

Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada



DANS CE NUMÉRO :

DU CALCUL DES PRIMES PURES DES ASSURANCES SUR LA VIE par Adolphe Dollo	61
NOTIONS GÉNÉRALES D'ASSURABILITÉ par le Dr E.-P. Benoit	71
THE OMNIBUS CLAUSE by Brooke Claxton	77
INFLATION : MOT MAGIQUE par Gérard Parizeau	85
FIRE INSURANCE RATES IN CANADA by Arthur Pedoe	95
LA SITUATION ÉCONOMIQUE DU CANADA par Jean-Claude Martin	105
LE « SWITCHING » EST-IL TOUJOURS UN CRIME ? par Lucien Ladouceur	109
LES VALEURS GARANTIES, II par Thuribe Belzile	117
SUPPLÉMENT — Liste des agents d'assurance-vie dans la province de Québec.	

**ASSURONS-NOUS dans des COMPAGNIES DE
“CHEZ NOUS”
dont la solidité et la réputation
sont indiscutables**

Aux courtiers et agents d'assurances nous offrons la police conjointe de la CANADIAN NATIONAL FIRE UNDERWRITERS AGENCY qui est garantie par l'actif total des compagnies suivantes, lequel s'élève à près de \$7,000,000.

La Cie d'Assurance Mutuelle du Commerce contre l'Incendie
Etablie en 1909

La Mercantile, Compagnie d'Assurance contre le Feu
Etablie en 1907

La Stanstead & Sherbrooke Fire Insurance Company
Etablie en 1835

La Missisquoi & Rouville Fire Insurance Company
Etablie en 1835

O. Payette Incorporée
AGENTS PRINCIPAUX
465, rue St-Jean - - - Montréal
Tél.: MARquette 7580-89

GENERAL AUTO REPAIRS LIMITED

B. MIGNAULT

La plus grande maison à Montréal
se spécialisant dans les réparations
d'automobile.

ROYAL GARAGE

Tél. MARquette 3511



1782-1937

Depuis 155 ans, la

PHOENIX ASSURANCE COMPANY, LIMITED DE LONDRES, ANGLETERRE

jouit de la confiance du public.

Siège social pour le Canada : 480, rue St-François-Xavier - Montréal

Directeur pour le Canada :

C. W. C. TYRE

Inspecteur en chef :

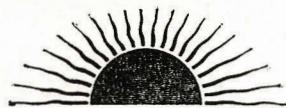
Arthur BAYARD

Actif : \$170,000,000

(*Y compris les fonds d'assurance-vie*)

La Compagnie fait affaires au Canada depuis 133 ans.

1804-1937



L'HISTOIRE d'une entreprise QUÉBÉCOISE

La Sun Life of Canada fut fondée à Montréal il y a plus de soixante-dix ans.

Aujourd'hui son siège social, qu'elle a établi dans cette grande ville canadienne-française, est le centre d'une activité internationale, grâce à laquelle elle porte aux quatre coins du monde le bon renom de la Province.

Cette expansion extraordinaire lui a permis de faire, dans la province de Québec, des placements qui se chiffrent par millions.

La Sun Life of Canada a indubitablement bénéficié de la réputation d'initiative, de travail et d'intégrité dont jouissent les Canadiens français. De leur côté, ceux-ci ont généreusement collaboré à l'oeuvre de la Sun Life en procurant par son intermédiaire, à des milliers de citoyens du Québec, les avantages de l'assurance-vie.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIÈGE SOCIAL-MONTRÉAL**

Assurances

Revue trimestrielle consacrée à l'étude théorique et pratique
de l'assurance au Canada

61

Enregistrée à Montréal comme matière de seconde classe.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Prix:

L'abonnement: \$1.00

Le numéro: 25 cents

Directeur: GÉRARD PARIZEAU

Publicité : ANTOINE DESMARAIS

Administration:

334, rue Notre-Dame est,
Montréal

5e année

MONTRÉAL, JUILLET 1937

Numéro 2

Du calcul des primes pures des assurances sur la vie

par

ADOLPHE DOLLO, I.C. (Bruxelles)

Professeur titulaire à l'École Polytechnique de Montréal,

Professeur titulaire à l'École des Hautes Études Commerciales,

Directeur des cours de l'Actuariat de cette École,

Directeur de l'École Centrale de Préparation.

Équité mathématique

Si une compagnie d'assurance, qui est essentiellement une entreprise commerciale, ne devait pas réaliser de bénéfices et n'avait pas de frais d'exploitation, et si les primes perçues des assurés équivalaient exactement aux sommes que la compagnie s'est engagée à leur verser, il y aurait ce qu'on appelle « équité mathématique ».

Prime pure

Les primes calculées, dans l'hypothèse de l'équité mathématique, sont appelées « primes pures » (net premiums) ou primes mathématiques.

Pour couvrir les frais de gestion et tenir compte des bénéfices à réaliser, les primes pures sont majorées par la compagnie. Ces augmentations sont appelées chargements. La prime pure devient alors la « prime d'inventaire » (office premium). Celle-ci est parfois majorée encore afin de couvrir certaines commissions à accorder à des agents et devient alors la « prime commerciale » (gross premium). Ces deux augmentations peuvent d'ailleurs être effectuées d'une seule fois.

Dans un article précédemment publié dans cette revue, il a été traité des chargements et nous nous bornerons donc à l'établissement de la prime mathématique.

Prime unique

L'assuré peut s'acquitter envers la compagnie, de laquelle il achète une police d'assurance, en une seule fois ou en plusieurs paiements annuels (sauf pour les rentes viagères immédiates qui doivent être réglées en un seul versement).

L'expression « prime unique » (single premium) est utilisée lorsque l'assuré règle par un seul paiement. Dans le cas contraire on emploie le terme « primes annuelles » (annual premiums).

Nous donnerons plus loin des exemples de calculs de prime unique pure, mais nous avons besoin pour cela de quelques explications complémentaires.

Probabilité

Supposons que nous jetions un dé à jouer sur une table avec l'espoir de le voir s'arrêter avec un 6 au-dessus et que la chose se produise. Nous dirons qu'un « événement favorable » (happening event) est arrivé; sinon nous dirons « événement défavorable » (failing event).

Chaque face du dé avait la même chance d'apparaître au-dessus. Sur les six faces, le chiffre 6 avait une chance favorable contre cinq chances défavorables.

Nous dirons que la probabilité de jeter un 6 au premier coup est de $\frac{1}{6}$ ou de $0.16\frac{2}{3}\%$ ou encore de $16\frac{2}{3}\%$. Nous dirons encore que les chances de jeter un 6 au premier coup sont de 1 contre 5.

Au point de vue des mathématiques, la meilleure façon de s'exprimer est $0.16\frac{2}{3}\%$, vu que l'on rapporte tout à l'unité ou « certitude » (certainty). Celle-ci se produirait si toutes les faces du dé étaient garnies d'un 6.

La « probabilité (probability) favorable » à un événement est donc le rapport des cas qui lui sont favorables au nombre total des cas possibles. La « probabilité défavorable » à un événement est le rapport des cas qui lui sont défavorables au nombre total des cas possibles. Les deux ensemble ont pour somme l'unité ou la certitude, si nous exprimons chacune d'elles en décimales ou en fractions ordinaires.

Dans notre exemple, la probabilité de jeter un 6 au premier coup est de $\frac{1}{6}$ ou $0.16\frac{2}{3}\%$ et la probabilité de ne pas jeter un 6 est de $\frac{5}{6}$ ou $0.83\frac{1}{3}\%$ et les deux ensemble donnent 1.

Nous savons tous que nous ferons rouler un dé, vingt ou trente fois de suite, sans avoir un 6. Il ne faut donc jamais appliquer les probabilités à un petit nombre d'essais. La probabilité se rapprochera d'autant plus de la vérité que le nombre des épreuves sera plus grand. Sur 500 jets consécutifs du dé, nous aurons peut-être retourné 85 fois le 6 et le rapport du nombre de fois où nous l'avons obtenu au nombre total des essais sera de $85\%_{500}$ ou 0.17 , très voisin de la probabilité trouvée ci-dessus.

Espérance mathématique

Si une personne s'attend à recevoir une certaine somme d'argent, mais n'en est pas certaine, nous appellerons « espérance mathématique » (mathematical expectation) de cette personne le produit de la somme attendue par la probabilité de la recevoir.

Dans une loterie, par exemple, dont le gagnant recevra \$2,000.00, cinq cents billets ont été vendus et une personne en a acheté cinq. Sa probabilité de gagner est de $\frac{5}{500}$ ou 0.01 et son espérance mathématique est de $0.01 \times 2000 = \$20$.

Probabilité d'atteindre un certain âge

Des statistiques ont permis d'établir des tables de mortalité. Les nombres que nous utiliserons dans la suite sont empruntés à la Table de l'Expérience Américaine (*American Experience Table*).

Nous y trouvons que sur 92637 individus de l'âge de 20 ans, il en reste normalement 78106 à l'âge de 40 ans. Nous dirons que la probabilité d'un homme de 20 ans de vivre jusqu'à 40 ans est $\frac{78106}{92637} = 0.84314$.

La probabilité d'une personne de l'âge x d'atteindre l'âge $x + n$ est donc: ${}_n p_x = \frac{l_{x+n}}{l_x}$, l_x désignant le nombre de la table à l'âge x et l_{x+n} le nombre restant à l'âge $x + n$.

64

EXEMPLES DE CALCUL DES PRIMES PURES

Prime mathématique d'une dotation pure de \$1,000

Supposons qu'une personne de 20 ans s'assure pour toucher à 40 ans une somme de \$1,000.00. C'est ce qu'on appelle une « dotation pure » (pure endowment). Cette somme, qui ne sera payable que dans vingt ans, n'a pas cette valeur au moment où l'assurance est prise et pour en avoir la valeur, il faut l'escompter pour 20 ans. (Afin de continuer à nous servir des tables américaines, nous utiliserons le taux de 3½%). Les \$1000.00 payables dans 20 ans ont pour valeur actuelle:

$$1,000 \times 1.035^{20} = 1,000 \times 0.50256588 = \$502.57.$$

L'espérance mathématique de cette dotation constitue la prime pure unique de ce genre d'assurance. Nous venons de voir qu'un homme de 20 ans a une probabilité de 0.84314 d'atteindre 40 ans.

La prime unique sera donc: $502.57 \times 0.84314 = \423.74 .

Autre manière d'établir cette prime (sans usage direct de la probabilité, mais par l'emploi de l'équité mathématique)

Supposons que 92637 individus de 20 ans s'assurent en même temps pour une dotation pure de \$1,000.00 à l'âge de 40 ans et appelons P la prime unique que chacun paiera à la compagnie d'assurance. Celle-ci recevra, au moment de la signature simultanée de tous ces contrats: 92637 fois P .

Chacun des 78106 survivants recevra, à 40 ans, \$1,000.00; soit un déboursé total de la compagnie de \$78,106,000.00.

ASSURANCES

Ramenons cette somme d'argent à la date de la signature des contrats en l'escomptant pour 20 ans à $3\frac{1}{2}\%$:

$$78,106,000 \times 0.50256588 = \$39,253,210.62.$$

Exprimons l'équité mathématique:

$$92367 \text{ fois } P = \$39,253,210.62,$$

d'où la valeur de la prime unique:

$$P = \frac{39,253,210.62}{92,637} = \$423.74.$$

65

Remarque: cette méthode n'a pas réellement évité la probabilité. Le résultat obtenu peut se mettre sous la forme:

$$\begin{aligned} P &= \frac{39,253,210.62}{92,637} = \frac{78,106 \times 1000 \times 0.50256588}{92,637} \\ &= \frac{78,106}{92,637} \times 1000 \times 0.50256588 \end{aligned}$$

Sous cette forme, la fraction est la probabilité d'un homme de 20 ans d'atteindre 40 ans et le reste est la dotation de 1000 escomptée pour 20 ans.

Formule des actuaires de la dotation pure

Les actuaires suivent des méthodes plus courtes pour calculer les primes pures, grâce à certains artifices mathématiques.

Le symbole international de la prime unique de la dotation pure est ${}_n E_x$, x désignant l'âge de l'assuré et n dans combien d'années la compagnie aura à lui payer la dotation.

Avec ces nouvelles notations et celles que nous avons expliquées précédemment, nous pourrons écrire la fraction numérique ci-dessus sous la forme algébrique:

$${}_n E_x = \frac{\frac{1}{x+n} \times 1000 \times v^n}{1-x}$$

v^n représente le facteur d'escompte pour n années.

Ce résultat peut s'écrire, en multipliant les deux termes de la fraction par un même facteur d'escompte v^x :

$${}_n E_x = \frac{v^{x+n} l_{x+n} \times 1000}{v^x l_x}$$

Enfin les actuaires conviennent de remplacer les produits de la forme $v^x \times l_x$ par un seul symbole D_x appelé facteur de commutation. Ces facteurs de commutation sont dans les tables employées par les actuaires.

66

La formule s'écritra d'une manière simplifiée:

$${}_n E_x = \frac{D_{x+n}}{D_x} \times 1000$$

L'exemple numérique d'une dotation de \$1000 à 40 ans, pour un assuré de 20 ans, se traiterait de la manière suivante, en cherchant les facteurs de commutation dans les tables:

$${}_{20} E_{20} = 1000 \frac{D_{40}}{D_{20}} = 1000 \times \frac{19727.4}{46556.2} = \$423.74.$$

Prime mathématique d'une assurance à vie entière ou Assurance ordinaire sur la vie (Whole life insurance).

Supposons que 89032 individus de 25 ans prennent en même temps et à la même compagnie d'assurance une police pour que \$1000 soient versés à leur décès à un bénéficiaire désigné dans le contrat. En désignant par P la prime versée par chacun d'eux, la compagnie recevra:

89032 fois P .

Il en mourra normalement la première année 718 dans l'année et la compagnie aura à payer \$718,000. La deuxième année 718 autres disparaîtront et les nouveaux déboursés de la compagnie seront de \$718,000. L'année suivante, elle déboursera \$718,000 et ainsi de suite jusqu'à la disparition du dernier des 89032 assurés initiaux.

Pour être ramenées à la date de signature des contrats, ces sommes devront être escomptées respectivement pour un, deux, trois ans, etc., et la somme de ces valeurs actuelles devra être égale à la somme des primes touchées par la compagnie, d'après l'équité mathématique:

$$89032 \text{ fois } P = 718000v + 718000v^2 + 718000v^3 + \dots \text{ ou}$$

$$89032 \text{ fois } P = 718000 \times 0.96618357 + 718000 \times 0.93351070 \\ + 718000 \times 0.90194271 + \dots$$

On ferait ces produits jusqu'à la disparition du dernier assuré (normalement à 95 ans) et après les avoir additionnés, on diviserait cette somme par 89032 pour avoir la prime unique.

Nous ferons grâce au lecteur de ces soixante-dix produits qui n'ajouteraient rien à l'exposé de la question.

Formule des actuaires de l'assurance à vie entière

Par des transformations analogues à celles que nous avons exposées au sujet de la prime unique de la dotation pure, les actuaires arrivent à une formule très simple que nous donnons ci-dessous.

67

Dans cette formule:

A_x est le symbole international pour l'assurance à vie entière,

D_x est le facteur de commutation dont nous avons déjà parlé,

M_x est un nouveau facteur de commutation dont la nature serait un peu longue à expliquer dans cet article,

x reste l'âge de l'assuré.

$$A_x = 1000 \times \frac{M_x}{D_x}$$

Les facteurs de commutation M_x se trouvent dans la même table que les quantités D_x .

Dans le cas de l'exemple d'un homme prenant, à 25 ans, une police d'assurance à vie entière de \$1000, la prime mathématique sera :

$$A_{20} = \frac{M_{20}}{D_{20}} \times 1000 = \frac{11631.14 \times 1000}{37673.6} = \$308.73$$

Primes annuelles

Le lecteur comprendra que nous devons nous borner, dans les limites de cet article, à deux exemples de calcul de primes pures. Nous avons cependant besoin de citer deux autres formules de prime unique avant d'expliquer comment passer de la prime unique aux primes annuelles.

Rente viagère temporaire immédiate, payable d'avance

La formule de la prime unique mathématique de ce cas est, en supposant que le montant annuel de la rente est de \$1.00:

$${}^n a_x \text{ ou } a_{x,n} = \frac{N_x - N_{x+n}}{D_x}$$

ASSURANCES

N_x est un autre facteur de commutation que l'on trouve dans les mêmes tables que D_x et M_x .

Exemple: Une personne envoie son fils étudier dans un pays étranger pour une période de dix ans. Elle désire assurer à ce jeune homme de vingt ans une rente viagère de \$1000 par année, payable au début de chaque année. Que devra-t-elle payer à une compagnie d'assurance?

$$a_{20,10} = \frac{N_{20} - N_{30}}{D_{20}} = \frac{984399.6 - 596803.6}{46556.2} = \$8.32533 \text{ pour une}$$

rente viagère de \$1.00.

68

Pour \$1000.00, la somme à verser sera de \$8325.33.

Rente viagère ordinaire immédiate, payable d'avance

La formule de la prime unique est, pour une rente annuelle, de \$100:

$$a_x = \frac{N_x}{D_x}$$

Exemple: Une personne désire faire servir à une autre personne de 25 ans, incapable de gagner sa vie une rente annuelle, payable d'avance, de \$600.00 jusqu'à la mort du bénéficiaire. Quelle somme devra-t-elle verser à une compagnie d'assurance?

La réponse, pour \$1.00 de rente annuelle sera:

$$a_{25} = \frac{N_{25}}{D_{25}} = \frac{770113.6}{37673.6} = \$20.44173$$

Pour \$600.00 la prime unique sera:

$$600 \times 20.44173 = \$12265.04$$

Prime annuelles d'une dotation pure

Excepté dans le cas des rentes viagères immédiates, les compagnies d'assurance autorisent leurs clients à payer des primes annuelles au lieu d'une prime unique. Chacune de ces primes annuelles doit néanmoins être versée au début de l'année. C'est donc l'assuré qui va, à son tour, servir une rente à la compagnie d'assurance et il n'est que juste, pour celle-ci, que le risque de mort de l'assuré soit couvert.

La valeur actuelle ou prime unique de cette rente viagère doit être égale à la prime unique à remplacer.

Ces primes annuelles peuvent être en nombre limité, comme dans le premier exemple que nous traitons ci-après. Elles peuvent aussi être payables jusqu'à la mort de l'assuré.

Reprenez l'exemple numérique de dotation pure que nous avons traité précédemment.

Une personne de 20 ans s'assure pour toucher, à 40 ans, une somme de \$1000.00. Nous avons trouvé que la prime unique est de \$423.74. L'assuré est autorisé à remplacer ce versement par 10 versements annuels, payables d'avance. Quelle est la valeur de chacun de ces paiements?

Appelons P le paiement individuel. Nous avons trouvé dans le cas d'une rente viagère temporaire de 10 ans, payable d'avance, une prime unique de \$8.32533.

Nous pourrons donc écrire:

69

$$8.32533 \text{ fois } P = 423.74$$

et

$$P = \frac{423.74}{8.32533} = \$50.90$$

Primes annuelles d'une assurance à vie entière

Nous traiterons ici le cas où l'assuré est autorisé à payer des primes annuelles jusqu'à sa mort. Reprenons l'exemple d'assurance à vie entière traité plus haut.

Un homme de 25 ans prend une assurance à vie entière de \$1,000.00, payable à un bénéficiaire mentionné dans le contrat. Nous avons trouvé une prime unique de \$308.73. Il s'agit de la remplacer par des primes annuelles, payables d'avance jusqu'au décès de l'assuré.

Il devra donc servir à la compagnie d'assurance une rente viagère ordinaire payable d'avance. Appelons P le montant qu'il devra payer chaque année.

Nous avons vu aussi que, dans le cas de son âge, et pour une rente annuelle de \$1.00, la prime unique est de \$20.44173.

Nous écrivons donc: $20.44173 \text{ fois } P = 308.73$

$$\text{ou } P = \frac{308.73}{20.44173} = \$15.10$$

*

Nous terminons en demandant au lecteur d'être bienveillant si nos explications lui ont semblé parfois trop théoriques. Il est souvent difficile de traduire des formules mathématiques en mots ordinaires.

Nous serons satisfaits si le lecteur est convaincu que les primes d'assurance qu'on réclame de lui ne sont pas l'effet du hasard ou de l'âpreté au gain comme le pensent malheureusement certaines personnes.



Environ un cinquième de la population
du Canada et des Etats-Unis
est maintenant assurée
par la
Metropolitan



METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY NEW-YORK

Bureau principal pour le Canada - OTTAWA

HARRY D. WRIGHT

Deuxième vice-président et gérant pour le Canada

Notions générales d'assurabilité

par le

(1)

Dr E.-P. BENOIT

Directeur médical de La Sauvegarde,

Secrétaire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

71

I — Le poids

C'est un élément important d'appréciation. Le poids qu'on rencontre dans la pratique de l'assurance se divise en trois groupes: 1^o le poids normal; 2^o le poids léger; 3^o le poids lourd.

1^o Le poids normal

On doit le considérer en rapport avec l'âge et la taille, ce qui donne la stature (*build* en anglais).

Chez l'enfant, le poids augmente à mesure que l'enfant vieillit, généralement d'une façon progressive, quelquefois d'une façon rapide (puberté).

Chez l'adulte, le poids doit être stationnaire ou ne varier que très peu et pour des causes connues (saison chaude ou froide, travail ou repos).

En assurance, on doit vérifier le poids sur une balance exacte et ne pas l'accepter comme acquis sur une simple déclaration, surtout si le poids déclaré ne correspond pas à l'âge et à la taille.

Celui qui fait de l'assurance doit connaître les tables des poids normaux. Dans la province de Québec (les tables varient suivant les pays), on consulte: 1^o pour les enfants, la table du Conseil Supérieur d'Hygiène; 2^o pour les adultes, la table dite « des directeurs médicaux », qui s'applique au Canada et aux Etats-Unis.

2^o Le poids léger

Le poids est léger lorsqu'il est au-dessous de 20% ou plus du poids normal. Chez l'enfant, le poids léger peut se corriger avec l'âge, s'il n'est pas trop prononcé.

Chez l'adulte (homme ou femme), le poids léger expose les sujets aux maladies débilitantes et les rend plus aptes à contracter la tuberculose.

3° Le poids lourd

Tous les poids lourds (enfants ou adultes), dépassant de 20% ou plus le poids normal, résistent moins bien aux maladies aiguës. L'adulte trop pesant s'achemine vers les maladies du cœur, des vaisseaux ou des reins et vers l'obésité, la goutte et le diabète.

72

II — L'âge

Le taux des assurances est basé sur l'âge; l'âge, donc, est une considération importante dans l'évaluation d'une assurance sur la vie.

La classification *ordinaire* des âges de la vie repose uniquement sur les notions physiologiques: l'enfance, (de la naissance à la puberté), l'adolescence, (de la puberté à la fin de la croissance), l'âge adulte, (couvrant la période de pleine activité) et la vieillesse, (qui est le déclin de la vie).

Mais la croissance existe même dans l'enfance et la fin de la croissance est irrégulière, c'est-à-dire qu'elle ne se produit pas chez tous les sujets exactement au même moment de leur vie. Le déclin de l'activité ne commence pas non plus chez tous exactement au même moment.

En assurance, c'est le risque bien plus que la progression physiologique qu'il faut considérer, ce qui entraîne une classification un peu différente de l'âge.

Nous croyons préférable la classification d'assurabilité suivante, parce que cette classification tient compte des éléments de fragilité, de développement constitutionnel, de contagiosité, de morbidité, qui peuvent intervenir dans l'évolution d'une vie: *l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse*.

1° L'enfance (De 0 à 5 ans)

C'est le seuil de la vie, la période fragile par excellence.

Même si les parents sont très sains, personne ne peut dire, à cet âge, ce que l'enfant deviendra.

L'examen médical d'assurance ne compte pas ici pour grand'chose.

Assurer les enfants de cet âge, c'est une pure spéculation.

2° L'adolescence (De 5 à 15 ans)

C'est une période moins fragile que la précédente et plus importante au point de vue du développement constitutionnel. Elle se termine par

la puberté, époque à laquelle l'enfant devient un grand garçon ou une grande fille.

Mais c'est aussi une époque de réceptivité qui correspond malheureusement avec les débuts de la vie scolaire et les possibilités de contagion.

Durant cette période, l'examen médical est non seulement utile mais nécessaire.

La constitution n'est pas formée d'une façon complète.

3° La jeunesse (De 15 à 25 ans)

La croissance se termine durant cette période.

La constitution prend sa forme définitive.

Le caractère est établi.

C'est l'âge où l'activité s'unit à l'ambition pour commencer la carrière.

C'est le seuil de l'âge mûr.

Le risque de la vie, à cet âge, est appréciable, car l'influence héréditaire a fait ses preuves et le développement physiologique est complet.

4° L'âge mûr (De 25 à 60 ans)

C'est l'âge éminemment propice à l'assurance.

La constitution et le caractère sont formés.

L'activité est grande et se développe progressivement.

Le sujet gagne sa vie et prend ses responsabilités, son avenir est entre ses mains.

L'assurabilité peut être affectée par des empêchements à l'assurance: mauvaises habitudes, mauvaise hygiène, maladies graves et leurs suites, accidents, mais non du fait de l'âge.

Là, comme ailleurs, il faut apprécier chaque risque.

5° La vieillesse (60 ans et plus)

La vie commence à décliner.

A cet âge, l'assurabilité disparaît progressivement.

Tableau résumé de l'âge

Enfance (0 - 5 ans)	C'est à peine si l'assurabilité existe.
Adolescence (5 - 15 ans)	L'assurabilité se présente.
Jeunesse (15 - 25 ans)	L'assurabilité se complète.
Age mûr (25 - 60 ans)	L'assurabilité est complète. C'est l'âge idéal de l'assurance.
Vieillesse (60 ans et plus)	L'assurabilité disparaît progressivement.

III — La taille

On a l'habitude, en assurance, de considérer la taille en rapport avec le poids et l'âge. C'est ainsi que la table des Directeurs Médicaux présente la question. Mais la taille par elle-même fournit tout de même un élément d'assurabilité.

Il faut se rappeler que chez l'enfant, l'adolescent, le jeune homme ou la jeune fille, la taille est en croissance et n'atteint son complet développement qu'à la maturité, c'est-à-dire après 20 ans chez l'homme, un peu plus tôt chez la femme.

Il faut savoir également que des troubles fonctionnels d'une glande située à la base du cerveau, la glande pituitaire, peut exagérer la taille (gigantisme) ou la restreindre (infantilisme). La sénilité raccourcit la taille.

La race peut aussi influencer la taille.

Pour les besoins de l'assurabilité, on a divisé la taille en *courte*, *moyenne* et *grande*.

Taille courte

(de 5 pieds 3 pouces à 5 pieds 6 pouces)

La taille courte n'a pas grande importance chez les jeunes parce qu'elle se corrige.

Chez l'adulte, la petite taille ne paraît pas influencer beaucoup la mortalité si le poids est normal et l'âge avancé (50 ans et plus).

Taille moyenne

(de 5 pieds 7 pouces à 5 pieds 10 pouces)

C'est la taille que l'on pourrait appeler normale et celle qui comporte la meilleure assurabilité.

La taille idéale est de $5.8\frac{1}{2}$ pour l'homme et $5.4\frac{1}{2}$ pour la femme.

Comme en assurance on mesure la taille des sujets debout et chaussés, on doit se rappeler que la chaussure ajoute à la taille un pouce chez l'homme et un pouce et demi chez la femme.

Grande taille

(de 5 pieds 11 pouces à 6 pieds 2 pouces)

La mortalité dans ce groupe est plus élevée que dans les deux autres et l'assurabilité par conséquent moins grande, surtout après 50 ans.

Les grandes tailles se défendent un peu moins bien contre les maladies aiguës et surtout contractent plus facilement les maladies infectieuses débilitantes, telles que la tuberculose.

Résumé de la taille

<i>Taille</i>	<i>Assurabilité</i>	75
Courte (5.3 - 5.6)	L'assurabilité est bonne s'il n'y a pas de traces d'infantilisme.	
Moyenne (5.7 - 5.10)	L'assurabilité est excellente lorsque le poids et l'âge correspondent.	
Grande (5.11 - 6.2)	L'assurabilité est moins bonne à mesure que l'assuré vieillit.	

(à suivre)

⁽¹⁾ Reproduit de la revue « La Vie » avec l'autorisation de La Sauvegarde, qui en est l'éditeur.

Progrès ininterrompu et solidité durable

Durant soixante-six ans, la Confederation Life Association a grandi en s'appuyant sur la confiance du public. Aujourd'hui, elle est l'une des plus grandes compagnies d'assurance sur la vie au monde. Son exemple démontre la prudence et la sagesse des méthodes d'administration employées au Canada.

La Confederation a maintenant des succursales dans plus de vingt pays.

Confederation Life

Association

MONTRÉAL

SHERBROOKE

QUÉBEC

La Sauvegarde

"LA COMPAGNIE QUI VA DE L'AVANT"

vous présente avec fierté un résumé de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 1936

35ième RAPPORT ANNUEL

Total des assurances en vigueur	\$34,395,120.
Affaires nouvelles de l'année ..	12,405,162.
Actif	5,213,586.
Recettes de l'année	1,134,177.
Réserves sur polices	4,207,096.
Surplus et réserves spéciales	625,343.
Paiements aux assurés et bénéficiaires durant l'année	452,937.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Narcisse Ducharme, président	
L. M. Lymburner, 1er vice-président	
Alphonse Milette, 2ième vice-président	
Robert Bachand, N.P.	Sénateur Gustave Lacasse
Adjutor Côté, N.P.	Charles A. Roy
Paul Drouin, C.R.	Arthur Vallée, C.R.

Compagnie d'assurance sur la vie

La Sauvegarde

Siège social : Montréal

The Omnibus Clause

by

BROOKE CLAXTON

Lecturer on the Law of Insurance, McGill University.

77

I

Dans ce premier article, M. Brooke Claxton analyse les jugements rendus par M. le juge Laliberté et par la Cour d'appel dans la cause de Joseph Hallé contre la Canadian Indemnity Company, qui avaient établi l'illégalité de la clause dite « omnibus » dans la police d'assurance automobile. Dans un second article, M. Claxton se propose d'examiner le jugement de la Cour suprême qui accorde à la clause un caractère de validité.

Comme on sait, le point principal des arrêts rendus jusqu'à là, c'était l'absence d'intérêt assurable de l'assuré dans la responsabilité du conducteur de l'automobile lorsque lui-même n'est pas au volant. La Cour suprême vient d'exprimer une opinion tout à fait contraire, au sens de l'article 1029 du Code civil, comme l'avaient fait précédemment deux des juges de la Cour d'appel. C'est ce dernier aspect que notre collaborateur traitera dans notre numéro d'octobre, avec la sûreté d'analyse qui caractérise cette première partie de son travail. — A.

A judgment of the greatest possible interest to everyone interested in insurance matters was recently rendered by the Supreme Court of Canada in the case of *Hallé v. The Canadian Indemnity Company*. The main point in issue in the case was whether or not the omnibus clause in automobile policies was valid and effective. By this clause, which forms part of practically all automobile insurance policies, the in-

surer undertook to give any person driving the automobile of the insured with his consent the same protection as was given to the insured himself against claims for damages to the persons or property of others for which the person driving the insured's automobile might be held legally liable.

The decision of the Superior Court at Quebec, in which the case arose, was given by Mr. Justice Laliberté, on the 12th January, 1936, and it was reported in 3 Ins. L. R. 188. It was held that the insurance was ineffective as regards a third person driving the car, because the insured who took the policy had no insurable interest in the possible liability of a third person. That decision was to the same effect as the decision in the case of *Vandepitte v. Preferred Accident Insurance Company* (1933) A. C. 70; (1933) 1 D. L. R. 289, 49 T. L. R. 90; decided in favour of the Company by the Privy Council on an appeal arising in a British Columbia case, in which the terms of the contract were substantially the same as in the present case.

When the case was taken to the Court of Appeal, the majority of the court, consisting of the Honourable Mr. Justices Bernier, Hall and Barclay, affirmed the judgment of the Superior Court, maintaining the defence of the insurance company, and dismissed the appeal. The Honourable Chief Justice Sir Mathias Tellier and the Honourable Mr. Justice Galipeault dissented. The decision of the Court of Appeal is reported in 4 Ins. L. R. 3.

On a further appeal being made to the Supreme Court of Canada the latter reversed the decision of the Quebec courts and held the omnibus clause to be valid and binding against the company.

Before referring to the points of Law decided in the case, it will be convenient to describe the circumstances in which the case arose.

One Bourget was riding in an automobile belonging to Rolland Hallé. The latter had a policy of insurance in the Canadian Indemnity Company whereby it undertook to indemnify him against claims arising from his liability to other persons to the extent of \$10,000, and also for damage to the property of other persons to the extent of \$1,000. That policy had written into it what is called "the omnibus clause", whereby the company agreed to extend the benefit of the insurance to any person driving the automobile of the insured with his consent. The car of the insured was being driven by Joseph Hallé, the brother of the insured, with his consent. Bourget was seriously injured and sued Joseph Hallé for damages.

The defendant, Joseph Hallé, sent the action to his brother, the insured, in order that he might forward it to the company, so that it might defend him; but the company returned the action to Joseph Hallé, disclaiming liability. The Plaintiff, Bourget, then proceeded to take judgment *ex parte* against Joseph Hallé for \$9,170 and costs. The Defendant, Joseph Hallé, had meanwhile taken an action in warranty against the company asking that it indemnify him against any judgment that might be rendered. When the judgment in the case was rendered, the defendant, Joseph Hallé, also made an incidental demand against the insurance company.

It is in these latter proceedings between Joseph Hallé, the defendant in the principal case, and the Canadian Indemnity Co., the insurer of his brother, that the judgment under review was given. The judgment of the Supreme Court is not yet reported.

The legal points involved in the case were really two in number, both of the utmost importance, not only in automobile insurance, but also of more general application. Disregarding other defences, the defendant insurance company asserted that there was no contract between it and Joseph Hallé. This was quite evident the only contract was one be-

tween the insurance company and Rolland Hallé. The company said that that contract was ineffective as regards Joseph Hallé or any third person because.

- (1) Rolland Halle had no insurable interest in the liability of his brother, and
(2) The omnibus clause was not a valid stipulation made for another in accordance with Article 1029 of the Civil Code and, even if it was, the lack of insurable interest could not be overcome by this fact.

80

The rules respecting insurable interest are laid down most clearly in Articles 2472, 2474 and 2480 of the Civil Code. These Articles read as follows:

2472. All persons capable of contracting may insure objects in which they have an interest and which are subject to risk.

2474. A person has an insurable interest in the object insured whenever he may suffer direct and immediate loss by the destruction or injury of it.

2480. The contract of insurance is usually witnessed by an instrument called a policy of insurance. The policy either declares the value of the thing insured and is then called a valued policy, or it contains no declaration of value, and is then called an open policy. Wager or gaming policies, in the object of which the insured has no insurable interest, are illegal.

It has been a fundamental rule of insurance that no one can take out insurance except to cover himself against loss or against the risk of loss or liability. Otherwise a person might profit from the insurance and this might encourage the placing of insurance with the hope of reaping a profit from loss, thereby giving an incentive to destroy property or incur loss or liability. The rules respecting insurable interest are founded then on the plainest rules of good morals and public order. They are laid down in clear terms in our Code and they have been rigidly enforced by the courts, even against the contract of the parties (*Anctil v. Manufacturer's Life Insurance Company* (1899) A. C. 604).

Had the rules respecting insurable interest stood alone, the courts would have had little difficulty in arriving at the decision that Rolland Hallé had no insurable interest in his brother's liability; but the matter had also to be considered in the light of Article 1029 of the Civil Code. This reads:

1029. A party in like manner may stipulate for the benefit of a third person, when such is the condition of a contract which he makes for himself, or of a gift which he makes to another; and he who makes the stipulation can revoke it, if the third person have signified his assent to it.

81

It was argued that Rolland Hallé in taking out the insurance for himself had also made it a condition of the contract he made on his own behalf that its benefit should extend to any third person driving the automobile with his consent, and that such person (once he had been determined) had a contractual right against the insurance company which made him, as it were, the insured. It was then argued that either such third person had an insurable interest against liability for damages to others and this rendered the policy perfectly legal, or that the question of insurable interest did not arise. In other words, according to this line of argument, Rolland Hallé, who by the contract and in the circumstances, became the insured, and, having an obvious insurable interest against liability, could recover from the insurance company.

This second point, that the contract was valid under C. C. 1029, is one of very great difficulty and it is not surprising that our Court of Appeal should have divided three to two on it. This point, it will be noted, did not arise in the Vandepitte case because there is nothing equivalent to our Article 1029 in the common law which governed the matter in the Province of British Columbia where that case arose.

Referring first to the opinions of the Judges of the Court of Appeal in the present case, Mr. Justice Bernier held that in order that there might be a contract of insurance relative

to Joseph Hallé, it was essential that Rolland Hallé should have an insurable interest in the person or liability of Joseph Hallé. Moral interest was not enough. The interest to support insurance must be such that the insured would suffer direct and immediate loss, measurable in money, upon the happening of the event insured against. This was not present here. The case was not one where an owner is held responsible for the negligence of a driver under Article 1054 C. C. Rolland Hallé was not involved. Joseph Hallé was trying to sue on the policy and there being no insurable interest, he could not recover. Mr. Justice Bernier did not discuss the effect of Article 1029.

Mr. Justice Hall said that the Company had virtually made two distinct contracts. By one it insured Rolland Hallé against his own liability and by the other it insured him against the liability of third persons. The contract in favour of the third person was quite foreign to that in his favour. While it was true that the insured, Rolland Hallé, could not profit from the insurance, and the insurance was not a wagering contract in this sense, it was none the less void as lacking in insurable interest. Moreover, the contract, insofar as it related to Joseph Hallé or a third person, was not a contract under Article 1029 of the Civil Code. It was not a condition of the contract which Rolland Hallé made for himself but was a separate undertaking to insure, foreign to the contract which Rolland Hallé made for himself. However, even if Article 1029 applied, Mr. Justice Hall held that it would be superseded by the lack of insurable interest which nothing could cover.

The Honourable Mr. Justice Barclay, speaking of the nature of the contract, said:

The legality of the contract must depend upon the legality of what he (Rolland Hallé) is doing and not upon the capacity and the rights of the third party whom he intends to benefit. It was Rolland Hallé and not the appellant who effected the insurance, and its validity must depend upon Rolland Hallé, right at the time he made the contract.

He went on to hold that Rolland Hallé had no insurable interest in the liability of the person driving the car with his consent beyond his possible liability under Article 1054, which was not involved here. He held that this was so even if Article 1029 applied. He doubted, however, if the Article applied, as he thought that for the policy to constitute a contract between the third person driving the car with the consent of the insured and the insurance company, was to go far beyond what was intended by Article 1029.

83

In effect the majority of the Court of Appeal held that the contract was invalid as regards Joseph Hallé owing to lack of insurable interest, and that this was so even if the contract fell under Article 1029, which was doubted by Hall and Barclay, J.J.

Chief Justice Tellier dissented on the ground that the contract was one whereby Rolland Hallé took insurance against the liability of a third person which the third person had an insurable interest in. Rolland Hallé virtually made the contract for the benefit of the third person. Once the contract had been made for such third person, and the third person had been determined by the accident he was, as it were, the insured. He had an insurable interest in his own liability, and the policy was therefore valid as regards him. The intention of the contract was not to benefit Rolland Hallé but to benefit the third person. Rolland Hallé did not and could not benefit from a loss in any way. The contract was not a wagering contract. It had violated no law. It was in fact supported by the last paragraph of Article 2472. It was a valid contract under Article 1029, as it was not necessary that a person stipulating for another should have any peculiar interest in benefiting that other.

The Honourable Mr. Justice Galipeault said that this was not a wagering contract void under Article 2480 and it

was not immoral. To the contrary there was every moral reason for holding the clause good. He agreed that the clause protecting third persons would be void if it provided for payment to the insured, Rolland Hallé, but that was not the case here. There was only one contract of insurance but it covered the person named in the policy as the insured as well as third persons. The law did not anywhere prohibit a third person from being covered in a contract of insurance.

84

It is from this judgment that an appeal was taken to the Supreme Court, and the opinion of that Court will be the subject of the next article in this series.

TAUX RÉDUITS POUR RISQUES CHOISIS

NEW YORK FIRE
INSURANCE COMPANY

Fondée en 1832

AMERICAN EQUITABLE
ASSURANCE COMPANY

of New York

MERCHANTS & MANUFACTURERS
FIRE INSURANCE COMPANY

Fondée en 1849

Corroon & Reynolds

(CANADA) INCORPORATED

Bureau chef au Canada: Insurance Exchange Bldg., MONTRÉAL

Succursale à TORONTO

J. MARCHAND, Gérant

G. JOSEPH ROUSSEAU
INSPECTEUR

Insurance Company of North America
Fireman's Fund Insurance Company

United States Fire Insurance Company
Maryland Casualty Company

Inflation : mot magique

par

⁽¹⁾

GÉRARD PARIZEAU, L.S.C.,

Professeur d'assurances à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal,
Directeur du service français de Irish & Maulson, Limited.

Inflation: mot magique, voilà le titre de la causerie que je donne ce soir sous les auspices de l'Association des licenciés de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Je l'ai choisi à dessein, car il évoque généralement une idée d'abondance, de prix élevés, de hauts salaires. C'est en quelque sorte la prospérité renaissance qu'il fait entrevoir, avec tout ce que cela promet de joies nouvelles. Néologisme de consonance peu agréable, ce terme d'inflation est de la grande famille financière au même titre que dévaluation, déflation, ou dépression, mots lugubres qui sonnent comme le glas de l'activité économique et du bonheur de vivre. Et cependant, si la réputation qu'on fait à ces mesures contraires est presque toujours fausse en dernier ressort, celles-ci méritent au premier abord leur bon ou leur mauvais renom. Tant, par exemple, que l'inflation n'atteint pas un rythme trop précipité et si on la pratique au moment voulu, elle donne des résultats appréciables; sinon elle n'est que la piqûre qui surexcite et affaiblit l'organisme

¹ Texte d'une causerie donnée au poste C.K.A.C. le 23 juillet 1937.

dans la mesure même de la réaction. C'est, si vous me permettez une autre comparaison, le poison qui, à dose mesurée, est parfois un excellent remède, mais qui devient dangereux à dose massive.

Voilà mon opinion en résumé. Peut-être êtes-vous tenté de vous transporter à un autre poste maintenant que vous la connaissez. Si vous voulez bien me donner quelques minutes,
85 j'essayerai de vous dire ce qu'il faut entendre par inflation, puis si nous la pratiquons au Canada et, enfin, quelle influence elle peut exercer sur les placements à revenu fixe et sur l'assurance-vie.

Une définition? mais ce serait plusieurs qu'il faudrait donner car le mot est à la mode et à cause de cela il est devenu assez imprécis. On dit maintenant inflation des prix, inflation monétaire, inflation de l'or, inflation des changes, inflation de pouvoir d'achat, inflation de crédit, inflation psychologique. N'essayez pas de vous rappeler tout cela; gardez simplement le souvenir de surabondance ou d'excès suivant le cas et vous aurez la clef. Avec le professeur Hornbostel, qui vous l'expliquera mieux que moi si vous avez la curiosité de lire ses travaux,¹ je vous demanderai de vous rappeler les trois derniers types: inflation de pouvoir d'achat, inflation de crédit, inflation psychologique. On pratique le premier mode, par exemple, lorsqu'il y a déficit budgétaire, en distribuant aux vieillards une rente destinée à leur permettre de vivre, donc d'acheter; en remettant des allocations spéciales à un groupe quelconque, tels les anciens combattants, ou une rente aux chômeurs. En dehors de leur aspect social, ces allocations poussent l'État dans la voie de l'inflation par le déficit budgétaire qu'elles entraînent.

¹ Dans les « Annales du Droit et des Sciences sociales »: « Le rôle du facteur monétaire dans la crise actuelle et les différentes notions d'inflation ». Voir également: « Le drame monétaire ». Editions Albert Lévesque, Montréal.

L'inflation de crédit prend diverses formes. Elle peut être pratiquée par les banques qui, par leurs avances aux entreprises privées, créent comme en 1929 une abondance de crédit telle que l'organisme économique se trouve hypertrophié. L'État la pratique également par des prêts consentis aux diverses classes de la société comme les prêts à l'agriculture dans la province de Québec ou les avances faites à l'industrie, au commerce et à la finance aux États-Unis durant la crise sous l'administration Hoover et sous celle de Roosevelt.

87

Enfin, il y a l'inflation psychologique, assez subtile celle-là que le professeur Hornbostel décrit ainsi: « Le troisième type, celui que j'appellerai inflation psychologique, a lieu lorsque la manipulation monétaire est antérieure à toute augmentation des signes monétaires. Lorsque, par exemple, les Américains ont dévalué le dollar, il s'agissait d'une inflation psychologique. On voulait que les citoyens, au lieu de croire à la baisse des prix, fussent persuadés d'une reprise prochaine. »²

Dans l'ensemble donc, qui dit inflation dit manipulation monétaire, qu'il s'agisse de monnaie fiduciaire (les billets), métallique (l'or) ou scripturale (les dépôts bancaires). Le but, c'est de faire monter les prix afin d'amorcer la reprise et d'entrer plus tôt dans la prospérité qui va et vient suivant un rythme plus ou moins rapide et prolongé. On y arrive soit en favorisant la consommation (c'est alors l'inflation du pouvoir d'achat), soit en facilitant la production (c'est l'inflation de crédit), soit, enfin, en créant un état d'esprit collectif favorable à l'un ou à l'autre.

Et maintenant le diagnostic: quand y a-t-il inflation? Voilà une question embarrassante, car, avant de conclure, il faut se rappeler qu'entre l'état de prospérité et l'inflation il y a certaines similitudes qui rendent difficile un jugement tranché à moins d'une situation nettement établie. La prospérité s'ac-

² « Le Drame Monétaire ». Henry Hornbostel, p. 124.

compagne d'une hausse des prix, comme l'inflation, et l'activité qui caractérise l'une est la conséquence de l'autre. Ainsi, la fuite devant la monnaie, que l'on a constatée partout où l'inflation a eu lieu sur une grande échelle, a causé une consommation et une production formidablement accrues. Il faut donc procéder avec prudence. Que se passe-t-il en général lorsqu'il y a inflation? écrit le professeur Hornbostel. « Nous assistons à une hausse des prix, soit provoquée, soit imposée par les circonstances. Une inflation va se traduire par une augmentation des signes monétaires, par une augmentation de la monnaie fiduciaire, de la quantité des billets de banque, et également par une augmentation de la monnaie scripturale, c'est-à-dire des dépôts bancaires à l'intérieur du pays. »³

Voyons dans l'ordre ainsi posé ce qui se passe au Canada.

En avril 1937, la circulation fiduciaire atteignait 194 millions de dollars contre 169 millions un an plus tôt. En fonction de 1926, l'indice de la circulation fiduciaire était, en avril 1936, de 98 et, en avril 1937, de 112.2 — soit une augmentation en un an de 15% environ. Mais, au même moment, l'indice de la production industrielle passait de 111 à 124. A une activité plus grande devait nécessairement correspondre un mouvement fiduciaire plus actif. Quant aux dépôts bancaires, ils passent d'avril 1936 à avril 1937 de deux milliards cent cinquante-huit millions à deux milliards trois cent quinze millions. Là non plus il ne semble pas y avoir pléthore. Du côté des crédits, cependant, une subite activité se fait sentir durant la période. Ainsi, les prêts à demande passent de 83 millions à 121 millions, soit une augmentation de 45% en un an. Voilà un de ces mouvements qui font plus de tort que de bien par la réaction qu'ils entraînent. Cette réaction, nous l'avons eue depuis lors et elle a créé un flottement dont nous ne sommes pas encore parvenus à nous débarrasser. S'il y a là une

³ Henry Hornbostel « Le Drame Monétaire », p. 118.

poussée inflationniste, elle n'est pas assez marquée pour nous permettre de conclure à un régime d'inflation.

Poussons donc plus loin en examinant la marche des prix. Dans son numéro de juin 1937, le bulletin mensuel de la Bourse de Montréal a reproduit des graphiques extrêmement intéressants, sous le titre « Prices and Purchasing Power », c'est-à-dire le pouvoir d'achat du dollar et les prix. Si vous vous donnez la peine de les étudier, vous vous rendrez compte facilement du mouvement des prix depuis 1927. Vous verrez que, partie de près de 100, la courbe fléchit brusquement à la fin de 1929 et ne remonte qu'à partir de 1933. Vous constaterez également que de fin 1936 à avril 1937 la hausse a été très rapide et, en particulier, durant les cinq derniers mois. Pour préciser davantage, notons que l'indice des prix de gros au Canada a passé de 72.2 en avril 1936 à 85.1 en avril 1937 et que la hausse s'est surtout produite depuis décembre 1936, c'est-à-dire en cinq mois.

89

C'était enfin le résultat cherché depuis 1929. Faut-il l'attribuer à l'inflation? Avant de répondre à cette question, je vous rappelle que la reprise date de 1933, moment où tant au Canada qu'en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, la baisse s'arrête brusquement et la hausse se produit suivant un rythme plus ou moins accentué. Ce qui se passe à ce moment-là, c'est que partout on dévalue la monnaie par des procédés différents, mais à quelques mois d'intervalle. Au Canada, comme aux Etats-Unis, comme en Angleterre, la valeur du dollar tombe de 40% en quelques mois. Le mouvement de dépréciation était commencé depuis 1931, mais cette fois c'est l'or à 35 dollars l'once environ. Les prix réagirent immédiatement, mais lentement jusqu'à la seconde partie de 1936 — moment où la montée est soutenue, comme cela se produit en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis à la même époque quoique dans une mesure différente. Comme on sait, le mouvement de hausse s'est

arrêté depuis sous la menace de l'intervention du gouvernement des Etats-Unis.

Que conclure sinon que notre pays reste sous l'influence directe de New-York et de Londres malgré l'effort d'affranchissement tenté depuis quelques années dans le triple domaine de la politique, de la diplomatie et des affaires. Devant l'interdépendance que révèlent les chiffres, ne doit-on pas penser qu'actuellement nous souffrons tout au plus d'une crise d'inflation psychologique, c'est-à-dire celle que ne révèlent pas les chiffres autant que l'état des esprits. C'est, il me semble, l'impression qui ressort des faits que je viens de vous présenter.

Cela veut-il dire que nous ne sommes pas exposés à une crise plus généralisée et provenant surtout d'événements intérieurs? Non assurément, car trop de choses menacent encore l'équilibre de nos finances publiques. Notre formidable dette en particulier,⁴ c'est-à-dire les engagements de l'Etat fédéral aussi bien que ceux des gouvernements provinciaux et des administrations municipales, qui vont croissant à la faveur des nouvelles lois sociales et de la désastreuse expérience ferroviaire. Tout déficit budgétaire se traduisant par une augmentation des charges de l'Etat, la voie est largement ouverte à l'inflation dans les trois domaines fédéral, provincial et municipal, dont les provinces de l'ouest en particulier montrent chaque jour l'interdépendance.

Si nous ne semblons pas encore souffrir d'une crise d'inflation monétaire, nous y sommes donc exposés, tant notre économie reste vulnérable par suite du chômage et des déficits ferroviaires. Si vous ne vous doutez pas de ses effets, permettez-moi de vous répéter l'exemple cité par un économiste français dans un de ses livres: « Il y avait une dame qui, avant la guerre (de 1914), avait confiance dans le crédit de l'Allemagne. Elle y avait fait un voyage et on lui avait montré les

⁴ Elle constitue une source indirecte d'inflation.

beautés et les richesses du pays, l'activité qui régnait dans ses usines, etc. Comme les impôts étaient moins élevés en Allemagne, elle avait cru bon de mettre toute sa fortune — environ un million de marks — en dépôt dans une banque allemande. La guerre survint, pendant laquelle cette dame ne toucha aucun intérêt. Après la guerre, après le traité de Versailles, elle pensa que les Allemands paieraient. Pendant quelques mois, elle fut un peu rassurée, mais l'inflation allemande commença et se poursuivit. Tout le temps, cette dame suivait la cote sans y comprendre grand' chose, espérant toujours recevoir son argent. Un jour elle reçoit de la banque où elle avait placé ses fonds la lettre suivante: Compte de Madame X. Il y avait une page en deux colonnes, d'un côté le crédit, de l'autre le débit. Crédit: 1,000,000 M; timbres pour envoyer cette lettre, 1,000,000 M. Compte soldé. Je suppose que cette dame a alors compris ce qu'était l'inflation. »

91

Mais c'est de l'inflation poussée à l'extrême, dites-vous! Vous avez raison. N'empêche qu'une fois entré dans ce domaine, on ne sait plus très bien où on va. C'est cette réaction que je voudrais faire naître dans votre esprit non pas dans un but platonique, mais parce que je veux vous rappeler qu'à titre de capitaliste ou d'assuré, vous devez vous intéresser aux manipulations monétaires qui peuvent menacer un jour votre avoir. C'est ce dernier aspect de la question que je vais maintenant traiter.

* * *

Vous avez sûrement des titres à revenu fixe: obligations, actions privilégiées, prêts hypothécaires ou rentes viagères. Vous avez aussi une police d'assurance sur votre vie, puisque, à la fin de l'année, il y en avait six millions et demi environ au Canada. Si vous avez accepté de verser durant 20 ans, 30 ans ou davantage une somme fixe, c'est que vous voulez assurer la subsistance de votre famille après votre mort ou, encore, garantir votre avenir. Comme la plupart des gens de notre génération,

vos économies passent à payer vos primes chaque année. Les dollars que vous avez versés jusqu'ici ont été pendant long-temps des dollars-or ou, si vous préférez une expression plus familière, des dollars à cent sous. Or, Mesdames et Messieurs, vos économies seront menacées par la brusque dépréciation de la monnaie si la marche vers l'inflation s'accentue, au même degré que la fortune de tous ceux qui ont des valeurs à revenu fixe ou des créances hypothécaires. L'avantage de l'assurance sur les autres placements, c'est qu'en demandant l'annulation du contrat vous pourriez effectuer rapidement le remplacement de la valeur de rachat, au lieu d'assister impuissant à la rapide dépréciation de votre avoir, comme ce serait le cas pour un prêt hypothécaire ou un placement de liquidation difficile.

Peut-être ne savez-vous pas que déjà le pouvoir d'achat du dollar est sensiblement réduit par le prix de l'or fixé à \$35 l'once. Avez-vous réfléchi également qu'une somme de \$10,000 rend \$350 ou \$400, à $3\frac{1}{2}$ ou 4%, qui sont les rendements actuels moyens du capital prudemment placé — ce qui est un problème différent de l'autre, mais non moins important pour votre famille. Si vous ajoutez à un rendement réduit, un pouvoir d'achat moindre, vous voyez la difficulté qui se présente à vous, assuré, au même titre, encore une fois, qu'à tout propriétaire de titres à revenu fixe ou au créancier hypothécaire.

A quoi voulez-vous en venir, me diriez-vous si nous n'étions pas séparés les uns des autres. Voulez-vous nous conseiller de ne plus nous assurer? ou même de liquider nos polices? Pas du tout. Je veux simplement vous dire ceci que vous répéteront, je pense, tous ceux qui ont réfléchi au problème économique actuel: vous devez défendre vos polices d'assurances en général et vie en particulier, comme n'importe quel autre placement, contre toutes les manipulations monétaires qui peuvent en menacer l'existence tôt ou tard. Or, je vous le

dis en toute franchise, l'inflation est parmi celles-là l'une des plus dangereuses. Puissiez-vous donc vous rappeler le titre de cette causerie: inflation, mot magique. Peut-être ainsi aurez-vous un peu de cette méfiance que garde le bon sens populaire quand il affirme: tout ce qui brille n'est pas or.

Le moment est venu d'avoir une opinion publique éclairée et agissante dans notre pays. C'est dans l'intention de lui signaler un aspect important du problème financier actuel que j'ai tenu à exposer ce soir la question complexe et délicate de l'inflation.⁵

93

⁵ L'auteur ne fait qu'effleurer ici la question de l'assurance et de l'inflation. Il se propose de l'étudier plus à fond dans un autre article. — A.

*Vous désirez un employé actif, intelligent,
qui vous secondera rapidement . . .
un associé peut-être ?*

N'hésitez pas !

C'est un H. E. C.
qu'il vous faut.

*Pour tous renseignements, veuillez vous
adresser à l'*

**ASSOCIATION DES LICENCIÉS DE
L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES
COMMERCIALES**

535, AVENUE VIGER

- - - MONTRÉAL

Les
**COMPAGNIES D'ASSURANCES GÉNÉRALES
CONTRE L'INCENDIE, ACCIDENTS, VOL, Etc.**

Siège Social : PARIS, FRANCE

ASSURANCES :

Incendie, Explosions, Loyers, Bénéfices, Extincteurs automatiques,
Automobiles, Accidents individuels, Transports intérieurs,
Maladies, Cambriolage, Vol, Cautionnements, Garanties,
Responsabilité, Bris de Glaces.

Actif Global du Groupe : au-delà de \$156,000,000.

Groupe fondé en 1819

●
**COMPAGNIE FRANÇAISE DU PHÉNIX
CONTRE L'INCENDIE**

Siège Social : PARIS, FRANCE

Assurances contre l'incendie et automobile.

Actif Global du Groupe : au-delà de \$73,000,000.

Groupe fondé en 1819

●
A. SAMOISSETTE

Gérant Général pour le Canada

RENÉ MASSÜE
Surintendant des Agences

J. H. CLÉMENT
Surintendant du Service-Accidents

L. C. FONTAINE
Inspecteur

L. A. MÉTHOT
Inspecteur à Québec

●
Siège au Canada :

276, RUE ST-JACQUES OUEST

- MONTRÉAL, Qué.

●
REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

Fire Insurance Rates in Canada

par

ARTHUR PEDOE, F.I.A., F.A.S.

Actuary in Canada for the Prudential Assurance Company, Limited

95

C'est avec plaisir que nous donnons ici quelques extraits d'un travail présenté par M. Arthur Pedoe au onzième Congrès international d'actuaires tenu à Paris du 17 au 24 juin 1937. Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de donner à nos lecteurs de plus copieux passages de ce mémoire, dans lequel l'auteur a mis, en particulier, des graphiques très intéressants qui tendent à démontrer l'importance du facteur moral en assurance contre l'incendie. Nous nous accordons pleinement avec lui sur le rôle qu'il joue dans les périodes de crise.

On trouvera ici une étude de la méthode dite Schedule Rating, ou des tableaux de tarification. L'auteur juge celle-ci moins dans l'usage qu'on en fait que dans son exactitude mathématique. Comme il fallait s'y attendre il signale qu'actuellement on accorde encore plus d'importance au jugement individuel pour la détermination de la cote qu'à la répartition mathématique du coût d'assurance. Il expose également la méthode préconisée par M. E. G. Richards, dite « The Experience Grading and Rating Schedule ». Plus analytique et plus précise, celle-ci fournit, note M. Pedoe, une solution aux objections soulevées par le Universal Mercantile System. — A.

The Universal Mercantile System

The Universal Mercantile System has been one of the outstanding contributions to Fire Insurance rate making on

the North American Continent and, as such, a brief outline of the system is of interest. The starting point for the computation of all rates is a *standard* building in a *standard* city, which, according to the combined judgment of the originators of the system and such experience records as were then available, indicated a rate of 25 cents per \$100 of insurance. In framing the schedule the originators aimed to secure a rate on which, — "the fire cost of the past five years per \$100 of insurance would result in such percentage of the premium as, with an allowance for proper expenses and also for accumulation for periodical and inevitable sweeping fires or conflagration, would leave a margin for a moderate profit not exceeding 5%".

The *standard* city referred to is of a high type defined with reference to the character of the water works, the size of water mains, the existence of a good building law, the absence of dangerous outlying exposures and a previous five-year record, at the time the original schedule was devised, not exceeding \$5 fire loss per \$1,000 of insurance in any one year. A *standard* building is defined with reference to construction, and thickness of walls, area, height, floors, windows, beams, walls and doors.

The next step determines the rate on a *standard* building in any city and for this purpose, according to the original schedule, some 30 odd items of possible deficiencies are examined and, where applicable, additions to the 25 cents basis rate are made. The result of these additions and deductions is the *key* rate for a *standard* building in the city in question and is the starting point of the rating of a building in that city.

Owing to the high type of building adopted as a standard, a very large number of additions to the *key* rate have to be made for deficiencies, as regards thickness of the walls, nature of party walls, type and construction of roof, floors and

ceilings, the areas of floors, number of storeys, elevators (whether enclosed or open), stairways, skylights, lighting, heating, chimneys, width of street. From the rate thus obtained, deductions are made for exceptional features in the construction of the building and the rate of the "building unoccupied" is determined. An addition is then made for the contents of the building or the use to which it is devoted. A schedule, arranged in alphabetical order, gives the charges for hundreds of different occupancies. When the charge for occupancy has been added, the result is the "rate of the building occupied". Deductions are then made for the existence of fire appliances in or near the building. An addition is then made for the fire hazard due to neighboring buildings and, for certain congested business areas, an addition for the conflagration hazard. Further adjustments are made for "faults of management" as, whether there are empty boxes, rubbish, etc. in rear yard, and whether the ash and waste are kept in other than metal cans. The final rate for the building is thus obtained. There are about 130 items to be considered, starting from the key rate in a given city, before the rate on a non-fireproof building in that city can be determined.

The rate on the contents or stock is based on the "rate of the building occupied" minus one-quarter or some other fraction of the deficiencies of the building as already included in the said rate. The occupancy table, already referred to, gives, in separate column for each occupancy, the charge for the insurance of the contents. From this point there are additions and deductions similar to that explained above in connection with a building by which the final rate of the contents or stock is obtained.

It follows that the rating of a risk is a specialized business to be carried out by experts. The companies themselves are little concerned with the matter of determining ratings, apart from such minor changes which can be made in a building

and which will reduce the rate according to the schedule of rates published by the C. U. A. The multitude of additions and deductions which are made in Schedule Rating have no statistical foundation. In the main the Universal Mercantile Schedule, adopted at the beginning of the twentieth century, was devised on the same basis as the earliest fire rates, namely, that in the aggregate, the rates obtained covered losses and expenses and provided a reasonable profit to the insurers. Equity as to charges made for the various classes and hazards in the Universal Mercantile Schedule, is based in general on judgment rather than statistical investigation into loss experience.

It may be said that in determining the mortality of an individual in life insurance we do not have the multitude of factors which contribute to the fire insurance hazard of a building. In my opinion a large part of the difference is in the method of approach. The life insurance medical examination may be likened to the Schedule in fire insurance rating, as it deals with the various points affecting the life of the applicant as height, weight, condition of heart, lungs, chest, the urinalysis and blood pressure. But in life insurance we are looking for abnormalities and do not differentiate between minute variations in the characteristics of the applicants.

It is conceivable that in some future era we may have at a central Bureau of Records a complete record of each human being, giving the pre-natal characteristics, obstetrician's report on birth, method of feeding during childhood and mental development. There might also be records of periodic examinations, minor phases of changes in pulse rate and blood pressure, also the results of test meals passed through the system and analysed. A group of experts might then determine as their point opinion of any characteristic that such a minute variation merited an addition of a tenth of one per

cent of the normal mortality or a deduction of three tenths of one per cent. To the actuary this would be analogous to the present system of Schedule Rating in Fire Insurance. In such a hypothetical state of affairs, it would be stated that the multitude of variations in mortality could not possibly be tested by statistical analysis, as is the case with the individual items in Schedule Rating in Fire Insurance. The actuary in life insurance will then find himself in the same intellectual fog as is the case with anyone striving to find a statistical basis for rates in fire insurance at the present time. Why greater analysis of the physical characteristics is not made in life insurance is because it is impracticable to do so. The applicant's memory and knowledge of his illnesses and condition are a different factor to inanimate building, examined by an inspector, whose own patience and knowledge are the only limits to the accuracy by which the details of the schedule can be completed.

99

Increasing criticism of fire insurance rates and the challenge of unfair discrimination by insurers, has been met by more detailed analysis of the fire insurance hazard. It appears to me open to question whether this has had the effect of making the system more reliable or more accurate. When all these additions and deductions have been made, what relation has the final rate to the risk? Omitting for the moment any consideration of the measure of the minor and minute variations, the success of Schedule Rating, even in the aggregate, can only be determined by an examination of the experience, class by class, namely, a comparison of premiums charged and losses paid on the various classes of risks.

Schedule Rating has been defended as a factor in fire loss prevention. As certain structural improvements are made it follows that certain reductions are made according to a predetermined scale. As the fire prevention equipment or

water supply of a town is improved so the key rate is reduced. But so long as the relative charges have no statistical basis so long can the rates charges be challenged as inequitable. Changes are continually being made in reduction of ratings or increases in allowances or additional allowances for new features but it might be challenged that interests with influence can, by their agitation, obtain such allowances at the expense of the great body of insurers.

100

All insurance losses are paid out of a common fund to which all insureds contribute and thus equity is of vital importance. The fire insurance companies have a duty in seeing that no individual or group of individuals obtain any advantage over the other contributors to the common fund. On the North American Continent the Governments for many years have exercised the closest supervision of the insurance business and this trend has been spreading throughout the world. It is thus essential, if insurance companies are to be allowed to continue to operate, that they be able to justify their rates and rules.

There is one criticism of the Universal Mercantile System which is of interest in the calculation of fire rates. All additions to the key rate in the Universal Mercantile System are in the nature of flat extras and the same extra applies irrespective of the key rate. Thus the addition for an open staircase is the same where the key rate is 25 cents per \$100 sum insured as where it is 50 cents. The additional hazard of an open staircase would appear to be a function of the key rate and thus should be dependent on it. Additions for deficiencies should thus be in the nature of percentages of the key rate and not flat additions.

Experience Rating

The influence of the United States on Canadian practice is the justification for referring here to a suggested plan where-

by the rates for different classes of risks could be calculated on an actuarial basis. The originator is Mr. E. G. Richards, formerly President of the National Board of Fire Underwriters. The plan was originally suggested in 1915 and is outlined in his work, "The experience Grading and Rating Schedule" (New York, D. Van Nostrand Co., 1924 Edition). The details of the plan are tentative and are not complete. Briefly, the risks are divided according to grade of city and town (10 classes) and each of these groups into 430 occupancy classes of the National Board Classification. Each occupancy is then subdivided by construction into three classes, namely, Firepoof, Brick and Frame. The quality of the risk is then determined according to five classes and each subdivision is further divided according to "Inherent Hazard" (danger from fire within a risk which is inseparable from it regardless of surroundings), "Internal Exposure" (presence of risks in building other than the risk under consideration) and "External Exposure" (surroundings hazards outside the building). The data was to be obtained from the whole of the United States and the rates were to be adjusted for each State subsequently. The Richards' plan should have serious consideration as it has been put forward by an eminent fire insurance underwriter and further as certain suggestions of Mr. Richards have an immediate practicability.

Mr. Richards suggests that grades be determined by allotting points for various deficiencies similar to the Schedule Rating of a risk and to grade the result according to the final net total, as, Excellent (1-20), Good (21-40), Average (41-60), Indifferent (61-80), Poor (81-100). His "grading of a risk" must be distinguished from the "rating of a risk" but to my mind it indicates a possible solution of many of the objections to Schedule Rating. If the rates charged for a risk were according to its grade and the multitude of deficiencies and deductions were for the purpose of determining

the grade, the judgment which decided that one cent or 1% should be added for a certain deficiency would not be questioned to the same extent. A slight error one way or the other would not necessarily change the grade and hence the rate would be unchanged. It might then be possible to analyze the experience of each grade of the risk and thus indirectly check the additions for deficiencies and deductions on which the grading was based. Out of this might arise a simplification of Schedules which would concentrate on material variations in the fire hazard and omit entirely many of the present trivialities. Ultimately the experience by grades would be of real significance in checking the basis by which the grading was made. Changes in the rate of a risk by improvements in the hazard would only arise, if such improvements changed the risk materially and so changed the grade.

Another interesting point of Mr. Richards' plan is to make the Commercial Rating (Capital and Credit) of the risk a feature of the fire insurance rating. From the charts of this paper it will be agreed that there is much to be said in its favour. At the present time an incorporated concern with large capital and surplus, generally has to pay the same fire insurance rate for the same type of building and contents, as a small concern where fluctuations in the commodity price of their goods might introduce a substantial moral hazard. In Canada and the U. S. A. such Commercial Credit Ratings are readily available and widely used for other purposes. Reports as to the standing of firms are used in fire underwriting now but only to see if there is an obvious existing moral hazard on the basis of which the risk would be declined outright.

Under the Richard's plan the fire rate would be determined by calculating the rate of loss per \$100 exposed under each factor. This would appear to be the only correct measure. Present classification systems by taking the ratio of losses

to premiums are unsatisfactory. A scientific system should allow for the expense, loading varying according to the type of business. Thus on residential property it would differ from mercantile and manufacturing risks. Further, on sprinklered and fire-proof structures, where the rate is very low, the inspection costs might be better treated as a constant per \$100 insured rather than a percentage of the premium. A sprinklered building, at a rate of, say, 12 cents per \$100 yields a premium of \$240 a year for a \$200,000 sum insured. Inspection costs, say, at 5% of the premium (taking the business of all classes) would only yield \$12 which would not cover adequate inspection over the year for a sprinklered risk where frequent inspection is essential. Thus an Earned Loss Ratio of 33% as shown in the Dominion Classification on Sprinklered Risks might not be so profitable as this ratio might indicate.

The problem of fire insurance rating as it appears to me, is not to pretend to compute the rate on any piece of property to the exact cent or even five cents but to segregate insurable values into such classes and divisions, that each class can be looked upon as a fairly homogeneous unit, to which the losses of that class can be apportioned in the proportion of the value insured. A risk in any city may part of the total risks in that city and part of that class of risk throughout the country. If a grading system were adopted it should be possible to obtain a check on the equity of the rates charged from both angles. If the data in Canada were insufficient for an elaborate classification, classes could be grouped. The trained investigator is aware what valuable information can often be obtained from quite limited data.

It must be admitted that no scheme for the rating of fire risks by actuarial or statistical processes has been put into force in Canada or the U. S. A. although the latter country represents the largest aggregate of insurable values in any country

in the world and, unfortunately, none is contemplated. In countries where fire rates are very low the problem may be unimportant so long as equity, in a broad general sense, is carried out and the buyers of fire insurance are satisfied. But in Canada where fire rates are so high and there is evidence of dissatisfaction by the public, the problem is one of importance. This paper only pretends to point out the need for some attempt to a closer approximation to the rating of risks. It is a subject on which so little has been written that every discussion should be of value. A proper system of rating will not make the underwriting any more automatic than it is at the present time but it will make for greater equity between different classes.

1824

*Plus d'un siècle de service
aux agents et assurés.*

1937

**THE YORKSHIRE INSURANCE COMPANY
LIMITED**

ET

**THE LONDON & PROVINCIAL MARINE &
GENERAL INSURANCE COMPANY
LIMITED**

INCENDIE**AUTOMOBILES****ACCIDENTS**

L'actif total dépasse \$82,000,000.

Surplus de l'actif sur le passif en Canada \$4,480,875.

*Bureau principal au Canada***ÉDIFICE YORKSHIRE - MONTRÉAL**

Gérant pour le Canada
F. E. DUFTY

Surintendant du
Département des Accidents
O. L. DUNCOMBE

Surintendant des Agences, Québec et l'Ontario Est
LOUIS PAUL CARON

La situation économique du Canada

105

par

JEAN-CLAUDE MARTIN, L.S.C.

Deux faits importants ont marqué le début du deuxième trimestre de 1937: une hausse extraordinaire des cours du blé et une baisse soudaine de la cote à la Bourse de Montréal. Le premier est attribuable à une demande relativement forte en face d'une offre raréfiée et, dans une certaine mesure, à la spéculation. Quant au second, il est dû à la panique qui a suivi la rumeur voulant que l'or soit déprécié. Dans le premier cas, bien que les cours aient fléchi depuis, les perspectives du marché n'en sont pas moins favorables. Dans le second, la confiance est revenue jusqu'à un certain point, mais il est probable que les cours resteront assez bas pendant tout l'été.

Il y a bien des facteurs qui, en dehors de l'apathie saisonnière, expliquent la tendance actuelle de la Bourse, depuis la situation de plus en plus dangereuse qui existe en Europe jusqu'aux conflits répétés qui mettent aux prises, ici comme ailleurs, le capital et le travail. Espérons que les grèves qui ont éclaté ces temps-ci, notamment dans le Québec et l'Ontario, n'auront pas se multipliant et que, s'il devait s'en produire d'autres, elles se régleront de façon aussi satisfaisante que celles que nous avons connues jusqu'à présent.

D'autre part, s'il est juste de dire que les cultivateurs de l'Ouest dont la récolte n'a pas été anéantie vendront bien leur

blé, il reste que les autres souffriront beaucoup de la sécheresse qui a affecté la Plaine. La récolte totale de blé sera réduite de moitié par rapport à celle que l'on entrevoyait, ce qui fera perdre quelques centaines de millions de dollars aux compagnies d'entreposage, aux chemins de fer et aux minoteries. Le gouvernement fédéral a adopté un plan destiné à soulager les cultivateurs éprouvés.

Cela dit, examinons brièvement, au moyen de statistiques, comment a évolué la situation économique du Canada au cours du dernier trimestre écoulé.

D'après l'Office fédéral de la Statistique, l'indice économique, dont les six éléments constitutifs sont les chargements de wagons, le volume des transactions boursières, le prix des obligations, le cours des actions ordinaires, les prix de gros et les compensations bancaires, l'indice économique, donc, tout en suivant d'assez près la courbe des mois correspondants de 1936, a été constamment en avance sur cette dernière. Néanmoins, l'indice a marqué pour chaque mois une régression sensible, sauf pour le mois de mai, où, après d'assez larges fluctuations, il est survenu à son niveau primitif. La différence entre les chiffres de 1937 et ceux de 1936 était cependant moins grande à la fin de juin, à cause d'une avance considérable enregistrée par l'indice au cours du sixième mois de l'an dernier.

Ainsi, à la fin de la première semaine complète d'avril, cette année, l'indice économique s'élevait à 114.2, par rapport à 107.3 la semaine correspondante de 1936. Le 1er juillet, l'indice était tombé à 109.6 (106.1 en 1936). A la fin de ce dernier mois, il était à 110.0 (102.5 en 1936) et, à la fin de la semaine terminée le 3 juillet, à 108.1 (107.0 en 1936).

Pour ce qui est des indices particuliers, le mouvement le plus remarquable a été celui du cours des obligations, ces dernières ayant en général rattrapé le terrain perdu pendant le

premier trimestre de l'année. Les autres indices ont été très irréguliers.

Qu'est-ce qui nous attend pour les trois et même les six prochains mois? C'est assez difficile à dire, mais en général les perspectives sont encourageantes. Par ailleurs, on note que les rentrées d'impôts se font bien et accusent des augmentations par rapport à l'an dernier. L'orientation de la politique fédérale pourrait donner quelques indications, mais il n'y aura probablement pas de session avant 1938. D'ici là, le cabinet devra étudier maintes questions. M. King, qui revient d'Europe après avoir passé par plusieurs pays et conversé avec quelques chefs d'Etat importants, nous réserve peut-être des surprises. Il y a lieu de croire qu'elles seront agréables.

Rappelons, en terminant, que le Canada et la Nouvelle-Zélande ont établi la base d'un accord commercial.

107

SHAW & BEGG, INCORPORATED

Gérants provinciaux

465, RUE ST-JEAN - MONTRÉAL - MARquette 6246

offrent toutes facilités pour l'assurance-incendie, automobile et tous genres de responsabilité à des taux réduits.

Administrateurs de: Wellington Fire Insurance Co., fondée en 1840, Federal Fire Ins. Co. of Canada, fondée en 1922, Consolidated Fire & Casualty Ins. Co., fondée en 1912.

A G E N T S D E M A N D É S

CANADIAN GENERAL INSURANCE CO. TORONTO GENERAL INSURANCE CO.

Deux compagnies canadiennes qui méritent la confiance des assurés
les plus au courant de l'assurance.

Bureaux à St-Jean, N. B. - Montréal - Toronto - Winnipeg - Régina
Edmonton - Vancouver



CONTRÔLONS NOS
DÉPENSES

▼
ÉCONOMISONS AVEC
INTELLIGENCE ET NE DÉPENSONS
QU'AVEC SAGESSE



LA BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1846

COFFRETS DE SÛRETÉ À TOUS NOS BUREAUX

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

Le «switching» est-il toujours un crime?

par

LUCIEN LADOUCEUR, L.S.C.

Agent de la Dominion Life Assurance Company

109

Notre collaborateur aborde aujourd’hui un sujet délicat: le «switching» ou la reprise des contrats en assurance sur la vie. Comme on sait, l’attitude des compagnies d’assurance est théoriquement catégorique sur ce point: la résiliation est au désavantage de l’assuré. En pratique, elle l’est moins; car l’opinion qu’exprime ici M. Lucien Ladouceur est ouvertement ou non celle d’un très grand nombre de gens. Aussi, chaque année une part des affaires nouvelles résulte-t-elle d’un virement qui, à notre avis, ne serait avantageux pour personne si, au moment de la souscription du contrat, on avait uniquement tenu compte des besoins et des moyens de l’assuré. Or, tel n’est malheureusement pas toujours le cas à cause de l’ignorance ou du manque de conscience professionnelle d’un trop grand nombre d’agents. Le virement ou «switching» n’est-il pas alors recommandable quand l’assuré n’a pas la police qui lui convient? Incontestablement, affirme notre collaborateur, qui n’hésite pas à bouleverser l’orthodoxie officielle.

La difficulté à notre avis est de savoir où et quand s’arrêter. Si l’on permet à chacun de recommander l’annulation sans frein, sous prétexte que l’assuré n’a pas ce qu’il lui faut, on expose le public à des abus sans nombre car l’assuré aura bien rarement ce qu’il lui faut.

Alors que faire? Il faut former l’agent et le rémunérer différemment, répond M. Ladouceur. En cela, nous nous accordons pleinement avec lui; mais nous souhaitons une collaboration de l’Etat, des syndicats d’assureurs et des universités.

Un autre de nos collaborateurs présentera le point de vue des assureurs dans notre prochain numéro. Ainsi, le lecteur aura les deux aspects de la question. — A.

110

Mon article d'avril ne se proposait pas précisément de plaire. Beaucoup, cependant, ont applaudi à ce que j'avais osé écrire. Oh! j'en ai scandalisé, peu heureusement. Il aurait mieux valu, m'a-t-on longuement expliqué, emmailloter la vérité. Triste siècle où cette belle dame ne doit se montrer que voilée.

On m'a également reproché (que dira-t-on, cette fois, mon Dieu) mes accusations, susceptibles de nuire à l'assurance-vie et à ses représentants, chez les assurables qui pourraient les lire. Mais où veut-on que je dise ce que je pense, que nous pratiquions cette nécessaire dissection? Ce que nous aurons croupi dans nos défauts pour ne pas avoir osé en parler. Se taire . . . mais quel résultat cette mauvaise consigne . . . a-t-elle jamais donné?

Aujourd'hui, je parlerai du fameux « switching ». J'ai longtemps cherché le mot français capable d'en rendre tout le sens. J'avoue n'avoir rien trouvé qui me satisfasse. Aussi, garderais-je le mot si courant, qu'on a parfois envie de l'adopter. Nous n'en avons pas de définition officielle. J'imagine qu'il y en a au moins deux: celle des agents et celle des compagnies.

Pour l'agent seul, celui qui remplace un ou des contrats par un autre sans aucun avantage appréciable soit pour l'assuré, soit pour ses bénéficiaires, soit immédiat soit lointain, lèse l'intérêt du client qui prime celui des compagnies comme celui de l'agent et mérite une sanction. Comme les compagnies écrivent au dos de leurs contrats: « Toute personne qui vous conseille de discontinuer cette politique et de la remplacer par une autre, cherche, à vos dépens, son propre avantage » ou quelque chose d'approchant, il devient logique de conclure,

qu'à leur sens, tout remplacement de contrat par un autre s'appelle du « switching ».

Or, voilà une affirmation bien générale, un principe bien catégorique. C'est me dire, à moi vendeur rencontrant une personne à mon sens mal assurée, qu'alors je dois ou me taire, parce que lui conseiller un contrat dans ma compagnie serait *toujours* méconnaître son intérêt, ou lui indiquer les modifications dans les compagnies qui l'ont mal servi, satisfait de mon devoir accompli. Or, il se trouve que les deux attitudes me répugnent, la première, parce qu'elle est fausse, la seconde, parce que je hais qu'on me prenne pour un imbécile et un dupe.

Encore pour cette article, comme je ne dois pas abuser des pages restreintes d'une revue qui devrait pouvoir publier à cent pages au moins, je devrai me limiter hélas et, forcément, être incomplet, je m'en excuse. Voyons cependant. Tout agent sérieux et compétent, après avoir étudié les besoins et le programme d'assurance-vie d'un assuré, est fréquemment forcé de conseiller des modifications marquées. C'est une constatation courante, sans doute pénible mais logique quand on songe aux méthodes hâtives et à la formation inadéquate d'un grand nombre d'agents. C'est, par exemple, le cas de l'ouvrier traité à la « dotation 85 ans » quand il ne peut même pas acheter, au taux de la « vie entière », une protection adéquate à sa famille. J'hésiterais alors à démolir? Et quand c'est une dotation à plus court terme, il devrait alors exister un droit de recours en justice contre le vendeur ignorant ou cynique. Ou encore, à quel agent expérimenté n'est-il pas arrivé, après étude approfondie, de découvrir . . . que tel déboursé, appliqué différemment ou en tenant compte . . . des clauses spéciales et particulièrement avantageuses que l'on peut greffer aux contrats, donne de meilleurs résultats, pratiques, tant à la mort, qu'à la retraite ou en cas d'incapacité? Ou même que ma connaissance de l'assurance-vie m'indique, qu'en remaniant le

programme de M. X., même avec perte légère, j'arrive à mieux satisfaire les besoins de sa famille et les siens propres, je me crois professionnellement tenu de lui conseiller un changement. C'est, en somme, l'histoire du bonhomme tout fier de se construire une maison de trois étages et qui arrête un sien ami architecte, pour lui en faire admirer les fondations. Après examen, ce dernier lui dit: « Je regrette la peine que je vais te causer, mais il serait plus qu'imprudent d'y poser trois étages ». Après calculs, vérifications, le bonhomme découvre la véracité du dire de son ami. Que faut-il conseiller alors, l'entêtement ou le recommencement courageux, sans doute dispendieux, mais, en définitive, moins que les dommages à brève échéance. Vingt fois l'an, l'assureur-vie est l'ami architecte qui doit désillusionner l'assuré. Et il ne faudrait pas toucher à ces contrats, allons donc! On nous dit qu'alors il faudrait lui conseiller les modifications dans les compagnies où il est assuré, charmant! Cette fois, c'est l'histoire du médecin consulté en second qui, constatant l'erreur ou la négligence grossière de son prédecesseur, corrige puis insiste afin que « son » client continue à son ignorant collègue un encouragement qu'il n'a jamais mérité estimant qu'un aussi beau geste vaut bien un vil métal. A ce compte, chers et prospères collègues calculez, votre revenu futur oui, j'ai dit futur, car pas un seul ne pratique cette méthode de dupe. Ce n'est pas moi d'ailleurs qui m'en scandaliserai. Qu'occasionnellement on doive, quand il y aurait perte grave et réelle, faire preuve d'un conscientieux désintéressement, j'en suis, j'ai des noms et vous en avez tous que nous pouvons donner pour fin de vérification à qui pourrait douter. Mais, quand la différence est insignifiante, je « bouffe » la transaction. Je me prétends très soigneux de mon honnêteté professionnelle et je ne reconnaîs à aucune compagnie le droit de dire, parlant de moi: « Toute personne qui vous conseille de discontinue cette police et de la remplacer par une autre cherche, à vos dépens, son propre avantage ».

J'admetts les pertes que signifient les abandons de contrats. Qu'on ne tente pas cependant de les corriger sur le dos des assureurs honnêtes et compétents en répandant chez le public l'injuste croyance que: « Toute personne etc. ».

Mais, enfin, me dira-t-on, le « switching » condamnable existe! En effet, et sur une douloureuse échelle, tant pour les compagnies que pour les assurés. Qu'on sévisse alors impitoyablement. Il y a faute, à base d'ignorance ou d'incompétence, peu importe, qu'il ait châtiment. *Mais n'y a-t-il qu'un coupable?* Comparons à la médecine, puisque nous faisons de la « médecine économique ». Une fois l'étudiant admis à la pratique, il a le droit légal de soigner. S'il commet des erreurs, il est seul responsable parce qu'on a pris toutes les précautions en l'instruisant longuement; le mal est dû à l'inégalité intellectuelle des candidats. De ceci, il faut conclure que les compagnies qui livrent le public à des conseillers auxquels elles n'ont même pas inculqué les principes élémentaires de l'assurance-vie, partagent, par anticipation, la responsabilité des erreurs nombreuses et inévitables. On n'échappe pas aussi facilement aux conséquences de ses actes. Et, c'est tristement comprendre le problème du « switching » que d'espérer de solutionner par un erratique avertissement dont le plus clair résultat est de compliquer le travail de l'agent qui, pour se justifier, doit, belle situation, critiquer son employeur. Théoriquement, voilà qui devient compliqué? En pratique cependant, c'est très simple, tout le monde pèche à tour de bras, bien qu'en s'en défendant et les compagnies, dont l'agent est pincé, font l'impossible pour justifier.

Le mal est-il incurable? Absolument pas! Qu'on nous accorde une rémunération suffisante et fixe, alors nous ferons preuve d'un désintéressement qui réjouira toutes les compagnies. C'est impossible? Ce que je m'en doutais! Alors qu'on forme des vendeurs compétents, qu'on leur donne une

culture, qu'on en fasse des professionnels. Le client sera alors occulté et traité avec conscience et science. Le travail mieux fait ne prêtera qu'infiniment peu à ces remaniements de fond en comble qu'on appelle, à juste titre, la grande plaie de l'assurance-vie.

114 C'est en vain que l'on cherchera une autre solution. Je la dis le seul exutoire. Trouvez-moi d'ailleurs une carrière où l'on peut connaître un succès durable sans une formation sérieuse et sans un esprit chercheur. Négligeons les protestations de ceux qui ne veulent pas ou ne peuvent plus s'imposer pareille tâche, pardonnons-leur même les qualificatifs suprêmement humiliants qu'ils nous méritent chez le public, mais groupons les bonnes volontés, plus nombreuses qu'on ne l'imagine, afin de devenir des professionnels organisés, des conseillers économiques respectés et recherchés.

Disons-nous bien que cette mentalité supérieure, propre au professionnel et tant enviée ne tient qu'à la formation dont ils ont profité. Ce sont des disciplinés, conscients de leur valeur. On soigne une réputation péniblement acquise.

Dans mon dernier article, je suggérais un stage universitaire. On m'en a signalé le côté ardu à cause de la nécessaire collaboration financière des compagnies et le temps qu'il faudrait pour convaincre monsieur Tout-le-Monde. Heureusement, ce n'est pas le seul moyen d'atteindre au but rêvé. En voici un autre, je le livre à une discussion que je souhaiterais et à laquelle j'invite tous les biens intentionnés, les progressifs, les réalisateurs. Nous avons, à Québec, un département d'assurances. Or supposons qu'il instituerait un examen de compétence d'une très grande sévérité auquel les agents ne seraient nullement tenus de se présenter, mais qui donnerait droit à un titre absolument exclusif et « ronflant », pourquoi pas! Ce titre, il me semble aurait tôt fait de devenir précieux tant pour le titulaire qui, c'est humain, en répandrait vite la signification chez l'assurable que pour le public en raison du service

de haute qualité qu'il lui assurerait. Si bien que l'agent ordinaire se verrait, dans peu d'années, forcé de le rechercher, et pour ce, d'étudier ou de voir son revenu stagnant.

Le côté financier, i.e., honoraires des examinateurs et frais de déplacements seraient automatiquement réglés par le droit de présentation qui ne serait pas trop élevé, à \$20 ou \$25.

Je n'ai pas la prétention de préconiser la solution parfaite tant s'en faut, mais je cherche. Si tous en voulaient faire autant, nous trouverions.

115

N. B. — Je n'ai rien dit de l'importance de remanier l'échelle des commissions. Je sais qu'un camarade à moi veut exposer prochainement cet épineux problème et démontrer jusqu'à quel point l'intérêt de l'assuré et celui de l'agent sont souvent en conflit.



- qui rémunère ses agents d'après un mode tout à fait nouveau — elle les associe aux succès de l'entreprise.

- Aucune autre compagnie canadienne d'assurances ne rémunère aussi équitablement ses agents.



Parlez-leur-en.

Succursale de Montréal: ÉDIFICE DOMINION SQUARE

PAUL BABY
Gérant

ÉMILE DAOUST — A. J. PINARD
Gérants Adjoints

J. E. CLÉMENT Inc.

annoncent qu'ils ont adjoint à leur organisation une forte compagnie anglaise

EXCESS INSURANCE CO., LTD.

Siège social: Londres, Angleterre

Actif excédant \$9,000,000.

Les facilités de cette compagnie ainsi que celles de

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA CONTRE L'INCENDIE

et celles de

LA NATIONALE DE PARIS, FRANCE

sont à la disposition des agents qui désirent se procurer un marché
« non-Tarif » permanent.

Bureau central au Canada : 465, rue St-Jean, Montréal

INCENDIE

AUTOMOBILES

ACCIDENTS

VOL

LA FONCIÈRE CIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

LA FONCIÈRE CIE D'ASSURANCES

contre les Risques de Transports et les Accidents de toute nature

SUSSEX FIRE INSURANCE COMPANY

L'actif total dépasse \$25,000,000.00

Demandes d'agences sollicitées

P. J. PERRIN, *agent général* R. F. GOUR, *sous-agent général*
Chambres 504-505 Edifice Lewis
465, RUE ST-JEAN, MONTRÉAL Tél. MARquette 7571-7572-7573

Les valeurs garanties

par

117

THURIBE BELZILE, L.S.C.¹
Directeur de La Mutuelle-vie de l'U. C. C.

II

Les valeurs d'emprunt

Dans notre article précédent,² nous avons parlé des valeurs de non-déchéance. Ces valeurs, garanties par chacune des polices des sociétés d'assurance sur la vie, permettent à tout assuré dont la situation, changeant soudain du tout au tout et d'une façon définitive, devient telle qu'il lui faille cesser de verser ses primes, de tirer parti quand même de sa police d'assurance. Nous traiterons aujourd'hui d'autres valeurs garanties par les polices: les valeurs d'emprunt.

Nous disions l'autre jour qu'on a tort d'appeler « valeur de rachat » ce qui est en réalité une valeur de résiliation. Nous dirons de même aujourd'hui qu'il n'est pas juste de parler de valeurs d'emprunt. En effet l'assuré qui obtient de l'argent sur la garantie de sa police ne contracte pas un emprunt; il obtient tout simplement une avance de fonds. L'argent qu'on lui verse ou dont on se sert pour payer sa prime arriérée lui appartient en propre. Contracter ce qu'on appelle un emprunt sur une police, ce n'est donc pas obtenir une faveur; c'est tout simplement jouir d'un droit que garantit la police. Nous par-

¹ Voici la deuxième partie de l'article de notre collaborateur paru dans le numéro du 5 mai 1937 de « La Terre de Chez Nous ».

² Voir « Assurances » d'avril 1937, p. 27 et suivantes.

lerons cependant de valeurs d'emprunt et de prêts parce que l'usage a pour ainsi dire consacré ces expressions.

Les polices d'assurance sur la vie contiennent deux clauses relatives aux valeurs d'emprunt. La première s'intitule « Prêt automatique de la prime »; la seconde a pour titre « Prêts ».

Le prêt automatique

118

En quoi consiste le prêt automatique de la prime?

Tout assuré a trente jours de délai, à compter de la date d'échéance, pour payer chacune des primes arrivant à échéance en vertu de sa police. Pendant les trente jours en question, sa police est en vigueur, si bien que s'il mourait pendant ce délai sans avoir payé sa prime courante, la société effectuerait le règlement de la police comme si la prime avait été versée. Pendant les premières années de la police, celle-ci tombe en déchéance et est annulée à l'expiration des trente jours de délai si la prime échue n'a pas été versée. Pour la remettre en vigueur, l'assuré doit payer, avec intérêt, la prime arriérée et fournir des preuves, médicales ou autres, établissant qu'il est encore assurable.

Après que sa police a été en vigueur pendant trois ans, l'assuré ne perd pas le bénéfice de sa police pour avoir omis de payer une prime pendant les trente jours de délai prévus ci-dessus. La société lui avance alors sa prime impayée sur la garantie de la valeur de rachat de sa police. Nous avons expliqué ce qu'est la valeur de rachat d'une police. Si cette valeur de rachat est assez élevée pour couvrir toute la prime échue et impayée, plus l'intérêt (calculé à 6% l'an) exigible sur cette prime jusqu'à l'échéance de la prime suivante, la société avance le plein montant de la prime; sinon, elle n'en avance qu'une partie. La police reste en vigueur tant que la valeur de rachat est assez élevée pour couvrir les primes ou parties de primes

échues et impayées et les intérêts exigibles sur ces primes ou parties de primes.

Lorsque l'assuré est en mesure de le faire, il verse, d'un seul coup ou par petits acomptes, le montant des primes avancées, avec intérêt, et continue de payer les primes subséquentes lorsqu'elles arrivent à échéance. Sa police ayant été maintenue en vigueur, il n'a nullement besoin de prouver qu'il est encore assurable. Sa police est si bien restée en vigueur qu'advenant son décès pendant que des primes lui ont été avancées en vertu du prêt automatique de la prime, la société verse le capital assuré; cependant elle retient sur ce capital le montant des primes avancées et l'intérêt sur ces primes jusqu'à la date du décès.

119

Le prêt ordinaire

Puisque l'assuré a droit de se servir de la valeur de rachat de sa police pour payer une ou des primes qu'il est incapable de verser à l'échéance, il a aussi droit de se servir de cette valeur de rachat pour obtenir une avance de fonds. Lorsque sa police a une valeur de rachat, c'est-à-dire après qu'elle a été en vigueur pendant trois ans, il a droit de contracter un emprunt jusqu'à concurrence du montant de la valeur de rachat, déduction faite de l'intérêt (calculé à 6% l'an) exigible sur le montant de son emprunt jusqu'à la fin de l'année courante de la police.

Comme, dans ce cas, l'emprunt ne doit pas servir à payer une prime exigible en vertu de la police, l'assuré doit signer une convention d'emprunt transportant le bénéfice de la police à la société, en garantie de son emprunt et de l'intérêt. De même, si le montant de son emprunt et de l'intérêt exigible vient à excéder le montant de la valeur de rachat, la police est annulée. Mais jusque-là sa police reste en vigueur. S'il meurt avant d'avoir remboursé son emprunt, la société retient, lors du règlement, le montant qui lui est dû.

120

Avantages et dangers

Il est évident que les valeurs d'emprunt offrent à l'assuré des avantages précieux. Le prêt automatique de la prime lui permet de maintenir sa police en vigueur et par conséquent d'en conserver le bénéfice pour le bénéficiaire désigné lorsque, par suite de circonstances défavorables, il lui est impossible de verser une prime à l'échéance. Par ailleurs, le prêt ordinaire lui permet de faire face à une situation critique lorsque, ayant à effectuer sans délai un paiement imprévu, il lui est pénible ou impossible d'obtenir un prêt à court terme sans offrir des garanties légales dont les frais seraient onéreux.

Cela ne veut pas dire qu'il faille profiter de la première occasion pour se laisser avancer une prime ou pour contracter un emprunt pour payer des dépenses courantes ou ordinaires, ou, ce qui est encore plus grave, pour spéculer de quelque façon. La valeur d'emprunt est une réserve de sûreté à laquelle un assuré sérieux n'a recours que dans les cas de nécessité absolue. En user dans d'autres circonstances, ce serait spéculer sur les biens du bénéficiaire et risquer de lui retirer tout bénéfice.

En effet, il ne faut pas oublier qu'en contractant un emprunt sur sa police, l'assuré utilise à son profit de l'argent qu'il avait en quelque sorte promis de donner au bénéficiaire. S'il mourait avant d'avoir remboursé son emprunt, le bénéficiaire se trouverait privé de la somme empruntée. En réalité, l'assuré lui aurait promis un capital de \$1,000, par exemple, et il lui laisserait un capital de \$800 seulement.

Comme les langues d'Esopé, les valeurs d'emprunt sont précieuses pour l'assuré qui en use à bon escient, mais elles deviennent une calamité quand l'assuré en abuse ou s'en sert pour dilapider les biens futurs qu'il avait acquis en payant les primes de sa police.

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Affiliée à l'Université de Montréal

*Prépare aux situations supérieures du commerce,
de la finance et de l'industrie*

COURS DU JOUR — COURS DU SOIR

COURS PAR CORRESPONDANCE :

comptabilité, mathématiques, droit civil, droit commercial, langue anglaise, langue française, économie politique, géographie économique, histoire universelle, langues étrangères (anglais, italien, espagnol, allemand), d'après la méthode linguaphone.



Nous attirons particulièrement l'attention des courtiers et agents d'assurances, des employés des sociétés d'assurances, sur nos cours de droit, d'économie politique, de langue française et anglaise, et d'actuariat.



TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

AU DIRECTEUR

535, avenue Viger, Montréal

SOLIDE

Fondée en 1869

PROGRESSIVE

Capital payé: \$3,000,000.00

NEW HAMPSHIRE FIRE INSURANCE CO.

Département canadien:

276 OUEST, RUE ST-JACQUES,

MONTRÉAL

R. de GRANDPRÉ, Gérant

FIXEZ-VOUS UN BUT

Prenez la résolution d'économiser \$50, \$100, \$500 ou \$1,000 en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés du début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$137,000,000

530 BUREAUX AU CANADA

65 SUCCURSALES À MONTRÉAL



L'UNION
Compagnie d'Assurances contre
l'incendie, les accidents et risques
divers. de Paris, France.

25ième ANNIVERSAIRE AU CANADA

Incendie, Vol, Automobile

Actif excédant \$40,000,000

Taux réduits pour risques dans
toutes les branches.

J. P. A. GAGNON, Gérant
465, rue St-Jean, Montréal

O. LEBLANC & FILS, LIMITÉE

AGENTS GÉNÉRAUX

Union Marine & General

Insurance Co. Ltd.

Anglo Scottish Insurance Co. Ltd.

Royal Scottish Insurance Co. Ltd.

Patriotic Assurance Co. Ltd.

Compagnie française du Phénix

266, RUE NOTRE-DAME OUEST

MONTRÉAL



PROVINCE DE QUEBEC

**Liste des agents d'assurance sur la vie
autorisés, du 1er janvier au 30 juin 1937,
à faire affaires dans la province de Québec
durant l'année 1937.**

**List of Persons to whom authority as Life
Insurance Agents in the Province of
Quebec has been issued for the year 1937
during the months of January 1st, 1937,
to June 30th, 1937, inclusive.**

Liste No 7 - Juillet 1937

List No. 7, issued July 1937

PROVINCE DE QUÉBEC

LISTE DES AGENTS d'assurance sur la vie autorisés, du 1er janvier au 30 juin 1937, à faire affaires dans la province de Québec durant l'année 1937.

Liste No 7 - Juillet 1937

Dressée à l'aide de renseignements communiqués par le service des Assurances de la province de Québec, la présente liste est publiée conjointement par le service des Assurances et par un comité formé des représentants de la Canadian Life Insurance Officers Association, de la Life Underwriters Association et de la Canadian Association of Life Agency Officers. On y trouvera sous le titre de l'endroit d'abord, puis de la compagnie, les noms des agents classés dans les quatre catégories officielles : A, B, C, D. En adoptant cette classification, on a eu pour but de faciliter l'étude de l'organisation commerciale des sociétés d'assurance sur la vie au Canada et, en lui accordant une certaine publicité, d'aider les sociétés à conduire leurs affaires ouvertement et avec une entière bonne foi, par l'entremise d'agents choisis par le siège social des compagnies d'assurance-vie, recommandés par la section-vie du comité consultatif et, enfin, approuvés par le Surintendant des Assurances de la province de Québec.

La nomenclature comprend la liste complète des agents à qui on a remis une licence, même si celle-ci a été annulée par la suite durant le dernier semestre.

Nous tenons à rappeler ici : a) qu'on doit communiquer sans retard au Surintendant des Assurances, à Québec, toute violation de la loi; b) que le service des Assurances n'accepte pas la responsabilité d'une omission ou d'une erreur quelconque qui se serait glissée dans le présent répertoire, malgré les précau-

PROVINCE OF QUEBEC

LIST OF PERSONS to whom authority as Life Insurance Agents in the Province of Quebec has been issued for the year 1937 during the months of January 1st, 1937, to June 30th, 1937, inclusive.

List No. 7, Issued July 1937

Compiled from list furnished by the Department of Insurance for the Province of Quebec and published jointly by that Department and a Joint Committee representing the Canadian Life Insurance Officers Association, the Life Underwriters Association and the Canadian Association of Life Agency Officers.

The list gives the following information in the order stated: Place, company, whole, general, whole time office employee or part time insurance agent, and name under classification.

The list is published to facilitate the analysis of the agency organization of all Life Companies, and as far as possible, through publicity, to ensure that the Life Insurance agency business shall be conducted publicly and in good faith, by competent and trustworthy representatives, who are each recommended by the Head Office of a Life Insurance Company, also by the Advisory Board, Life Section, and approved by the Superintendent of Insurance of the Province.

The list contains the names of all agents having received a license during the period covered, even if the license was either cancelled or revoked during such period.

Instances of violation of the law should be promptly reported to the Superintendent of Insurance, Parliament Buildings, Quebec, Que.

While every effort is made by the Department of Insurance to ensure accuracy, it cannot assume responsibility for errors or omissions in this list.

tions prises; c) que les licences sont valables jusqu'au 31 décembre seulement. On doit demander un nouveau permis dès le premier janvier.

CLASSIFICATION DES AGENTS

LE GROUPE A comprend uniquement les agents d'assurance sur la vie.

LE GROUPE B comprend les agents autorisés à traiter toutes les catégories d'assurances.

LE GROUPE C comprend les employés réguliers des compagnies, attachés au siège social ou à une des succursales.

LE GROUPE D comprend les agents qui, en outre de l'assurance sur la vie, se livrent à une occupation n'ayant pas trait à l'assurance.

The licensing year commences January 1st and all licenses terminate as at December 31st of each year.

DEFINITIONS

CLASS A refers to those engaged solely in business of life insurance.

CLASS B refers to those engaged solely in business of life and other kinds of insurance.

CLASS C refers to whole time office employees whether employed in the Head Office or Branch Office of the company concerned. This is a new classification.

CLASS D refers to those who in addition to selling life insurance are engaged in work other than insurance in any of its branches.

Montreal

AETNA

A—Christmas, H. M. — Gall, M. W.
B—Asselin, A. — Boon, H. — Boright,
C. W. — Cairns, M. J. — Christmas, C.
E. — Haemmerlé, A.-A. — Leblanc, H.
— Meagher, J. S. — Michaud, H.
Peck, B. M. — Pepper, H. F. — Riley,
B. — Roy, L. R. — Shaw, W. C. —
Wood, C. H.

CANADA

A—Angevine, J. B. — Bain, J. R. —
Barnes, W. LeB. — Bissell, D. M. —
Bissell, O. C. — Burns, J. A. — Camp-
bell, D. C. — Cayen, M. T. — Counsell,
J. G. — Cousineau, F. — Cross, O. M.
— Deeb, N. E. — Dunnigan, P. J. W. —
Ethier, A. — Farquharson, H. M. —
Fraser, K. C. — Gittleson, A. L. — Gra-
vel, R. — Heppleston, W. T. — Hopper,
V. H. — Jones, H. D. S. — Macdonald,
V. R. F. — Marier, H. — Monk, L. C. —
Porteous, J. F. — Poupart, M. — Ro-
bertson, T. D. — Ryan, A. E. — Wein-
rauch, J. G. — Winans, E. A. — Wright,
J. P.
B—Brodie, J. — Brown, C. L. — Brown,
E. H. — Charbonneau, C. F. — Hay-
cock, A. B. — Labrecque, H. — Martin,
H. A. R. — Massue, L. — Orkin, H. L.
— Ornstein, Mrs. I. — Ouellette, J.
E. — Percey, W. O'H. — St-Pierre, E.
A. — Weinrauch, B.
C—Seath, M.
D—Burton, A. H. — Ross, R. B. (Jr.).

CONFEDERATION

A—Adams, W. T. — Archambault, J.-
L.-A. — Baker, J. D. — Beauséjour, J.-
A. — Benn, F. W. — Bertram, T. S. —
Boissy, G. — Bourgeois, J.-T. — Britan,
S. — Chevalier, J.-P. — Choquette, L.
— Contant, J.-H. — Desmarais, A. —
Garneau, F. — Gorman, W. — Labelle,
P.-A. — Lafleche, E. — LeDroit, J.-G.
— Lorange, L.-A. — Malone, M.-E. —
Martin, B. W. — Noël, J.-S. — O'Gradv,
J. J. — Orchin, J. — Robitaille, J. D.
— Schoilovitz, D. — Ste-Marie, L. —
Vermette, D.
B—Belzile, P.-E. — Bernardin, J.-L. —
Bliss, R. E. — Chadwick, R. G. — Char-
trand, J.-T. — Couillard, F. — Denis, G.
— Desjardins, J.-L. — Drapeau, J.-N. —
Ellison, L.-C. — Garrett, J. F. — Green,
J. K. M. — Hutchison, M. H. — Jen-
nings, F. A. — Lagarde, E. — Langevin,
J. — Leduc, J.-A. — Léger, A.-J. —
Limoges, P.-E. — Marcil, A. — Masson,
P. (Jr.) — Miller, D. C. — Monty, A. —
Parke, G. S. — Racine, A. — Reich, H.

— Rousseau, O.-R.-C. — Sanders, C.
LeR. — Stanley, N. G. — Stewart, D. W.
— Stewart, H. A. — Stikeman, A. T. —
Tison, L. — Turpin, G. Wm. F. — Viens,
P. — Wright, L. A.
C—Allard, R. — Laflamme, W.-K. —
Rajotte, Mlle M.
D—Hickson, C. M. — Mérineau, J.-D. —
Michel, A. — Wiseberg, A.

CONTINENTAL

A—Bourette, B. — Peachy, J. W. —
Rainville, A.
B—Kneen, G. V. — Leblanc, G. —
Swift, J. H.
C—Pelton, M. D.

CROWN

A—Adelstein, J. L. — Auerhan, J. —
Bouvier, L. — Caiserman, M. — Cantin,
J.-L. — Carreau, R. — Cohen, I. B. —
Curina, B. — Daunais, J.-E. — Demetre,
J. — Godfrey, A. E. — Herlich, H. —
Lavallée, L. — Mann, D. — Mauger, J.-
M. — Neremberg, I. — O'Donoughue,
H. L. — Pelletier, J.-R. — Prendergast,
S. — Provest, R. — Rozofsky, L. — Thiba-
bault, C.
B—Arcontakis, B. S. — Babins, N. —
Blouin, A. — Bouvier, G. — Cartier,
J.-A. — Cayne, S. S. — Champagne, R.
— Chartrand, E. — Chénard, J.-T. —
Desrochers, C.-B. — Dickstein, M. —
Drolet, H. — Gratton, C. — Hollinger,
H. W. — Labelle, J. — Lalande, G. —
Lalonde, J.-F. — Lussier, D. — Mar-
cotte, I. — McCaughan, A. — Meloche,
O. — Oram, J. P. — Schechter, B. —
Soiferman, A.
C—Dénéchaud, P.-R.

DOMINION

A—Arbour, J. — Barcelo, A.-L. —
Beaudin, J.-E. — Bradley, W. B. —
Cahusac, T. G. — Daoust, E. — Farrell,
E. C. — Friedman, B. — Ladouceur, L. —
Laurendeau, P. — Marineau, H. —
Noël, C. — Pinard, A.-J. — Pinard, J.-H.
— Williams, W. — Wright, J. M.
B—Anderson, C. E. — Bohémier, J. —
Dubuc, W. — Duguay, G. — George,
D. M. — Guimond, J.-N. — Mawghan,
A.-H. — Mongeau, W. — Proulx, Mlle
F. — Sullivan, J. H. — Retallack, G. S.
L. — Retallack, Oliver M. — Leduc,
Mlle G.

DOMINION-CANADA

A—Mitchell, W. O.
B—Allan, Douglas H. — Allen, H. D.
— Barnes, J. C. — Barnes, H. C. —

Beaudin, G. — Bégin, P.-P. — Charlebois, J. — Emo, H. W. — Fortier, P.-H. — Gautier, M. — Lambert, R. — Marion, Mlle M. — Mitchell, W. J. — Stewart, J. C. — Trudeau, U.-R.

EATON

B—Reynolds, H. W.

EMPIRE

A—Dingman, G. R. — Dingman, M. O. — Dionne, W.-H. — Jorgenson, J.-Z. — Koch, M. — Lalumière, J. — Letendre, W. — McDevitt, H. — Paré, H.

B—Magnan, J.

C—Lanctot, E.-C.-N.

D—Duranleau, N.

EQUITABLE

A—Shackwell, R. A.

B—Mitchell, J.

EXCELSIOR

A—Benoit, H.-J. — Bolland, W. — Caswell, J. A. — Dacks, I. — Décarie, A. — Desjarlais, J. C. F. — Desjardins, A. — Edmonds, B. W.K. — Forest, A. — Glackmeyer, J. E. — Gronau, E. S. — Guttmann, S. — Hershon, C. C. — Hornstein, J. — Howards, L. H. — Lahaie, L.-J. — Lahaie, R. H. — Langlois, G. — Laroche, P.-E. — Lavoie, A.-E. — Lepine, J.-A. — Neumann, J. — Ouellet, J.-A.-S. — Pollack, S. — Racicot, G.-H. — Russel, W.-H. — Sabb, N. S. — Sheppard, G. F. — Ste-Marie, A.-A. — Tarte, G. — Whitehead, F. W. F. — Wodon, V.

B—Beauchemin, M. — Beck, G. R. — Benoit, J.-A. — Blanchet F. — Boileau, A. — Bougie, J.-L. — Bourgault, J.-A. — Camirand, B. — Caplan, P. — Després, R.-C. — Drapeau, J.-A. — Gingras, O.-L. — Goldstein, C. H. — Greenford, S. — Henderson, J. B. — Jamieson, A. T. — Jennens, P. J. — Lafond, A. — Lahaie, G. — Levee, M. P. — Lord, C. — Marion, E. — McElroy, J. — Ofshitzer, A. — Pauzé, R. — Payette, O. — Plouffe, A. — Poulin, J.-H. — Romback, N. — Roy, P. — Wolofsky, A. — Carreau, J. — Hershon, Mrs. R. — Baig, J. K. — Bender, H. W. — Neasmith, A. B.

GREAT-WEST

A—Aron, C. W. H. — Bélanger, O. — Burque, G.-E. — Butler, C. A. — Garneau, G.-P. — Carreau, J.-G. — Clement, A.-H. — Coutu, A.-J. — Dagenais, G. — Daveluy, A. H. — Francis, D. B. — Garstang, T. — Girard, P. — Heffernan, F. — Hubbell, D'A. O. — Jordan, Mrs. M. M. — Lajeunesse, J.-E. —

Lambert, L.-J.-A. — Larivée, J.-H. — Lavigne, Z.-E. — Lebeau, N.-J. — Major, J.-A. — Masse, M.-G. — Martin, L. — McGovern, A. P. — Mignault, E.-L. — Morissette, W.-L. — Palmer, M. E. — Payne, G. I. — Perelstein, M. C. — Price, J. H. — Rigler, J. — Scott, G. M. — Veroff, J. G.

B—Allard, T. — Benoit, J. — Bernier, E. — Boisclair, G. — Bourdon, O. — Charlebois, H.-D. — Cornu, R.-A. — Dion, J.-A. — Eddison, E. — Engs, W. F. — Girard, M. — Hohlstein, C. F. — Jacques, C.-A. — Klineberg, L. — Knox, F. J. — Levine, N. — Lussier, J. A. — McKelvey, W. L. — Meunier, A. — Munn, F. — Nops, A. S. — O'Donoughue, A. C. — Papineau, J.-A.-L. — Rutherford, R. H. — Seigler, M. — Shapiro, H.

C—DesRosiers, J. — Dutton, J. S. — Keenan, T. — Seale, W. A. R.

D—Crawford, J. R.

IMPERIAL

A—Allen, R. J. — Beaulieu, J. — Garth, Miss L. I. — Golden, J. L. — Grove, F. L. — Henrichon, J.-P. — Illsey, A. H. — Kennedy, W. G. — Keyes, A. P. — L'Espérance, L. N. — Lyons, E. L. — Norman, A. Q. C. — O'Reilly, J. — Pickel, H. G. — Shaver, W. F. — Thouret, F. R. — Wark, C. R.

B—Balsillie, R. N. — Barracough, J. R. — Caswell, J. P. J. — Chamelet, E. M. — Cox, L. — Dunford, E. P. — Fitzpatrick, J. G. — Garden, H. M. G. — Hamilton, B. C. — Johnston, J. S. — Joubert, P. E. — Joy, J. C. — Shea, M. P. — Théberge, R. — Tobin, E. J. — Vallée, M. — Ward, H. E. — Webster, J. H. — Whittaker, W. — Woodburn, B. W.

C—Daoust, D.-E. — Mangan, F. P. — Mezzies, I. G. W. — Mercier, J.-R. — Robinson, H. — Smith, J. C. — Walson, H. E. — Wiltshire, W.

INDUSTRIELLE

A—Arsenault, W. — Beaudry, J.-L. — Bélanger, L.-P. — Bernard, A. — Bernier, J.-E. — Besner, R.-H. — Bilodeau, J.-E. — Biron, Z. — Boileau, A. — Bourbonnais, J. — Bourbonnière, E. — Boyer, R. — Brault, L. — Bujold, J.-T. — Butler, J. — Châles, C. — Choquette, J. — Claude, L. — Coderre, L.-A. — Couturier, R. — DeGagné, J.-E. — DeGagné, R. — Desjardins, O. — DiBlasio, D. — Dion, J. — Dionne, A. — Dionne, J.-E.-A. — Dorval, J.-A. — Dubois, A. — Dubuque, C. — Dubuque, J.-C. — Duclous, A. — Durocher, G. — Filion, A. — Fournier, J.-E. — Fournier, L.-G. —

Fournier, J.-L. — Gagnon, F. — Gagnon, G.-A. — Garneau, S. — Gauthier, O. — Cazaille, A. — Giroux, L. — Grenier, R. — Hamelin, L. — Hélie, A. — Kane, R. — Laferté, H. — Laferté, J. — Lafleur, C. — Laforest, P.-E. — Lalanne, J.-F. — Landry, F. — Langlois, W. — Laperle, J.-E. — Lavoie, L. — Lefebvre, D. — Leduc, M.-A. — Leduc, R.-A. — Leduc, R. — Léonard, N. — Liboiron, R. — Mongrain, R. — Montpetit, L. — Moreau, P. — Matte, G. — Méthot, D. — Quesnel, R.-O. — Paquet, L.-L. — Paquette, R. — Perno, J. — Poirier, W. — Renaud, H. — Riopelle, J.-H. — Richer, A. — Robillard, L.-I. — Rosse, A. — Sauriol, M.-A. — Sigouin, P. — Simard, E. — Vallières, R. — Valilières, J.-G. — Verrault, S. — Viens, A.

B—Benoit, O.-E. — Fortin, A.

LA PREVOYANCE

B—Beaulieu, L. — Bessette, R. — Garneau, E. — Gaudry, E. — Leduc, W. — Legault, O. — Major, L.-H. — Phaneuf, W.-M. — Prévost, M. — Ranger, O. — Simonéau, P.

LA SAUVEGARDE

A—Arcand, E. — Archambault, M.-M.-A. — Barrette, P. — Beauchamp, L. — Beaudet, N.-R. — Blouin, A.-O. — Bouthillier, J.-E. — Brodeur, H.-L. — Cariognan, R. — Croteau, J. — Cusson, N.-A. — DeRoy, O. — Deschamps, L. — Desmarais, E.-A. — Forest, E. — Gariépy, A. — Gatien, A.-C. — Giroux, B. — Godbout, J.-N. — Goulet, A. — Gravel, A. — Guérin, L. — Lafaille, R. M. — Lalanne, U. — Lalanne, J.-O. — Lalanne, E. — Lapointe, L. — Laporte, J.-U. — L'Archevêque, A. — Leduc, A. — Lussier, O.-L. — Mongeau, L. — Morin, N. — Ouellette, U. — Pelland, J.-A. — Pelland, J.-A. — Perrault, C. — Perreault, R. — Poirier, A. — Précourtaine, L.-P. — Rivet, J.-H. — Robert, M. — Rochon, M. — Sylvestre, L. — Vermette, R.

B—Amyot, I.-A. — Beauchamp, J.-E. — Bouchard, P.-E. — Bourbeau, J.-A. — Brissette, S.-E. — Cardin, L. — Carrier, C.-A. — Chabot, P. — Clerk, P.-D. — Décaray, R. — Desjardins, A. — Desjardins, J. — Delabarre, J.-H. — DesRochers, H.-E. — Ducharme, J.-O. — Gagnon, J.-O. — Galarneau, C. — Gravel, R.-V. — Lanctôt, J.-P. — Langevin, J.-H. — Larivière, C. — Larocque, J.-G.-E. — Laurence, J. — Lavigne, W. — LeBouc, A. — LeBeau, J.-A. — Leclaire, L. — Ledoux, A. — Léonard, D. — Lyonnais, C. — Mailhot, L.-P. — Marleau, J.-D. — Marsolais, G. — Martel, J.-P. —

Meunier, G. — Parent, R. — Perras, J.-A. — Provost, H. — St-Jean, A.

LONDON

A—Abramson, J. — Adelstein, S. H. — Akin, J. C. L. — Allaire, A.-J. — Altrows, S. R. — Auger, M. — Andrews, G. R. — Andrews, J. C. — Balsillie, U. V. — Barnett, F. J. — Basner, M. — Beauchamp, J.-G. — Bentley, V. J. — Bernard, H. W. — Blais, F. — Bouchard, L. — Boudreau, A. — Boisvert, A. — Bonin, J.-A. — Brouillard, G. — Brunette, R. — Bushell, R. D. — Buteau, W. — Cabana, J. G. — Caffyn, E. S. A. — Calvert, T. F. — Carin, M. — Carrier, J.-C. — Carroll, J.-V. — Cartier, A. — Chalifoux, R. — Charron, P. — Cherry, R. E. — Cheverie, J. W. — Choquette, P. — Clément, J.-H. — Cohen, H. — Cohen, J. — Cohen, L. — Collier, F. — Coneen, A. A. — Cook, H. J. — Corbeil, H. — Craig, T. — Cummings, R. — Dagenais, H. — Daigneault, L.-J. — Danis, A. — Dansereau, A. — David, R. — Décarie, E. — DeCarle, W. H. — Desjardins, A.-L. — Dresben, A. L. — Drouin, J.-B.-O. — Dumont, L. — Duncan, D. C. — Duskes, R. N. — Ellison, R. H. — Engs, P. W. — Fels, M. D. — Felsenstein, H. — Freedman, J. — Gagnon, C. B. — Gascon, J.-A. — Gauthier, G. — Gauvin, G. — Gelfand, S. — Gervais, C. — Giguère, R. — Gilchrist, H. B. — Gingras, J.-A. — Gingras, J. — Goldenberg, L. — Goldberg, M. — Gallop, R. H. — Goodhew, G. P. — Goodman, G. — Gravel, R. — Guibault, C.-J. — Guilbault, F.-A. — Guindon, L. — Guinlat, D.-L. — Haigneault, R. — Halfyard, C. W. — Hart, R. J. — Hayes, H. — Henriksen, T. B. — Hepburn, F. — Hudon, E. — Jacobson, S. S. — Jarret, J.-M. — Johnson, H. V. G. — Jordan, R. W. — Kalman, W. — Kastner, A. — Kennedy, J. F. — Laboissière, A. — Lacerte, A. — Lacey, A. E. — Lacoste, Z. — Lacroix, R. — Lafrenière, L. — Lafortune, A. — Lamoureux, J.-S. — Lang, A. I. — Loiselle, R. — Lord, P. E. — Lapointe, R. — Lattaro, V. — Lerman, M. — Levine, L. — Little, J. — Luck, G. E. — MacLeay, G. T. — MacDonald, D. A. — Madore, L. — Mailhot, J.-A. — Major, A. — Mastrovito, F. — Mazurette, R. — McBurney, R. M. — McDonald, T. — Migicovsky, G. H. — Miller, R. M. — Moffat, J. W. — Morneau, C.-A. — Morgan, C. F. — Morin, L.-J. — Neumann, J. N. — Oliver, F. — Oliver, F. C. — Pascal, M. — Pepin, A. — Picard, J.-H. — Pins, M. — Poirier, A. — Poitras, S.-P. — Potofsky, I. M. — Potofsky, M. E. — Pottel, J. — Power, W. — Prévost, J.-B. —

Puritz, N. — Ramsay, J. M. B. — Richer, J.-A.-F. — Riddell, E. — Robson, C. A. — Rotman, J. — Rubin, S. — Rudner, M. — Ryan, G. H. — Sabourin, E. — Scharfe, A. E. — Sederoff, H. — Sederoff, I. B. — Shapiro, P. — Silverstone, D. — Sperling, C. — Steinberg, I. — Taylor, G. E. — Taylor, W. P. — Thomas, L. — Thérien, A. — Tremblay, G. — Trépanier, A. — Touchette, S. — Tourangeau, J.-R. — Valade, L. — Wade, F. — Wade, S. F. — Walker, A. G. — Wales, J. C. — Westcott, R. J. — Wexler, S. D. — Wilhelmy, R. — Wilks, H. E. — Windsor, F. M. — Wise, J. A. — Woolmer, H. G. — Wright, W.

B—Brown, J. M. — Clarkson, P. A. — Dubuc, M.-C. — Dunbar, W. E. — Guillebeault, L. J. — LeMarchant, M. G. — Lowrey, J. D. — Marshall, G. M. — Merrill, G. O. — Miller, W. — Parizeau, G. — Perrier, R. J. A. — Riddell, I. — Thompson, J. A. — Walsh, A. W.

C—Modeland, S. G.

D—Peverley, H. A.

LONDON-SCOTTISH

A—Boudrot, J.-S. — Carson, C. R. H. — McHugh, M. M. — Newman, B. — Sesia, A. T.

B—Dubuc, E. — Gallagher, F. M. — Kessler, D. — Pearce, S. A. — Racey, B. T.

C—Every, G. O.

D—Cypihot, L.

MANUFACTURERS

A—Barr, S. S. — Beauchamp, G. L. — Bertie, P. — Boright, G. H. — Clément, M.-D. — Dalcourt, G. — Dubé, J.-E. — Duchesneau, L. — Doré, M. — Girouard, J.-L. — Hopmeyer, S. — Hughes, M. E. — Kleinberg, N. — Laureys, J. F. — Pelletier, W.-C. — Provost, A. — Rennie, J. G. — Riopel, J.-R. — Tate, A.-A. B—Addy, P. H. — Barrett, J. A. — Beaudry, A. — Bernstein, D. L. — Brisson, E. — Caplin, L. K. — Champagne, J. A. — Cherry, J. O. — Collins, G. M. — Crooks, W. P. — Day, G. W. — Fraser, A. — French, P. M. — Haldimand, G. S. — Johnston, F. C. — Langlois, R. — Lemire, W. — Lewis, T. K. — MacArthur, R. — MacGregor, H. G. — Martin, R. — Mecklenburg, P. — McAdams, H. F. — McEmiry, F. J. — McGowan, W. J. — Miller, H. — Morton, G. M. B. — Primeau, J. G. — Raper, L. H. — Saunderson, H. E. A. — Slade, T. A. — Taylor, S. — Viger, B. — Waterman, N.

C—Jobin, N. A. — Tartre, R.-P.

D—Guinard, J.-A. — Stanger, R.

METROPOLITAN

A—Durocher, J.-A. — Larivée, A. — LeSiège, J.-R. — Michaud, J.-E. — Orr, R. — Riles, H. J. — Zittrer, S. B—Abrams, J. A. — Aizer, J. — Amyot, C. — Archambault, A. — Aronoff, W. — Assaf, E. — Aubry, A.-J. — Aubut, W.-R. — Auerbach, N. — Aumais, J.-E. — Bachand, E. — Ballon, S. — Bancel, P. — Barnett, T. J. H. — Baskwell, F. — Bauman, E. H. — Beaucaire, J. I. — Beaudette, C. A. — Beaudoin, M. — Beaudoin, Y. — Beauchamp, A.-W. — Beaulieu, J.-R. — Beaumier, R. — Beausoleil, G. — Beauvais, J.-J. — Bédard, G.-E. — Bélair, D. — Bélair, J.-O. — Belhumeur, P. — Benjamin, J.-A. — Bercovitch, J. — Bergeron, A. — Bergeron, O. — Bergeron, J.-L. — Bernstein, R. — Bériault, J.-C. — Bertrand, G. — Birtwistle, H. — Blain, E. — Blais, M. — Blaukoff, B. J. — Blouin, (Dit Piquette) G.-B. — Bordua, C.-H. — Bordua, C. — Borgia, J. — Bouchard, E.-J.-R. — Bourbonnais, A. — Bourbonnais, E. — Bourbonnière, J.-A.-R. — Bourdon, J.-L. — Bourassa, E.-R. — Bousquet, J.-G. — Bouthillier, J.-A. — Boyer, J.-E. — Brabant, J.-A. — Breton, E. — Brissette, L.-P. — Broder, S. — Brouillard, G. — Brown, G. H. — Brunet, L. — Brunet, W. — Bugeaud, P. — Bumbray, H.-H. — Cardinal, L. — Carignan, A. — Caron, J.-F. — Cartier, J.-W. — Cartledge, C.-W.-R. — Casgrain, A. — Champagne, D. — Chapdelaine, R. — Choquette, H. — Charbonneau, E. — Chartier, L.-H. — Chartier, C.-H. — Chazan, O. — Cléroux, R. — Cloutier, A. — Comeau, J.-E. — Comtois, A. — Cooper, H. — Courchesne, C.-E. — Courtemanche, M. — Courville, P. — Creagh, D. — Crevier, E. — Crossey, W. E. — Crystal, S. L. — Cummings, C. A. — Cusson, A. — Cusson, H. — Daignault, L. — Dagenais, R. — Dagenais, J.-E. — Daneault, Lt. J.-P. — Daneault, T. — Dansereau, E.-J. — David, A. — Delisle, R.-Y. — Delorme, L. — Delorme, R. — Demange, S. — Demers, J. — Deneault, J.-A. — Deshaies, J.-R. — Deschamps, L. — Descheneaux, B. — Descheneaux, H. — Deschenes, L. — Desjardins, J.-E. — Desjardins, J. — Desjardins, L.-P. — Desjardins, H. — Desrochers, J.-N. — Desy, A. — Devarennes, J. — DeVillers, H.-J. — Déziel, M. — Dionne, R.-A. — Doré, S.-T. — Doyon, G. — Drouin, J.-A. — Dubé, J.-H. — Dubois, M.-L. — Duchesneau, G. — Dufour, J.-G. — Dufour, L.-P. — Dufort, A. — Dufresne, R. — Dupras, A. — Dupras, H. — Dupuis, J.-O. — Duyns, J. — Elman, B. — Emard, S. — Emond, G. — Emond, L. — Ethier,

E. — Evans, A.-W. — Favreau, J.-M. — Favreau, J.-M. — Feller, M. — Ferro, C. — Fiset, J.-A. — Feuilly, J. — Flanagan, E.-H. — Flavelle, W.-R. — Fourrier, R.-O. — Gadbois, A. — Gadbois, R. — Gagnon, G. — Galaise, W. — Galarneau, J.-L. — Gareau, J.-B. — Garneau, A. — Gauthier, A.-E.-F. — Gauthier, G. — Gauthier, H.-S. — Gélinas, A. — Gélineau, J.-J. — Gervais, J.-A. — Giasson, C. — Gingras, A. — Girard, A. — Giroux, E. — Giroux, R. — Giroux, R. — Codon, Z. — Goulet, C.-E. — Gosselin, V. — Gouthro, F.-J. — Graydon, H. E. — Grenier, A. — Groulx, A. — Groulx, J.-W. — Guilbault, D.-H. — Guyon, J.-E. — Hall, A.-D. — Hamel, J.-A. — Hayes, H. — Hayes, H. — Hébert, A. — Henry, J.-A. — Hébert, J.-J.-L. — Hétu, G. — Hinde, S. R. — Horovitch, N. A. — Houle, A. — Hurtteau, J.-M. — Janes, J.-S.-G. — Janisse, O.-R. — Jouvret, C.-E. — Kadonoff, N. — Klepper, D. — Klepper, H.-N. — Koss, M. B. — Kotler, B. — Labelle, J.-R. — Laberge, R. — Labonté, J. — Labranche, L. — Labrecque, H. — Labreche, E. — Lachapelle, R.-J. — Lacroix, O. — Laforce, P.-L. — Lafortune, R. — Lalande, J.-H. — Laliberté, R. — Laliberté, B. — Lalonde, J.-A. — Lalonde, R. — Lambert, F. — Lambert, H.-A. — Lambert, J.-E. — Langlois, G. — Langlois, R. — Laporte, J.-L. — Larouche, G. — Lasnier, H. — Laurier, G. — Lauzon, P.-G. — Laverdure, O. — Lavoie, A. — Lavoie, D. — Lavoie, O. — Lazanik, M. — Lebeau, G.-A. — Leboeuf, J. — LeBoeuf, A. — Leboeuf, J.-H. — Lecavalier, R. — Leclair, A. — Leclair, L. — Leduc, O. — Leduc, R. — Lefebvre, E. — Lefort, A. — Léger, J.-E. — Leibovitch, A. — Léonard, J.-A. — Leroux, H. — Leroux, J.-E. — Leroux, P.-A. — Lesage, V. — Létourneau, E.-F. — Loranger, A. — Lord, J. — Lussier, C.-A. — Marchand, H. — Marcotte, J.-A. — Martotte, L. — Magnan, J.-E. — Maheu, G.-A. — Mainville, A. — Marrien, N.-D. — Marsh, L. S. — Masse, C.-E. — Masse, J.-W. — Masse, O. — Martin, C. — Martin, L. — Martin, R. — Matteau, E.-A. — Maurice, J.-P. — Meloche, C.-A. — Meunier, O. — McBain, G.-W. — McBurney, J.-E. — McInnis, J. D. — Michaud, A. — Michaud, G. — Milot, V. — Mintz, I. — Mongeau, J.-A. — Monette, H. — Morand, R. — Morin, L. — Morton, W. W. — Mouton, M. — Nadon, H. — Negrych, J.-E. — Nelson, H. — Noseworthy, A. — Ouimet, M. — Parent, A.-J. — Paris, G. — Pariseau, R. — Parker, C.-A. — Paquette, J.-A. — Paquin, J.-A. — Patte, R. — Pelletier, F. — Pelletier, P.-E. — Pépin, J.-A.-G.

— Pérusse, B. — Picard, J.-A. — Picher, C. — Pichette, J.-H.-A. — Pion, H. — Poirier, C. — Poirier, E. — Poirier, G. — Poirier, R. — Polisena, F. — Portman, M. L. — Pouliot, J.-M. — Prénovost, J.-M. — Prénovost, J.-P. — Prénovost, P. — Prénovost, S. — Quesnel, A. — Quintin, A. — Rabeau, U. — Reid, E. L. — Renaud, J. A. — Richards, A.-H. — Richard, G.-T. — Richard, J.-O.-G. — Rivest, A. — Robert, J.-A. — Rochford, J. — Rochon, J.-O. — Rochon, O. — Rochon, T.-F. — Rolfe, A. T. — Rouleau, U. — Roy, J.-H. — Royal, R. — Rubins, M. — Ryant, N. — Sansregret, A. — Sauvé, L. — Savard, L. — Schildkraut, J. — Shvemar, L. — Spurrell, E. — Stanfield, L. — St-Cyr, G. — St-Germain, A. — Stoddart, A. L. — St-Onge, L. — Stuart, A. — Tessier, E. — Tessier, D.-R. — Tétrault, P. — Theriault, J.-P. — Thérien, H. — Thoms, J. A. — Thornborrow, T. — Tourangeau, R. E. — Tousignant, J. — Trahan-E. — Trahan, R. — Tremblay, G. — Trottier, G.-H. — Turcotte, A. — Uditsky, M. — Vadéboncoeur, J.-M. — Vailancourt, A. — Vézina, G. — Walters, G. L. — Wasbroad, V. — Weinstein, J. — Wilhelmy, L. — Wolinsky, J.

MONARCH

A—Bernier, R.

B—Ellison, A. J. — Pelletier, L.-C. — Sidders, G. W.

C—McSween, H.

MONTREAL

A—Alain, J.-F.-A. — Carpenter, J.-R. — Cheifetz, I. — Clough, H. F. — Collinson, J. — Corbeil, A. — Jobin, G.-E. — Kolomeir, R. — Lefebvre, A. — Lefebvre, J.-R. — MacMillan, A. M. — Malcolm, R. K. — Miller, L. — Miller, Mrs. W. — Monks, E. C. — Remenik, N. — Remington, G. L. — Shaner, J. M. — Veinish, N. — Zuker, L.

B—Binns, R. E. — Bishop, F. K. — Duval, W. — Earle, A. P. — Edson, I. G. — Everett, J. S. — Fraser, L. M. — French, G. F. — Godine, N. H. — Goldman, H. A. — Gunning, F. T. — Hanson, D. A. — Hayes, J. M. — Johnston, A. T. — Koppel, T. C. — MacMillan, J. M. — Maguire, F. J. — Marotte, C.-G. — McInnis, M. A. — MacRae, N. D. C. — Melling, A. L. — Pigeon, R. A. — Redmond, R. M. — Rigler, A. — Trachtenberg, J. — Wickes, H. B.

C—Beaudry, G.-H.

D—Gersovitz, B.

MUTUAL-CANADA

A—Brisson, H. — Brown, H. H. — Carter, R. C. — Commins, M. J. —

Delage, A. — Duncan, R. A. — Ellman, I. — Fournier, J.-A. — Fyfe, A. M. — Gauthier, G.-R. — Hemmaway, A. C. — Jay, J. P. — Jones, J. J. — Lamoureux, E. — Macdonald, D. L. — McGuaig, W. — McCulloch, A. L. — McKenzie, A. R. — McKyes, S. E. — Nadler, J. — O'Brien, C. T. — Reid, C. D. — Richardson, D. H. — Rinfret, L.-V. — Savage, A. J. — Sifton, C. H. — Springer, J. R. — Stewart, G. B. — Stewart, R. F. — Sturgeon, R. B. — Taylor, G. Wilson, F. B.

B—Abramovitz, M. — Aubry, R. — Bérard, J.-A. — Berthiaume, L. — Bougard, J.-N. — Breedlove, W. C. — Burdidge, G. C. — Burnett, G. — Chauput, L. — Charbonneau, A. — Clelland, W. N. — Cohen, J. — Deakin, A. W. — Emmett, T. T. — Flibotte, J. — Gill, A. B. — Glassco, A. P. S. — Goddard, G. I. — Goldberg, M. B. — Heffernan, E. L. — Jones, A. — Lafontaine, J.-N. — Laing, G. H. — Laurin, W. T. — Letellier, R. (De St-Just) — Levrette, G. W. — Levin, A. — MacCormack, J. M. — Marshall, A. E. G. — Martel, G. — McNulty, J. M. — Mitchell, H. F. T. — Mullan, H. D. — O'Connor, W. D. — Pomorski, J. L. — Penny, O. R. — Potechin, W. C. — Race, W. F. — Reynolds, B. H. — Richard, G. — Scott, W. E. — Shea, E. H. — Shetler, F. G. — Stewart, J. K. — Tanguay, J.-A.-S. — Tarbush, H. L. — Valois, H. — Versailles, J. — Walkem, H. C. — Weekes, J. E. G.

C—Conner, R. Z. — Coupal, M. — Knight, G. W. — Liebold, H. W. — Pearson, W. H. — Robinson, F. — Shetler, L. M.

D—Bernstein, M. — Brown, W. J. —

MUTUAL-CITIZENS

B—Augustine, W. — Beauregard, L. — Bélair, P.-E. — Bertrand, G.-H. — Blanchard, J. — Boily, J. — Boivin, J.-R. — Bourque, A.-A. — Brien, B. — Burton, R. — Cardinal, J.-A.-R. — Cardinal, L.-P. — Charbonneau, F.-X. — Charbonneau, G. — Charles, J. W. — Constantineau, E.-J. — Dagenais, R. — Daigneault, A. — D'Amour, R. — Derenne, A.-F.-J. — Desautels, P.-A. — Desmarchais, P. — DeSerres, J.-A.-E. — Desy, R. — Dion, G. — Dulong, R. — Dumouchel, E. — DuPlantis, A. — Dupuis, J.-A.-G. — Elliot, James G. — Freedman, J. — Gadoury, J.-L. — Gervais, C.-D. — Gervais, E. — Haché, E. — Hamilton, W. K. — Hébert, C. — Henri, L. — Jasmin, L.-A. — Jeffcoat, A. — Joly, L. — Jones, J. — Lachance, H. — Lafrance, G. — Laliberté, H. — Lalonde, J.-M. — Lamoureux, Y.-E. — Laurier, L.-P.

— Lazarus, S. — Leclaire, A.-E. — Leconte, J.-A. — Leggett, J.-A. — Lepage, B. — Lesage, E. — Litalien, J.-B. — Martel, H.-A. — Mason, W. J. — Mercier, A.-O. — Mermet, A. — Michaud, G. — Morel, R. — Mousseau, M. — Munro, J. P. — Narbonne, G. — Ogulnik, M. A. — O'Shea, L. B. — Packer, J. — Perron, A. — Plaisance, J. O. — Plante, J. O. — Primeau, G. — Prud'homme, A. — Randoin, R. — Renéault, A. — Rockstein, I. — St-Antoine, C. — Stearns, C. H. — Tellier, J.-H. — Toupin, G. — Tousignant, A. — Trépanier, H. — Valade, E. — Valade, P.-E. — Valade, T. — VanDusen, H. C.

C—Paiement R.
D—Parent, R.

NATIONAL

A—Cloutier, J.-E. — Crevier, J.-C. — Farand, J.-B. — Gendron, A. — Gratton, J.-A. — Grier, S. S. — Houle, P.-J. R. — Jacobs, M. G. — Martineau, L.-O. — Michaels, H. N. — Michaels, V. — Rabinovitch, H. — Samuels, P. — Tétraul, J.-A.

B—Blumenthal, A. — Brazer, S. — Breitman, M. — Gagné, A. — Gauthier, J.-L. — Kent, L. — Racine, J.-A. — Rill, N. A.

NEW YORK

A—Angel, J. — Baxter, B. D. — Bell, J. B. — Dingman, C. H. — Franklin, J. A. — Gariépy, J.-A. — Gauvin, C.-C. — Gould, W. P. — Kaplan, M. — Ketcheson, F. G. — Levin, P. — Lynch, V. J. — Madill, C. S. — Nixon, F. B. — Pelton, E. F. — Taylor, A. R. B. — Vipond, A. H.

B—Young, J. D.

C—Doyle, L. E. — LeFrançois, E. — Lessard, J.-R. — O'Connell, T. C.

NORTH AMERICAN

A—Adelstein, H. M. — Bergeron, J.-C. E. — Bertrand, J.-O. — Blond, I. B. — Brock, A. — Bruneault, H. — Chasson, J.-A. — Climan, B. J. — Cossman, E. — Dubney, J. — Dunlop, J. H. — Feldstein, H. E. — Fitch, J. — Fogel, H. S. — Kirschberg, I. — Lambert, L. — LeBeau, W. G. — Leblanc, F.-X., jr. — LeMoigne, J.-D. — Lewis, A. — MacDonald, B. — McKechnie, F. H. — Nantel, E. — Obrand, M. — O'Brien, G. S. — Ouellet, E. — O'Sullivan, D. T. — Rabiner, M. — Ryan, J. J. — Schulman, B. — Schwartz, C.-E. — Smith, M. S. — Spinks, A. — Stern, A. — Tremblay, L.-D. — Vanchesteing, M. — Baber, G. C. — Boileau, H. — Bourke, T.-E. — Brouillette, W. —

Burman, S. S. — Cherrier, A.-A. — Clark, W. A. — Delacourt, A.-F. — Depatie, T.-V. — Freedman, E. O. — Fugère, Paul — Gilletz, V. — Huckle, H. — Irwin, A. N. — Kirschberg, G. — Methé, J.-A. — Milette, C.-G. — Quinlan, H. G. — Temple, I. E. — Walker, M. G. — Webster, H. L.

C—Marshall, F. J. — Smith, A. E.

D—Copland, J. P.

NORTHERN

A—Berthelot, J. — Chainey, R. — Cottle, S. — DeCarufel, R.-O. — Koren, H. J. — Koren, R. — Morin, R. — Volk, W.

B—Dionne, E.-A. — Morin, C.-E. — Morin, G.-H. — Saucier, J.-A. — Viger, E.

D—Morel, R.

OCCIDENTAL

A—Goodman, I. M. — Ledoux, H. — Richardson, S. A. — Stuart, H. A. — Tyrer, W. D.

B—Arnovitz, M. — Neumann, L. J.

D—Lord, F. J. — Wilson, W. W.

PRUDENTIAL-AMERICA

A—Allen, J. H. — Baird, J. D. — Barolet, A. — Beasley, W. M. — Beaulieu, A. — Beauregard, E. — Bédard, A. — Bennett, J. M. — Benoit, E. — Bentley, G. M. — Bernier, A. — Bétournay, G. — Bilodeau, A.-R. — Birch, H. J. — Birchenough, D. D. — Bisaiillon, A. — Bisaiillon, G. — Bisaiillon, P.-P. — Bissonnette, E.-B. — Bissonnette, F. — Blanshay, H. — Blondin, P.-V. — Boucher, P.-F. — Bourdeau, L. — Bourgeois, I. — Bowen, T. — Boyer, C. — Boyer, M. — Brady, N. C. — Breault, J.-L. — Breton, F. — Brien, A. — Brunet, J.-R. — Burns, W. A. — Carey, W. J. — Cayer, D. — Cayer, S. — Chapdelaine, L. — Charbonnier, Y. — Chartrand, J. W. — Chartrand, L. — Chartrand, O. — Clouatre, J.-B. — Coulonbe, J.-E. — Crawley, A. B. — Crevier, J.-H. — Cuffling A. — Cyr, J. M. — Cyr, J.-O. — Dagenais, L. — Dandonneau, A. — Daprato, J. A. A. — Delfosse, L. (Jr.) — Desautels, J.-A. — Desjardins, C. — Desormeaux, J.-W. — DesRuisseaux, A. — Desy, S. — Dolan, W. — Dorion, J. — Douglas, H. P. — Drouin, A. — Dupont, P. — Dupuis, N. — Faucher, J.-P. — Fortin, J.-H. — Fowler, W. N. — Gagné, J.-B. — Gagné, L. — Gagnon, C.-H. — Gardner, A. A. — Gaudet, A. — Gaudet, J.-A. — Gaudreau, P. — Gauthier, J.-T. — Gilbert, J.-A. — Gingras, G. — Godin, E. — Gouin, G. — Goulet, C.-E. —

Greenhalgh, F. — Grenon, E. — Haas, J.-M. — Hamelin, J. — Harel, J.-C. — Hawthorne, S. — Henault, L. — Hobson, A. — Homier, J.-A. — Jacques, M.-G. — Jarrold, E. J. — Johnson, A. — Johnston, R. W. — Joseph, P. — Julien, J.-R. — Keegan, J. T. — Kelly, G. P. — Krusner, H. — Lacombe, A. — Lacroix, N. — Lafontaine, R. — Laforest, E. — Lagacé, O.-P. — Lancaster, J. S. — Lannegrace, E. — Lanthier, E. (Jr.) — Laplante, J.-R. — Latendresse, J.-B. — Lavallée, P.-E. — Leahey, F. J. — Leclair, J.-E. — Leduc, J.-A. — Lefebvre, C.-H. — Lespérance, H. — Levesque, J.-B. — Lewis, M. — Lister, J. C. — Loranger, J.-A. — Lupien, H. — Malouin, P. — Marcil, J.-W. — McCoy, L. A. — McDonough, J. V. — Ménard, R. — Mochon, J.-P. — Mongeau, F. — Morin, S.-N. — Mullin, J. J. — Nebbs, P. J. — Ouellette, A. — Ouimet, V. — Paquette, A. — Paradis, J.-L. — Paré, J.-M. — Parent, I. — Paterson, A. H. — Pauzé, J.-A. — Payette, L.-A. — Pearson, D. W. — Pelletier, E. — Perrault, R. — Picard, J.-E. — Picher, L.-J. — Pilon, J.-B. — Pinaud, V.-A. — Plourde, L.-A. — Pollard, T. — Prévost, A. — Prévost, J. — Prieur, P. — Priemau, A. — Rasnikoff, A. — Reid, A. — Renaud, O. — Rilley, K. G. — Robichaud, J.-E. — Roch, D. — Schuler, O. N. — Schmidt, X.-G. — Sharpe, H. A. — Smeall, G. M. — Sommer, B. — Smolkin, C. — St-Cyr, A. — St-Jean, L. — St-Jean, N. — Stonehouse, L. — St-Vincent, G. — Tardy, A. — Tisseur, F.-X. — Touchette, Z. — Turner, H. — Walsh, J. E. — Warren, J. C. — White, A. G. — White, W. — Wilson, W. F. — Woods, G. — Zittner D.

B—Bailet, X. — Boffey, E. — Brunet, J.-Z. — Dejean, F. — Gauthier, J.-G. — Kotler, S. — Lanctot, H.-E. — Wiseberg, J.

C—Forget, G.

PRUDENTIAL-LONDON

A—Adler, L. L. — Aiken, J. S. (J. Ikenbaum) — Baillargeon, J.-O. — Brown, T. G. — Chartier, R. — Dufresne, P. — Forest, J. P. — Gratton, An-B. — LeFort, P. — Nicholls, W. — Nolin, G.-F. — Sehuermann, H. — Stein, F. C. — Young, J. R. C. — Barton, W. C. — Bellin, J. N. — Bendall, H. C. — Braithwaite, R. C. — Brown, M. G. — Browning, A. — Burton, J. M. — Clarke, W. R. — Dansereau, P. — Ellison, B. — Fox, G. H. — Geoffrion, C.-E. — Gowan, J. J. — Green, S. — Hardy, W. H. — Leblanc, G. — Lee, H. L. — Lepage, R. — Lepine, J.-E.-A. — McGrail, T. P. — Paquette, G. — Phelan, E. P. —

Simpson, W. — Sinclair, E. L. — Spencer, B. Y. — Symons, F. S. — Verville, P.

C—Capon, F. C. — Christie, D. — Main, G. A.

ROYAL

A—Fisher, W. R. — Maiden, J. L. — Walker, J. J.

B—Adams, R. P. — Amos, J. O'B. — Boronow, W. G. D. — Bowden, G. A. — Boyd, W. — Brossard, R. — Brown, R. C. — Bulley, H. J. — Byatt, E. R. — Campbell, J. A. — Carmody, J. A. — Carrières, J. — Caven, W. W. — Chartrand, L.-G. — Chevalier, Mme R.-I. — Cherry, J. D. — Clarke, H. G. — Craig, G. K. — Dettmers, O. W. — Dion, E.-F. — Fellows, H. V. — Fortier, Mlle A. — Fournier, R. — Gault, P. R. — Gelfand, L. L. — Gendron, J.-H. — Gougeon, J. P. — Gray, J. F. — Guérard, R.-L. — Hampson, H. R. — Harries, R. A. — Hodgson, J. P. — Howard, R. — Hurtubise, J. — Hurtubise, R. — Johnstone, L. A. — Kavanagh, F. J. — Labrecque, A. — Lambert, J. A. — Levin, L. A. — London, N. — Lussier, R. — Mackenzie, D. S. — Mackenzie, W. G. — Margolese, I.-N. — Massiah, C. H. — McLean, P. F. — Miskin, W. S. — Moise, G.-R. — Mold, J. M. — Muir, W. G. L. — Musy, R. A. — Nolin, L.-P. — Oliver, D. — Pauzé, L.-A. — Payette, P. — Peebles, A. — Pollock, J. J. — Quinn, R. F. — Rankin, G. — Rouleau, G.-L. — Schofield, W. — Sise, E. H. — St-Cyr, A. — St-Cyr, A.-C. — Stevenson, W. R. — Stuart, D. G. C. — Tellier, H. — Tollett, L. H. W. — Tougas, A. — Wilks, A. Y. — Williams, J.-M. — Williams, H. W. — Wilson, A. S. — Wonham, H. E. — Wonham, H. W. — C—Audren, A.-J. — Bourgeois, R. — Brunelle, F.-B. — Darragh, R. D.

D—Bouchard, G. (Jr) — Dowie, P. M. — Elliott, G. W.

ROYAL GUARDIANS

A—Brodie, J. — Bulloch, H. L. — Enkel, R. J. — Enkel, R. T. — Gauthier, R.

B—Patterson, W. F.

STANDARD

A—Beauvais, J.-P. — Carroll, L.-F. — Dawber, E. — Hawkins, H. H. — Williams, A. U.

B—Armour, J. E. — Beswick, J. A. — Brown, H. W. — Cowans, D. (Jr.) — Draper, G. C. — Evans, T. A. — Fraser, S. B. — Gall, F. L. — Girard, E. — Griffin, P. H. — Hermans, S. — Howell,

A. R. — Howard, T. — Hurtubise, E. — Lawrie, W. D. — MacAllister, C. M. — Murray, W. A. — Parsonage, L. T. — Peirson, R. — Ralston, W. A. — Rose, J. — Smith, G. B. — Smith, P. — Soly, H. — St-Pierre, S. — Thistlethwaite, W. J. — Winters, E. J. A. — Zoppi, R. W.

C—Potter, G. H. — Sissons, W. G.

SOVEREIGN

A—Archambault, A. — Brownstein, S. — Cardinal, G. — Drouin, J.-S. — Gelbard, H. — Lonn, P. — Prenovost, B. — Perreault, R. — Stark, A.

B—Labelle, R.

SUN

A—Barlow, M. A. — Bartlett, L. P. T. — Bleau, J.-H. — Bordo, C. E. — Church, C. A. — David, J. — Davis, H. E. — Davison, W. G. — Decker, O. B. — Farrell, M. F. — Faucher, H. P. — Fischel, R. — Fleischman, I. M. — Foster, A. D. — Franklin, J. L. — Gilpin, W. S. — Gneadinger, H. L. — Goldenstein, J. — Hives, P. D. — Jackson, F. — Joly, J.-N.-R. — Kennedy, J. E. K. — Kingsley, H. — Kittredge, G. A. — Klein, Mrs H. H. — Lalonde, J. L. — Lamy, P.-M. — Lauzon, C.-A. — Lavergne, C.-E. — Leccavalier, A. — Lefebvre, J.-R. — Louis, Miss J. A. — MacRae, M. — Marson, T. W. — Ménard, A. — Moreland, H. C. — Moreland, W. R. — Morris, W. A. — Noël, E. — Palmer, A. B. — Paquin, P.-E. — Parkes, A. J. R. — Pascal, M. — Pesant, J.-A.-M. — Poitras, A. D. — Quenneville, F. — Reid, J. A. — Rice, V. S. — Robson, J. S. — Smardon, W. R. — Smeaton, J. C. — Smerecznski, M. — Stanway, A. E. — Taylor, E. A. — Taylor, E. S. — Tessier, J.-M. — Vineberg, A. — Williamson, R. J. — Winter, R.

B—Applin, J. — Attridge, W. G. — Bacon, W. G. — Becket, O. G. — Bordo, J. — Brown, A. — Brown, M. L. — Brussels, A. A. — Bryce, G. M. — Budge, D. A. — Calder, R. F. — Carson, J. E. — Chatelain, J.-U. — Chartrand, J.-A. — Clerk, H. — Côté, J.-R. — Crevier, E. — Cross, R. L. — Desabrais, N. — Després, J. — Doucet, E. — Drumm, F. T. — Drummond, J. S. — Drysdale, E. H. — Dubnitsky, A. B. — Dubuc, J.-P. — Findlay, A. S. — Finestone, A. — Fox, M. — Gass, Miss D. L. — Gervais, C.-A. — Giasson, J.-C. — Gibert, F. — Goldberg, B. — Goldstein, C. H. — Gross, M. H. — Hall, A. P. — Helal, W. — Herscovitch, M. H. — Hilton, Mrs A. B. — Holland, L. F. — Howell, C. F. — Howell, E. N. — Jacob-

son, Miss F. — Javet, E. — Jones, A. L.
— Judge, E. C. — King, S. C. — Koenig,
P. — Labelle, G.-E. — Labrosse, Mme
H. — Lafontaine, J. — Lamothe, J.-M.
— Langevin, J.-O. — Larkin, F. J. —
Larose, C.-H. — Lasalle, A. — Leach,
J. J. — Leavitt, A. — Lee, J. S. —
Lewis, J. B. — Lewis, Mrs. V. — Litwin,
S. — Lordly, H. A. — Lyman, T. W. —
Mace, T. W. — Mack, H. E. — Mac-
kenzie, E. A. — MacLachlan, M. B. —
Madore, P. — McMurray, W. J. —
Moore, F. I. — Morehouse, J. H. —
Morris, J. M. — Motzfeldt, E. — Na-
thanson, B. — Neilson, S. A. — New-
mark, H. A. — O'Malley, E. M. —
Patterson, A. A. — Paul, J.-O. — Pic-
kering, H. — Poirier, J.-E. — Robitaille,
H. — Rowat, J. — Rowell, N. F. —
Rubinovich, I. M. — Rubinstein, I. —
Ryan, W. J. — Samuels, H. — Samuels,
M. — Savage, G. C. — Shalinsky, D. L. —
Shea, J. C. — Simms, M. — Smith,
S. H. — Sonne, R. T. — Stafford, R. W.
St-Amour, J.-B. — Tessier, H. — Thorn-
ton, R. B. — Toft, J. B. — Venning,
E. A. — Whitehead, G. V. — Wilkinson,
C. A. — Young, J. D. — Yudin, W.

C—Anderson, R. W. — King, W. W.
— Pickford, R. C. — Stanton, K. Y.

D—Walkley, J. M.

TRAVELERS

A—Dionne, H. — Sloan, M. M.
B—Abbey, P. — Archambault, V. —
Baron, A.-H. — Bélanger, P.-E. — Bla-
ker, J. M. — Booth, L. T. — Brault,
P.-A. — Brownrigg, A. R. — Burns,
W. T. — Cardinal, F. — Carter, S. C.
— Churchill, H. R. — Daigle, R. P. —
DesRochers, L. — Dietsche, R. W. —
Friedman, E. A. — Godin, E. — Good-
ings, G. — Gray, R. M. — Hale, E. C.
— Handfield, J. L. — Heward, R. B. —
Hogue, J.-R.-I. — Humphrey, J. McG.
— Joncas, L.-E. — Kane, C. E. —
Kollmar, W. E. — Lanoue, D. — Leish-
man, K. — Leslie, R. J. — Machum,
G. C. — Marwood, H. D. — Masse, A. E.
— McRobie, J. H. — Meloche, J. —
Merry, G. E. — Morrison, N. — Ogilvy,
L. C. — O'Rourke, J. — Ouimet, G.-C.-
A. — Pearson, H. A. — Robert, J.-R.
— Roberts, P. L. — Robertson, R. O. —
Sampson, W. P. — Smith, M. D. —
Vautela, H. E. — Wallace, O. C. S. —
Wilkins, D. R. — Williams, A. V. A.
— Wood, G. A.

UNION MUTUAL

A—Joseph, W. I.

QUEBEC

AETNA

B—Felton, A. M. — Laliberté, A.

CANADA

A—Bell, E. F. — Conney, E. — Lemieux, J. — Marsh, D. — Nadeau, P.-A. — Rainville, G.-H. — Samson, J. — Vaillancourt, J.-H.

B—Scott, A. B. — Byrne, A. C. — Lachance, L.

C—DeGoumois, M.

D—Ross, J. F.

CONFEDERATION

A—Blanchet, J.-L. — Brouard, F.-D. — Langlais, J.-E. — Lavoie, N.

B—Casgrain, Mme M. R. — Laflamme, G. — Lavoie, E. — Vaillancourt, E.

C—Gauthier, R.

D—Lortie, J. — Maeder, E. LeRoi.

CONTINENTAL

A—Egan, J. A.

CROWN

A—Grantham, D. R. — Métivier, A.-A. — Tremblay, Mlle V.

B—Caron, J.-E. — Lebrun, J.-P. — Pouliot, J. — Savard, J.-L. — Simard, J.-A. — Simard, R.

D—Emond, P.-A. — Savard, P.-A.

DOMINION

A—Cadoret, J.-A.

B—Baillargeon, G. — Jacques, L. P.

EMPIRE

A—Cavanaugh, M. — Martin, J. A. — Veilleux, F.

EXCELSIOR

A—Auger, C.-W. — Côté, B. — Duval, P. — Garon, E. — Guy, P.-E. — Hébert, P.-E. — Miron, A. — Rouleau, J.-H.

B—Bouffard, H.-R. — Hay, A. H. McK. — Lessage, J.-A. — Mainguy, J.-A. — Piquette, G.

D—Pelissier, J.-R.

GREAT-WEST

A—Frenette, J.-E. — Grenier, P.-C. — Jalbert, A. — Latter, O. — Marcotte, J.-E. — Paré, J.-A. — Ratté, J.-R.

B—Bouchard, J. — Gignac, A. — Houdé, F.-X. — Marchand, S. — Moreau, P. — Thivierge, J.-H.

C—Lessard, J.-R.

D—Boulet, E. — LeBrun, J.-R.-L. — Marier, T.-R.

IMPERIAL

A—LaRoche, H. — Robitaille, L.-P.

C—Bertrand, V. — McPhee, A. C.

D—Saucier, S.-A.

INDUSTRIELLE

A—Auger, H. — Auger, J.-A. — Bédard, L. — Bérubé, C.-E. — Binet, M.-L. — Brochu, J.-O. — Carrier, J.-E. — Cloutier, H. — Côté, C. — Coulombe, A. — Dorion, L. — Dumas, E. — Dupuis, R.-G. — Dupuis, Z. — Filteau, J.-A. — Fleury, N. — Fortin, J.-A. — Frédéric, A. — Gariépy, A. — Gauvin, L. — Gauvreau, R. — Goddu, J.-O. — Grenier, J.-E. — Lafrance, A. — Latulippe, L. — Laurendeau, J.-A. — Lemire, R. — Martin, A. — McMullan, R. — Miller, J. — Naud, E. — Parent, P.-H. — Pelletier, G. — Plamondon, P.-A. — Richard, L. — Riverin, E. — Robert, G. — Robitaille, J.-M. — Samson, L.-P. — Sanfaçon, J. — Shields, J. A. — Therrien, L. — Trépanier, A. — Turcotte, J.-C. — Vaillancourt, L. — Vermette, L. — Vézina, H.

C—Gauvin, R.

LA SAUVEGARDE

A—Boisvert, T. — Lanthier, R. — Morissette, J.-R.

B—Bouchard, L.-P. — Castonguay, A. — Hébert, J.-E. — Morel, C.-E. — Shaienks, J.-N.

LONDON SCOTTISH

B—Brousseau, R. — Poitras, J.-E.

MANUFACTURERS

A—Martin, B.-D.-J. — Matte, R. — Bergeron, A. — Caron, P.-R. — Faucher, H. — Gorman, J. E. — Perinet, L. P. — Plamondon, E.

B—Dorais, J.-M. — Gravel, G. — LaRue, P.-V.

C—Chaumette, A. — Vallerand, L.-C.

METROPOLITAN

B—Arsenault, M. — Audet, J.-A. — Beaupré, R. — Bonefon, E.-W. — Bonefon, L.-P. — Bouchard, J.-A. — Brown, J. A. — Brown, M. — Bussières, J.-A.-L. — Campagna, A. — Charest, J.-P. — Côté, P.-E. — Côté, J.-R. — Couture, J.-R. — Delisle, F.-X. — Drouin, C.-A. — Drouin, G. — Drouin, P.-E. — Duchesne, J.-A. — Faucher, R. — Ferland, L. — Filion, F. — Filteau, R. — Fontaine, M. — Gagnon, G. — Gauthier, A. — Gingras, A. — Gingras, R. — Giroux, J.-

S. — Godin, J.-U. — Grantham, T. L. — Guay, A. — Hamel, L. — Julien, A. — Julien, H. — Kirouac, P.-H. — Laberge, A. — Lachance, J.-A. — Laflamme, W.-K. — Lagacé, R. — Lapointe, L.-P. — Laveau, J.-A. — Lavoie, J.-A. — Legaré, F.-X. — Lehoux, E. — Lehoux, J.-L. — Lehoux, R. — Lemoine, G. — Lepage, A. — Lepage, J.-N. — Lepage, J.-R. — L'Heureux, J.-H. — L'Heureux, R. — Maheux, J. — Marier, A. — Martel, G. — Meunier, A. — Moffett, R. — Monast, M. — Moreau, G.-A. — Myrand, E. — Paré, E. — Paré, F. — Parent, J.-A. — Picard, A. — Plamondon, C. — Poirier, M.-J. — Pouliot, N. — Robitaille, A. — Savard, L.-H. — St-Arnaud, W. — Trahan, E. — Tremblay, E.-S. — Tremblay, J.-A. — Tremblay, L. — C—Boutin, G.-H. — Gingras, R. — LaPointe, A.

MONARCH

B—Lagacé, J.-O. — Mathieu, M. — Reid, W.

MONTREAL

A—Brown, E. H. — Côté, M. — D'Amour, J.-E. — Dion, E. — Faguy, L. — Giguère, J.-A. — Leblanc, J.-M. — Paradis, M. — Tardif, H. — Turcotte, J.-A. — Bédard, R. — Gauvin, A. — Langlois, J. — Lavigne, G. — Royer, J. — D—Pellisson, L.-N.

MUTUAL-CANADA

A—Alleyn, K. C. — Bérubé, J.-R. — Chalifour, L.-E. — Colette, R. — Germain, E. — Jolicœur, J.-E. — Marois, J.-C. — Monaghan, M. — Pelletier, L.-P. — Roy, L. — Savard, C.-E. — Tremblay, J.-A.

B—Boivin, F. — Boutet, P.-L. — Chalifour, J. — Jeanneau, H. — Jolicœur, J.-L. — Marois, A. — Monaghan, J. G. — Demers, A.

MUTUAL-CITIZENS

B—Barbeau, E. — Desy, J.-L. — Hunter, T. — Lafleur, E. — Landry, A. — Langlois, C. — Pelletier, L.-P. — Ruel, O. — Tardif, J.-M.

NATIONAL

A—Bouchard, D. — Tardif, J.-H.

NEW YORK

A—Garant, O. — Méhot, A. — Racine, G. — Roberge, J.-L. — VanFelson, A. B. — Van Felson, Geo. L. — C—Gauvreau, A.-L. — Brady, J. A.

NORTH AMERICAN

A—Berthiaume, O. — Laroche, D. — Laroche, J.-O. — Morin, M. — B—Chouinard, J.-J. — Fages, C. A. — Pratte, G. — Remillard, P. — Robitaille, J.-A. — Simard, J.-N. — Tessier, J. DesRivières.

NORTHERN

A—Jobidon, R. — Vaillancourt, C.-C. — B—Delisle, P. — Lavoie, G.-N.

PRUDENTIAL-AMERICA

A—Barbeau, J.-O. — Blais, E. — Boisseau, R. — Chabot, B. — Dumas, J. — Dupont, R. — Gibson, L. S. — Giguère, A. — Jobin, M. A. — Jobin, N. — Labbée, J.-A. — Leclerc, A. — Lacroix, D. — Legendre, J.-H. — Lord, P.-E. — Marcoux, N. — Paquet, G. — Plamondon, V.-L. — Robitaille, A. — St-Pierre, A. — Vachon, R. — Vallière, P. — Vermette, J.-A. — Vézina, P. — B—Caron, J.-A. — Côté, J.-R. — Garneau, J.-L. — Trudel, A. — C—Plante, J.-D.

PRUDENTIAL-LONDON

A—Beaudoin, A.-L. — Lajeunesse, L.-A. — Paquet, G.-A. — B—Audet, P. — Côté, G. — Côté, G.-J.-E. — Gauvreau, G. — LeBeau, J. — Martel, G. — Nesbitt, S. A. — C—LaPointe, E. — D—Denis, H.

ROYAL

B—Andrews, R. I. — Bignell, C. B. — Budden, G. M. — Champion, W. S. — Martin, J. T. — Strang, J. R.

SOVEREIGN

A—Gervais, W. — LaBrie, P.-A.-G.

SUN

A—Beaudry, G.-A. — Cooke, A. — Côté, J. — Girouard, A. Poirier — Legaré, J.-A.-W. — Trudelle, D. — B—Galibois, J.-E. — Mercure, N. — Myrand, R. — Savard, J. — C—Boulé, R. — Méhot, M. — Plamondon, J.-S.-A. — Plante, J.-A. — D—Cantin, L.-J.-E. — Duhamel, R.

TRAVELERS

B—Casault, R. — Dechene, F.-M. — Dietzsche, P. — Draper, W. H. — Gaumond, P.-E. — Giguère, P.-H. — Hall, B. O'Hara — Jobin, E. — Koettlitz, F. A. B. — Parrot, A. — Pinsonnault, A. J. — Plante, T.

PROVINCE DE QUEBEC

ACTON VALE, Bagot

Empire—D—Desautels, L.

La Sauvegarde—A—Gauthier, T.

Monarch—B—Vadnais, A.

ALCOVE, Wright

Great West—A—Craft, M. C.

AMOS, Abitibi

Excelsior—B—Bouchard, J.

La Sauvegarde—D—Desmarais, C.-E.

Manufacturers—D—Lafrance, J. DeV.

Montreal—B—Doran, L.

Mutual—B—Courtemanche, O.-A.

National—B—Veillette, B.

New York—D—Trempe, A.

Northern—D—Roy, A.

La Sauvegarde—D—Lafortune, M.

Sun—B—Bourcier, I.

AMQUI, Matane

Crown—D—Marmen, A.

Metropolitan—B—Côté, P.-E.

Northern—B—LaRue, H.

ANCIENNE LORETTE, Québec

Metropolitan—B—Huot, J.-J.

Sun—D—Lemieux, J.-A.

ARMAGH, Bellechasse

La Sauvegarde—D—Turgeon, J.-C.-G.

North American—D—Gosselin, E.

ARNTFIELD, Pontiac

Mutual—D—Galbraith, V. A.

ARTHABASKA, Arthabaska

Canada—A—Maheu, M.

ARVIDA, Abitibi

Great West—D—Joyce, A. G.

Imperial—A—Filion, R.-P.

Royal—D—Summers, Mrs. M. W.

ASBESTOS, Richmond

Confederation—B—Tourigny, J.-U.

Empire—D—McKenna, J. D.

Great West—D—Bruneau, U.-E. — Bruneau, U.-J.

Metropolitan—B—Lessard, J.-G.

Mutual—B—Gendreau, O.

ATHELSTAN, Huntingdon

North American—B—Wilson, W. R.

AYLMER EAST, Wright

Empire—D—Brazeau, J.

Metropolitan—B—Clandon, U.

Sun—A—Winters, W. E.

BAGOTVILLE, Chicoutimi

Montreal—A—Fortin, J.-B.—D—Lavoie, A.

Imperial—D—McLean, R.

Prudential-America—A—Morrier, L.
Sun—B—Fortin, E.

BAIE COMEAU, Saguenay

Confederation—D—Wheeler, Wm. T.

Great West—D—Tremblay, J.-R.

Imperial—D—Tremblay, R.-G.

Mutual—D—Gagné, J.-O.

New York—D—Bourgault, A.

BAIE ST-PAUL, Charlevoix

Confederation—B—Mailoux, J.-P.

Dominion—D—Ménard, J.-E.

Great West—B—Lavoie, J.-E.

Manufacturers—A—Savard, L.-J.

Northern—D—Fortin, J.-F.

Sun—A—Tremblay, L.-A.

BARRAUTE, Abitibi

La Sauvegarde—D—Quimper, J.-G.

BATISCAN, Champlain

Mutual—A—Pérusse, H.

Northern—A—Lahaye, P.

Royal—D—Proteau, J.-L.

BEAUCE JONCTION, Beauce

Great West—B—Cliche, V.

Metropolitan—B—Boily, J.-A.

BEAUCEVILLE, Beauce

Canada—A—Vaillancourt, F.-X.

Continental—A—Turgeon, J.-V.

Great West—B—Bégin, P.-E.

Manufacturers—B—Poulin, J.

Mutual—A—Jolicoeur, J.-P.

North American—D—Landry, J.-E.

Royal—D—RiouxB.

BEAUHARNOIS, Beauharnois

Crown—A—Leduc, R.-A.

Manufacturers—B—Gendron, G.

Metropolitan—B—Leduc, A. — Murphy, A.

Sun—B—Caza, J.-A.-H.

BEAUPORT, Montmorency

Empire—B—Bélanger, P.-L. De G.

Industrielle—A—Giroux, C.-A.

La Sauvegarde—A—Hardy, A.

Metropolitan—B—Jeanneau, X. — Lortie, G. — Robert, J.-M. — Turcotte, J.-W.

BEAUPORTVILLE, Montmorency

Industrielle—A—Bédard, T. — Lemelin, J.-R.-G.

BEAUPRE, Montmorency

Mutual—B—Roy, V.

BECANCOURT, Nicolet

Confederation—B—Carignan, H.-P.

Great West—B—Dumont, A.-L.

BEDFORD, Missisquoi

Great West—A—Perron, H.
Nonarch—B—Draper, B. W.

BEEBE, Stanstead

Great West—B—Campbell, W. M.
Mutual—D—Cass, H. M.
North American—A—Clark, J. E.

BELOEIL, Verchères

Excelsior—D—Tetrault, C.-H.
La Sauvegarde—B—Guertin, L. — D —
Globensky, J.-A.
Metropolitan—B—Bourbeau, P.-E.
Sun—B—Bourgeois, P.-O.

BERTHIER, Montmagny

Sun—A—Bélanger, D.

BERTHIERVILLE, Berthier

Canada—D—Rouleau, A.
Great West—B—Courchesne, H. —D—
Courchesne, I. — Lafrenière, O.
Metropolitan—B—Paquette, B. — Pel-
land, B.
Monarch—D—Champoux, J.-A.
Mutual—B—Hamelin, J.-E.
Mutual-Citizens—B—Mousseau, L.
National—B—Roy, L.
Sovereign—D—Gouger, J.-A.-A.
Sun—B—DeGranpré, L.-A.

BIC, Rimouski

Metropolitan—B—Gagnon, J.-H.
Mutual—B—Gagnon, J.-S.

BIRCHTON, Compton

Great West—D—Taylor, R. A.

BISHOPTON, Wolfe

Mutual—D—Labrecque, P.

BLACK LAKE, Mégantic

Crown—A—Binette, L.—B—Dussault, O.
Metropolitan—B—Boissonneault, J.-A.-J.-
M.
Montreal—A—Grégoire, A.

BOISCHATEL, Montmorency

Confederation—D—Giasson, F.
La Sauvegarde—A—Gaulin, R.
North American—A—Bouchard, J. — Ra-
cine, J.

BONAVENTURE, Bonaventure

New York—A—Cyr, L.

BOURLAMAQUE, Abitibi

Confederation—B—MacLeod, G. G.
Mutual—A—Abraham, W. J.

BROME, Brome

Excelsior—D—St-Martin, E.

BROMPTONVILLE, Richmond

Dominion—A—Mainville, E.-J.

BROWNSBURG, Argenteuil

Empire—D—Robbins, A. W.—B—Lavoie,
E.—D—Lépine, J.-D.
Sun—B—Thompson, J. S.

BUCKINGHAM, Hull

Great West—A—Cullen, C. J.—D—Cul-
len, M. J.
Montreal—A—Bisson, D.-G. — Bisson,
T.
Mutual—D—Hurley, A.
North American—B—Bouladier, A.-F.
Prudential-America—A—Farmer, J. L.
Sun—A—Malette, E.-J.

BUCKLAND, Bellechasse

North American—D—Pichette, J.

BURY, Compton

Great West—D—Stokes, T. G.
National—B—Whitehead, A.

CABANO, Témiscouata

Canada—A—Sylvestre, L.
Metropolitan—B—McLean, J. D.—Pelle-
tier, G.
North American—D—Ouellet, J. J. W.

CAHOON, St.Maurice

Metropolitan—B—Rivard, E.

CALUMET, Argenteuil

Confederation—B—Lemay, A.-C.

CAMPBELL'S BAY, Pontiac

Mutual—D—Bowie, F. W.

CANTLEY, Wright

Imperial—D—Brown, R. A.

CAP CHAT, Gaspé

Confederation—D—Côté, C.-E.
Dominion—D—Bérubé, E.
La Sauvegarde—A—Côté, J.-T.
Montreal—B—Gagnon, J.-A.

CAP-DE-LA-MADELEINE,

Champlain

Excelsior—A—Rochefort, P.
Great West—B—Beaumier, J.-D. — Ri-
vard, J.-O.
La Sauvegarde—B—Lemay, H.
Metropolitan—B—Francoeur, H. — Ri-
vard, E.
Monarch—A—DeGonzague, G.—B—La-
nouette, J.-B.
Montreal—A—Carrier, J.-A. — Plourde,
J.
Mutual Life—B—Richard, J.-A.-A.
Prudential-America—A—Daveluy, J. - P.
— Hamel, M.
Sovereign—A—Savard, E.
Sun—A—Arcand, L. — Caron, L. —D—
Panneton, A.-B.

CAP DES ROSIERS, Gaspé

New York—A—Dunn, P. P.

CAP ST-IGNACE, Montmagny
Confederation—D—Brochu, J.-C.-V.
Manufacturers—D—Tondreau, J.-L.-G.
Mutual—D—Bernier, C.
Sun—A—Fournier, A.

CARLETON CENTRE, Bonaventure
Confederation—D—Verge, E.-J.-S.
Sun—A—Pellerin, R.

CAUSAPSCAL, Matane
Great West—D—Morissette, G.-O.

RICHELIEU, Chambly
Metropolitan—B—Lavoie, E.

CHAMBLY BASSIN, Chambly
Metropolitan—B—Barnett, F.
Sun—B—Pusie, D.

CHAMBORD, Roberval
Sun—A—Frigon, C.

CHAMPLAIN, Champlain
Empire—A—Dubord, L.-P.
Great West—A—Labissonnière, P.

CHANDLER, Gaspé
Imperial—D—Lévesque, P. — Nadeau, A.
Northern—D—Langlois, A.

CHARETTE, St-Maurice
National—D—Gélinas, R.

CHARLEMAGNE, L'Assomption
Empire—A—Béland, A.

CHARLESBOURG, Québec
Prudential-America—A—Sanfaçon, A.

CHARNY, Lévis
Crown—D—Fontaine, G.
Metropolitan—B—Fontaine, L.
Prudential-America—A—Roy, N.

CHATEAUGUAY, Châteauguay
Crown—D—McHardy, C.
Royal—B—Gilmour, W. H.

CHATEAUGUAY BASSIN
Châteauguay
Sun—C—Boyington, M. S.—D—Phaneuf, J.-A.

CHATEAU RICHER, Montmorency
Great West—B—Rancourt, J.-E.

CHELSEA, Wright
Montreal—A—King, L. R.

CHICOUTIMI, Chicoutimi
Canada—A—Maltais, J.-A. — Marmen, J.-C.-A.-R. — More, M. L.—D—Le françois, J.-D.
Confederation—B—Tremblay, A. —D—Tremblay, N.

Crown—A—Claveau, D.-G.
Excelsior—A—Dufour, J.-E.

Great West—A—Jalbert, D.
Imperial—B—Paradis, F.
La Sauvegarde—A—Cloutier, V. — Simard, C. — Tremblay, A.—D—Girard, J.-J.
Manufacturers—B—Laberge, P.-E.
Metropolitan—B—Blanchette, J.-J.—Bourassa, E. — Bussières, J.-A. — Dubé, A. — Laforest, J.-A. — Lavigne, L. — Picard, J.-E. — Simard, A. — Tremblay, J.-A.
Mutual—D—Jauvin, E.
North American—D—Bennett, C. E.
Northern—A—Gauthier, L.-G.
Prudential-America—A—Gagné, J.-A. — Tremblay, N.
Prudential-London—A—Gagnon, E. - C. —B—Lemieux, A. — Pedneault, A.
Sovereign—A—Gagnon, J.-A. —D—Duchaine, J.-N.
Sun—B—Dubuc, V. — Tremblay, A.

CHUTE NAIRN, Charlevoix
Confederation—B—Bergeron, Mme E.

CHUTE PANET, Portneuf
La Sauvegarde—D—Moisan, A.-P.

COATICOOK, Stanstead
Confederation—D—Labrecque, F.
Crown—B—Soulière, J.-A.
Excelsior—A—Chagnon, R.-C.
Great West—B—Moulton, L. G.
Imperial—A—Beauchemin, E.-A.
La Sauvegarde—D—Rochefort, R.
Manufacturers—D—Walker, K. T. H.
Metropolitan—B—Lavoie, J.-A.
Monarch—D—Drolet, C.-E.
Mutual—D—Baldwin, R. C.
Prudential-America—A—Poulin, L.-A.
Royal—B—Gérin, H.
Sun—B—Thomas, L.-M.

COMO, Vaudreuil
Standard—B—Robertson, G. R.

CONTRECOEUR, Verchères
Confederation—A—Desnoyers, J. —D—Lamoureux, J.
La Sauvegarde—D—Duhamel, E.
Metropolitan—B—Proulx, L.

COOKSHIRE, Compton
Sun—D—Brennan, J. E.

COTEAU-DU-LAC, Soulages
Confederation—D—Marleau, H.

COTEAU STATION, Soulages
Mutual-Citizens—D—Bourbonnais, J.-E.
Royal—Lalonde, J.-R.
Sun—D—Laniel, L.

COURCELLE, Frontenac
Continental—D—Longchamps, R.

COURVILLE, Montmorency
Industrielle—A—Giroux, C.

- COWANSVILLE, Missisquoi**
 Canada—B—McPhee, A. C.
 Crown—A—Messier, J.-A.
 Imperial—B—Forget, G.-H.
 Manufacturers—B—Ingalls, V. R.
 Monarch—A—Bédard, M.-H. —D—Dra-
 per, J. W.
 Sun—B—Wing, G. A.
- DALHOUSIE, Vaudreuil**
 Mutual—A—Macdonell, J. A.
- DELSON, Laprairie**
 Montreal—D—Bellefleur, E.
- DESBIEENS, Lac St-Jean**
 New York—A—Plourde, A.
- DESCAILLONS, Lotbinière**
 Montreal—D—Lemay, J.-N.
- DESCHAMBAULT, Portneuf**
 Excelsior—B—Naud, A.
- DISRAELI, Wolfe**
 Excelsior—B—Lapointe, O.
 Great West—A—Labrecque, P.-A.
- DOLBEAU, Lac St-Jean**
 Confederation—D—Marcoux, R.
 Empire—B—Tremblay, C.-E.
 Metropolitan—B—Bégin, J.-H.-L.
- DONNACONA, Portneuf**
 Canada—B—Plamondon, L.
 Crown—D—Belleau, R.
 Metropolitan—B—Trépanier, L.
- DORION, Vaudreuil**
 Metropolitan—B—Proulx, F.
 Mutual—B—Desmarchais, J.-T.
- DORVAL, Jacques-Cartier**
 Excelsior—A—Soucy, J.-A.
 Metropolitan—B—Allard, S.-R.
 Mutual—B—Williamson, H. L.
 Sun—B—Carson, J.
- DRUMMONDVILLE, Drummond**
 Canada—A—Dulieux, C.
 Confederation—A—Lahaie, U.
 Excelsior—A—Rioux, E.-O.—B—Archam-
 bault, E. — Labrie, J.-A.
 Imperial—B—Duchesne, J.-C.
 La Sauvegarde—A—Chagnon, E. — Lan-
 dry, E.
 London—A—Poirier, L.
 Manufacturers—A—Chagnon, J.-L.—B—
 Lemaire, J.-E.
 Metropolitan—B—Archambault, J.-E. —
 Bousquet, G. — Desnoyers, E. — Du-
 rocher, A. — Lauzière, H. — Soly, J.-A.
 Monarch—A—Couture, O.
 Mutual—B—Courchesne, D.
 National—A—Vaillancourt, M.
 Occidental—A—Wilson, H. J.
 Prudential-America—A—Rousseau, G.
- Sovereign—A—Lehoux, J.-R.
 Sun—A—Harrison, I. E. —B— White,
 E. A.
- DUNHAM, Missisquoi**
 Canada—D—Gear, E. A.
- DUPARQUET, Abitibi**
 Confederation—D—McBride, A. E.
 Dominion—A—Pike, E. C.
- DUPUY, Arthabaska**
 Crown—D—Bordeleau, P.
- EAST ANGUS, Compton**
 Excelsior—A—Beaudoin, J.-L.
 Metropolitan—B—Bergeron, G. — Cro-
 teau, J.-A.
 Mutual—B—Bouchard, J.-B.
- EAST BROUGHTON, Beauce**
 Mutual—D—Dubé, L.-S.
 New York—A—Cloutier, J.-A.
 North American—A—Morin, J.-A.
 Sun—B—Robert, E.
- FARNHAM, Missisquoi**
 Canada—B—Rutledge, R. J.
 Dominion-Canada—D—Tétrault, M.-F.
 Metropolitan—B—Bordeleau, A.
 Prudential-America—A—Guilbault, N.
 Sovereign—A—Arpin, R.
- FERME-NEUVE, Labelle**
 Confederation—D—Courtemanche, J.
- FONTAINBLEAU, Wolfe**
 La Sauvegarde—D—Delisle, E.-A.
- FORT COULONGE, Pontiac**
 Canada—B—Smith, A. — Ward, J. —
 Ward, J. J.
 Imperial—B—Bertrand, F.-X.
- FOSTER, Brome**
 Confederation—D—Benoit, O.
- FRAMPTON, Dorchester**
 North American—D—Brennan, J.
- FRANQUELIN, COTE NORD,**
 Saguenay
 North American—D—Fortin, J.-L.
 Sun—D—Redmond, A. P.
- FRASERVILLE, Rivière-du-Loup**
 Prudential-London—A—Lévesque, L.
- FREIGHTSBURG, Missisquoi**
 Imperial—A—Russell, U. R.
- GARTHBY, Wolfe**
 Great West—A—Coté, G.
- GASPE HARBOUR, Gaspé**
 Great West—E—Kruse, G. W.
 Royal—E—LeBouthillier, C.-S.

- GATINEAU MILLS, Hull**
North American—D—Young, W.
- GIFFARD, Montmorency**
Metropolitan—E—Brousseau, L. — Morrest, J.-A.
Montreal—A—Côté, M. —B—Parent, G. —D—Potvin, P.-A.
Prudential-America—A—McGuire, E.
- GOULD, Compton**
Sun—D—Beaton, D. A.
- GRACEFIELD, Wright**
Great West—D—Ethier, P.
- GRANBY, Shefford**
Canada—B—Brack, W. W. D.
Confederation—D—Robitaille, C.
Excelsior—A—Beaudoin, L. P. (Jr) — Fournier, S.
Imperial—A—Jolander, J. L.
La Sauvegarde—A—Meunier, L. — St-Pierre, J.-P.—B—Mongeau, L.-V.
London—A—Matton, E.
Manufacturers—B—Enright, J. A.
Metropolitan—B—Côté, A.-H. — La porte, L.-J. — Matton, J.-B.-E.
Monarch—A—Barré, R.—B—Averill, W. E. — Avery, G.
Mutual—B—Cazeault, I.
North American—B—Bourgeois, E.-W. — Durocher, A. — Laliberté, A. —D— Benoit, J.-D.-J.
Prudential-America—A—Bruneau, A.
Sun—B—Jackman, O. R.
- GRANDE BAIE, Chicoutimi**
Canada—D—Savard, J.
La Sauvegarde—D—Tremblay, L.-J.
Metropolitan—B—Gagnon, P.-O.
- GRANDES BERGERONNES, Saguenay**
Confederation—D—Tremblay, A.
- GRAND GASCAPEDIA, Bonaventure**
Northern—D—LeBlanc, John N.
- GRANDES PILES, Laviotte**
Great West—D—Vaugeois, J. M.
- GRAND'MERE, Champlain**
Canada—D—Déziel, J.-E.
Excelsior—B—Champigny, J.-L.
La Sauvegarde—A—Duchesneau, C.
Metropolitan—B—Ayotte, J. C. Z. — Chamberland, L.-C. — Dubé, O. — Lavallée, E. — Villemure, A.
Monarch—D—Lacroix, C.
Prudential-America—A—Cartier, B. — Marchand, J.-A.
Sun—D—Ricard, J.
- GRANDE VALLEE, Gaspé**
Sun—D—Coté, J.-R.
- GREENFIELD PARK, Chambly**
Dominion—A—Gromer, C. A.
North American—A—Coates, T.
Prudential-America—A—Opzoomer, H. S.
Royal—B—Baxter, G. D. (Jr.).
- GRENVILLE, Argenteuil**
Sun—B—Lagarde, O.-H.—D—Dansereau, G. E.
Canada—A—Hamelin, F.
- HAM NORD, Wolfe**
National—A—Grimard, A.
- HAMSTEAD, Montréal**
Dominion—A—Franklin, B. W.
New York—A—Park, Simon L.
- HEBERTVILLE, Lac St-Jean**
Crown—A—Simard, J.-L.
New York—A—Boily P. — Gagnon, J.-E.—B—Giguère, J.
Sun—B—Dumas, M.
- HEMINGFORD, Huntingdon**
Mutual—D—Fisher, M. B.
- HENRYVILLE, Iberville**
Confederation—B—Tétrault, O.-E.
- HUDSON, Vaudreuil**
Standard—B—Halcro, F. J. — Lane E. W.
- HUDSON HEIGHT, Vaudreuil**
Mutual—D—Mullan, H. J.
- HULL, Hull**
Canada—A—Gratton, R.
Excelsior—A—Labelle, L.
Great West—A—DeRepentigny, A.
La Sauvegarde—A—Gauthier, J. E. — Proulx, J.-H.
London—A—Dubois, J.-E. — Gratton, D. — Potvin, G.-A.
Manufacturers—D—Guertin, A.
Metropolitan—B—Beaulieu, L.-A.—Bonhomme, J.-J. — Despatie, O. — Dicaire, J. — Duncan, J. S. — Dupuis, O. — Glandon, R. — Jacques, J.-C. — Larose, J.-A. — Legault, J.-P. — Lemay, O. — Lemire, E.-C. — Sarrazin, P.—C—Besner, J. E.
Mutual-Citizens—B—St-Jacques, W.
New York—A—Thériault, P.-O.
Prud.-Amer.—A—Allain, A. — Beauparlant, G. — Cousineau, P. — Dion, F.-E. — Dompierre, J.-E. — Ducharme, J.-L. — Cavard, F.-J. — Gignac, E. — Larose, H.
Sun—A—Favier, G.
Travelers—B—Royer, N.
- HUNTINGDON, Huntingdon**
Canada—A—Cogland, R. E.
Confederation—D—Farquhar, N. J.—D— McCinnis, J. M.

- IBERVILLE, St-Jean**
Confederation—B—Meunier, E.
- IBERVILLE, Iberville**
La Sauvegarde—A—Petit, H.
Metropolitan—B—Brousseau, H. J. — Dagenais, E.-C.
- ILE MALIGNE, Lac St-Jean**
Excelsior—D—Drolet, O.
- ILE PERROT, Vaudreuil**
Excelsior—B—Chouinard, G.-R.
La Sauvegarde—D—Daoust, R.
- JOLIETTE, Joliette**
Canada—A—Rousseau, R.
Confederation—A—Croteau, C.-E.
Crown—B—Tellier, J.-A.
Great West—D—Perrault, J.-C.
La Prévoyance—B—Perreault, J.-H.
La Sauvegarde—B—Asselin, Mme M.-A.. C. — Barrette, A. — Lépine, N.
Manufacturers—B—Caille, P.-E.
Metropolitan—B—DeMontigny, H. — Drainville, J.-M. — Gendron, H.-P. — Martel, N.
Mutual—D—Chaput, J.-U. — Frénette, J.
North American—B—Bacon, Z. — Du-gas, E.
Prudential-America—A—Desaulniers, A.-L.
Sun—B—Tessier, J.-A.
- JONQUIERE, Chicoutimi**
Canada—A—Beaulieu, H. — Bourassa, J.-W.
Great West—A—Bergeron, J.-E.—B—Gauthier, P.
Imperial—D—Lessard, H.
La Sauvegarde—A—Girard, T.-L.
Metropolitan—B—Lachance, J.-E. — Regis, A. — Simard, R.
Northern—A—Shock, J.
Prudential-America—A—Nérón, J.-A. — Plourde, A.
Sun—A—Simard, J.-L.
- KAMOURASKA, Kamouraska**
Mutual—A—Francoeur, L.
Sun—D—Michaud, D.
- KAZUBAZUA, Wright.**
Continental—D—Mulligan, A.-M.
Northern—D—Anderson, S. C.
- KENOGAMI, Chicoutimi**
Canada—A—Bouliane, P.-E. — Fortin, H.
Canada—D—Dumont, J.-A. — Dumont, L. — Lacroix, L.-H.
Confederation—B—Bergeron, L.-J.
Crown—B—Bergeron, F.
Metropolitan—B—Gauthier, L. — Paradis, L. — Tremblay, J.-P. — Vallée, W.
- KEWAGAMA, Abitibi**
Continental—D—Thompson, J. D.
- KNOWLTON, Brôme**
La Sauvegarde—B—Pagé, J.-P.
Mutual—D—Davis, W. K.
New York—A—Mitchell, H. A.
Sun—B—Woodley, A. T.
- LAC A LA TORTUE, Laviolette**
Monarch—A—Rousseau, A.
- LAC DES PLAGES, Papineau**
Sun—D—Pilon, F.-R.
- LAC FRONTIERE, Montmagny**
Sun—D—Boutin, J.-N.
- LACHENAIE, L'Assomption**
La Sauvegarde—B—Brisebois, M.
- LACHINE, Jacques-Cartier**
Aetna—B—Lee, J. G. (Jr.) — Lee, J. G. (Sr.).
Confederation—B—Moorhouse, A.
Dominion-Canada—B—Wilson, G. M.
Great West—C—Gosselin, H.
La Sauvegarde—A—Poirier, J. O.
London—A—Cardinal, P. — Comeau, M. — Reid, P. E.
Manufacturers—C—Goyette, L.
Metropolitan—B—Beaudoin, J.-O. — Bouchard, J.-A. — Garneau, J.-A. — Kearney, P. J. — Little, J. — Martin, J.-H. — Morin, J. — Petrakos, E. S. — Richer, E. — Taylor, C. W. — Tessier, L.
- Mutual—B—Bourgouin, H.-W.**
Mutual—B—Bourget, P.-S. — Brunet, C.
National—A—Dagenais, A.
Occidental—A—Claude, A.
Prud.-Amer.—A—Bessette, A.—Corcoran, J. J. — Dery, C.-E. — Dubois, A. — Elton, A. R. — Tremblay, S.
Sun—A—Gauthier, A.—B—Doyle, J. N.
- LACHUTE, Argenteuil**
Aetna—B—MacDougall, H. J.
Canada—D—Rodger, S. W.
Dominion-Canada—D—Goldsworthy, S.
Imperial—B—Jones, E. M.
London—B—Armstrong, L. W. — Deslauriers, E. — Rozon, L.
Metropolitan—B—Ranger, J.-E.
- LACHUTE MILLS, Argenteuil**
Monarch—D—Henderson, W. C.
- LAC MEGANTIC, Frontenac**
Canada—A—Denis, G.
Confederation—D—Monfette, H.
Crown—A—Cloutier, J. E.
Dominion—D—Poirier, S.
Great West—B—Allard, P.
La Sauvegarde—D—Bureau, O. — Lapierre, Mlle E.
Monarch—B—Gagnon, O.

- LAC NOIR, Mégantic**
Crown—D—Bélanger, J.-B.
- LACOLLE, St-Jean**
Confederation—D—Rémillard, A.-R.
La Sauvegarde—B—Serré, R.
- LA DURANTAYE, Bellechasse**
Montreal—A—Roy, J.-E.
- LA MALBAIE, Charlevoix**
Confederation—A—Moffatt, W.
Excelsior—A—Harvey, L.
Great West—D—Couturier, L.
North American—B—Couturier, L.-P.
 —D—Bouchard, D.
Prudential-London—B—Larouche, J.-A.
- LAMBTON, Frontenac**
Mutual—D—Boulanger, J.-H.
- LA MINERVE, Labelle**
Confederation—D—Grégoire, L.
- L'ANGE-GARDIEN, Montmorency**
Excelsior—B—Gariépy, J.
La Sauvegarde—D—Laberge, P.-H.
Mutual-Citizens—B—Rochefort, E.
Prudential-America—A—Côté, G. — Mathieu, E.—B—Mathieu, P.
- L'ANGE-GARDIEN, Rouville**
Confederation—D—Mercure, A.
- L'ANNONCIATION, Labelle**
Confederation—D—Godard, F.
La Sauvegarde—A—Boileau, C.
- LANORAIE, Berthier**
Great West—D—Isabelle, Z.
Royal—D—Ferland, N.
- LA PERADE, Champlain**
Sun—B—Montreuil, Y.
- L'ANSE-AUX-COUSINS, Gaspé**
Confederation—D—Annett, P. C.
- LAPRAIRIE, Laprairie**
Canada—B—Longtin, H. A.
Metropolitan—B—Coté, J. A. Roger
Royal—B—Dulude, L.
- LA SARRÉ, Abitibi**
Great West—A—Poulin, J. P.
La Sauvegarde—A—Gilbert, J. G.
- L'ASSOMPTION, L'Assomption**
Crown—A—Lamarre, J. A.
Great West—A—Pilon, P. A.
- LATERRIERE, Chicoutimi**
Northern—A—Bouchard, C.-E.
- LA TUQUE, Champlain**
Excelsior—A—Gendron, O.
Great West—B—Brochu, A
- Metropolitan—B**—Coté, T. — Duchesnay, J.-L.-D. — Laforce, L. — Rheault, J.-E. — Tremblay, H.
- Montreal—A**—Riberdy W.
- Mutual—B**—Bolduc, J.-N.
- Prudential-America—A**—Arcand, D. — Bellavance, O.
- LAUZON, Lévis**
La Sauvegarde—A—Dumas, N.
- Metropolitan—A**—Létourneau, M.-J. — Roy, E.—B—Brière, R.
- Mutual-Canada—D**—Gosselin, A. — Boutin, P.-A.
- Mutual-Citizens—B**—Bégin, L. — Godbout, L.
- Prudential-America—A**—Baribeau, A.
- LAVAL DES RAPIDES, Laval**
Confederation—B—Archambault, R.
La Sauvegarde—B—Naud, M. H.
- Metropolitan—B**—Brisebois, A.
Travelers—B—Croteau, Roger.
- LENNOXVILLE, Sherbrooke**
Confederation—B—McLeod, K. J.
- Imperial—D**—Morgan, M. M.
- La Sauvegarde—D**—Beaudoïn, A.
- Manufacturers—B**—George, C. H.
- North American—A**—Converse, A. M.
- L'EPIPHANIE, L'Assomption**
Great West—B—Pinard, R.
- Metropolitan—B**—Provost, A. (fils).
- Royal—D**—Payette, R.
- LES CEDRES, Soulages**
Confederation—D—Deschamps, J.-A.
- Sun—D**—Leroux, A.
- LES ESCOUMAINS, Saguenay**
North American—D—Bélanger, P.
- LEVIS, Lévis**
Canada—A—Auger, G. J.
- Confederation—B**—Morin, J.-R.—C—La-pointe, J.-C.
- Crown—B**—Joncas, F. G.
- Great West—B**—Gagnon, E.
- La Sauvegarde—A**—Nadeau, C.
- Metropolitan—A**—Audet, L.-N. — Déry, J.-A.—B—Bergeron, L. — Caron, A. — Desroches, P. — Dumont, J. — Gagnon, S. — Lepage, M.-A. — Marmet, J.-A. — Simpson, J. E. — Thibault, G. — Turgeon, J.-A.
- Montreal—A**—Drien, V. — Létourneau, J.
- Mutual-Citizens—B**—Fournier, H.
- National—B**—Labrecque, A.
- Prudential-London—B**—Blais, E.
- Prud.-Amer.—A**—Bégin, A.—Carrier, W. — Duval, J.-O — Fournier, J.-L. — Galarneau, A. — Samson, J.-A. — Samson, J.-E.

Sun—A—Dumont, L.—Guay, A.—Veilleux, P.-A.—B-Bolduc, J.—Roy, A.
L'ISLET, L'Islet
Metropolitan—B—Fréchette, J. A. E.
Crown—D—Moreau, J.-L.
La Sauvegarde—D—Morin, N.
LONGUEUIL, Chambly
Confederation—D—Leduc, G.
Dominion—B—Jodoin, D.
La Sauvegarde—A—Fleurant, W.-M.
—B—Dugas, R.—Tétreault, R.
London—A—Elliot, R. J.—B—Eke, A. L.
Metropolitan—B—Beaudry, L.-A.—Denault, S.—Piché, R.—Rhéaume, R.
Mutual—B—Picard, E.
Royal—B—Beaudry, R.
Sun—B—Lemieux, R.
Travelers—B—Paiement P. C.
LORETTEVILLE, Québec
Metropolitan—B—Falardeau, A.—Falardeau, L.
Monarch—B—Renaud, A.
Montreal—B—Martel, H.
Prudential-America—A—Bégin, C.-E.—Racine, J.
LORRAINVILLE, Pontiac
Sovereign—D—Riopel, E.
LOUISEVILLE, Maskinongé
Canada—A—Piché, G.-E.
Dominion—B—Hogue, J.-S.
La Sauvegarde—A—Desjardins, J. O.—Ferron, R.—B—Cormier, J. A.—D—Desaulniers, A.—Saucier, J.
Metropolitan—B—Bertrand, J.
Prudential-America—A—Caron, H. G.
Royal—B—Trépanier, J. A.
Sun—D—Lambert, W.
LOWER IRELAND, Mégantic
Sun—D—Ward, A. H.
LYSTER, Mégantic
Prudential-America—B—Mercier, G.
MAGOG, Stanstead
Canada—A—Buzzell, W. H.
Confederation—B—Lavoie, G. E.
Crown—D—Boisvert, L.—Boisvert, O.
Metropolitan—B—Lussier, G.-A.—Veer, J.-O.
Monarch—B—Larivière, G.—D—Buzzell, V.
Mutual—A—McLauchlan, D. E.
National—A—Hébert, L.
North American—B—Pépin, D. E.
Prudential-America—A—Fréchette, L.
Royal—D—Goyette, J.-N.
Sun—D—Sandell, Mrs. L. B.
MANIWAKI, Gatineau
La Sauvegarde—A—Gagnon, L.

MANIWAKI, Hull
Montreal—D—Latour, L.
Mutual—B—O'Neill, R.
MANSEAU, Nicolet
Crown—D—Charland, E.
MANSONVILLE, Brôme
North American—D—Cowan, R. F.
MARBLETON, Wolfe
Canada—D—Galipeau, J. A.
Confederation—D—Lajoie, L.
MARIEVILLE, Rouville
Confederation—B—Poulin, P.-H.
Crown—B—Rondeau, J. R.
Metropolitan—B—Arcand, C.-E.
North American—B—Rondeau, J. E.
Sun—A—Brodeur, A.
MARTINVILLE, Compton
Great West—A—Fortier, B.
MASKINONGE, Maskinongé
Excelsior—A—Lafrenière, J. M.
La Sauvegarde—A—Baril, C.
MASSON, Hull
La Sauvegarde—D—Daoust, J.-A.
MATANE, Matane
Continental—A—Rioux, L. de G.
Crown—B—Deschênes, J.-L.
Great West—D—Vézina, N.-A.
Metropolitan—B—Casgrain, J. C.—Ouellet, A.
Montreal—A—Rioux, C.
Northern—B—Desjardins, J.-A.
Prudential-London—D—Côté, J.-F.-R.
McMASTERVILLE, Chambly
Great West—D—Forand B.
METABETCHOUAN, Lac St-Jean
Confederation—D—Tremblay, J.-E.
Metropolitan—B—Aubin, L.
MONT-CARMEL, Kamouraska
La Sauvegarde—D—Massé, L.
Sun—A—Bérubé, J.-E.
MONTEBELLO, Labelle
Empire—A—Huneault, R.
La Sauvegarde—B—DesRosiers, L.
Sun—B—Bourgeois, Médard
MONT-JOLI, Rimouski
Canada—A—Aubin, J.-A. (Jr.) —Richard, R.
Continental—B—Desgagnés, J.
Crown—B—Poitras, J.-H.
Dominion—A—Verreault, E.-O.
Great West—A—Hudon, F.-X.—B—Desrosiers, J.-A.
La Sauvegarde—A—Brulotte, J.-N.—B—Deschenes, J. W.
Metropolitan—B—Rioux, C.-E.

- MONT-LAURIER, Labelle**
La Sauvegarde—B—Boisvert, R.
- MONT-LOUIS, Gaspé**
New York—D—Tremblay, J.-A.
Sun—D—Roy, E.
- MONTMAGNY, Montmagny**
Crown—B—Fortier, J.-A.
Great West—A—Doyer, J. A. E.
La Sauvegarde—A—Gagné, A. — Lévesque, R.—B—Pelletier, L., N.P.
Metropolitan—B—Léveillé, J.
National—B—Taschereau, J.-L.
Prudential-America—A—Courcy, A.
Sun—D—Méthot, E.
- MONTMORENCY, Montmorency**
Confederation—D—Mathieu, A.
La Sauvegarde—A—Lévesque, L.
Prudential-America—A—Gosselin, O.
Sun—A—Lavigne, L.
Confederation—B—Crépeault, E.
- NEDELEC, Témiscamingue**
La Sauvegarde—D—Perron, J.-A. — Perron, O.
- NEUVILLE, Portneuf**
Manufacturers—B—Hardy, S.
- NEW CARLISLE, Bonaventure**
Confederation—D—Blois, W. B.
- NICOLET, Nicolet**
Canada—A—Dupont, R.
Confederation—D—René, L.-J.
Crown—B—Caron, B.
Metropolitan—B—Lefebvre, J.-P.-H.-L.
Royal—B—Caron, J.-U.
Sun—D—Guévin, G.
- NOMININGUE, Labelle**
Sun—D—Godard, L.
- NORANDA, Abitibi**
Confederation—A—Ireton, W. M.—B— Mitchell, C. M.
Dominion—A—O'Donnell, J. A.
Equitable—A—Elliott, F. S.
Excelsior—D—Wilson, A.
Great West—A—Moore, H. J.
La Sauvegarde—A—Bertrand, J.-H.
London—A—Kupluk, J. — Martin, E.-H. — Sutherland, M. R. — Tupper, H. W. — Wilkinson, R. J. — Winters, A. G. — Whitehead, T.—D—Thomson, H. G.
Metropolitan—B—Burke, P. J. — Du-mais, R.-L.
Mutual—A—McParland, M. J. — Taylor, R. W.
North American—A—Torrance, P. H.
Northern—D—Cotnoir, L.-J.
Sun—A—MacFadden, E. C.
- NORTH HATLEY, Stanstead**
North American—D—Reed, R. L.
- NOTRE-DAME-DU-LAC, Témiscouata**
North American—D—Beaulieu, G.
- NOTRE-DAME DU NORD, Témiscouata**
La Sauvegarde—D—Lanouette, A.
- NOUVELLE, Bonaventure**
Northern—D—Leblanc, J. L.
- NEWPORT ISLAND, Gaspé**
Manufacturers—D—Keays, J. E.
- NEW RICHMOND, Bonaventure**
La Sauvegarde—D—Morin, J.-G.
- ORMSTOWN, Châteauguay**
Crown—D—D'Aoust, L.-I.
Great West—A—Patton, H. B.
Mutual—B—English, A. K.
New York—A—Darby, J. M.
North American—D—Bourcier, L.
- OTTERBURN, St-Hyacinthe**
Royal—B—Mason, J. D. — McDonald, A. F.
- PAPINEAUVILLE, Labelle**
Excelsior—A—Racine, J.-H.
Great West—B—Lavigne, J.-A.
Mutual-Citizens—B—Cayer, A.
- PETITE RIVIERE EST, Gaspé**
Great West—A—Flynn, F. H.
- PIERREVILLE, Yamaska**
Crown—D—Fontaine, W.
La Sauvegarde—A—Beaulac, J.-O.
Metropolitan—B—Fortin, R.
Sovereign—B—Ally, A.
- PLAISANCE, Papineau**
La Sauvegarde—D—Malo, E.
- PLESSISVILLE, Mégantic**
Canada—B—Bélanger, H.
Confederation—D—Barthel, W.
Great West—B—Savoie, S.
La Sauvegarde—A—Bilodeau, J.-A.—D— Bussière, H. — Chabot, O.
Metropolitan—B—Boulanger, L.-E.
Monarch—D—Bellavance, J.-P.
Mutual—A—Pépin, J.-A.
Sun—B—Grenier, G.
- POINTE-AU-PERE, Rimouski.**
Sun—D—Martin, M.
- POINTE-AU-PIC, Charlevoix**
Canada—D—Warren, R.
- PTE-CLAIRES, Jacques-Cartier**
Imperial—B—Mathewson, G. J.
Metropolitan—B—Bédard, D. J.
Royal—B—Bell, G. R.
Sun—B—Snuggs, H. R.

- POINTE-GATINEAU, Hull**
Prudential-America—A—Berthiaume, T.
- PONT-ROUGE, Portneuf**
Excelsior—A—Leclerc, J.-U. — Pagé, R.
Manufacturers—D—Savard, E.
Prudential-America—A—Germain, E. - H.
 —B—Hamel, J.-A.
- PORT ALFRED, Chicoutimi**
Crown—D—Côté, L.-P.
Imperial—B—Nadeau, G.-L.
La Sauvegarde—A—Lavoie, M.
Metropolitan—B—Bouchard, N.
- PORT DANIEL, Bonaventure**
New York—B—McInnes, W.
- PORTNEUF, Portneuf**
Crown—D—Godbout, W.
- PORTNEUF STATION, Portneuf**
Excelsior—A—Veilleux, F.
- PRICE, Matane**
Crown—A—Barr, D. —D—Paradis, E.-A.
Excelsior—D—Deschênes, A.
La Sauvegarde—D—Plaisance, N.
Monarch—D—Cloutier, J.
Northern—D—Soucy, L.
- PRINCEVILLE, Arthabaska**
Confederation—B—Poisson, J.-A.
- QUAI DES EBOULEMENTS, Charlevoix**
Excelsior—B—Degagné, J.-A.
- QUYON, Pontiac**
National—D—Moyle, F. A.
- RAGENEAU, Saguenay**
La Sauvegarde—D—Tremblay, J.-R.
- RICHELIEU, Rouville**
La Sauvegarde—B—Ostiguy, J.
- RICHMOND, Richmond**
Canada—A—Chapman, G. A.
La Sauvegarde—D—Bourbeau, D.
Monarch—A—Rivard, A.
Mutual—B—Boast, L. R.
North American—B—Healy, C. R.
Royal—B—Charpentier, H.
Sun—B—Alexander, G. M.
- RIGAUD, Vaudreuil**
Confederation—B—Charlebois, D.
La Sauvegarde—D—Roussin, D.
 Sun—B—Villeneuve, J.-L.
- RIMOUSKI, Rimouski**
Confederation—B—Martin, H.-A.
Crown—B—Drapeau, J.-A.
Excelsior—A—Grenier, L.
La Sauvegarde—A—Pinault, J.-A.—B—
 Morin, G.-A. — Rousseau, J.-H.
Metropolitan—B—Allard, J.-R. — Du-
 four, P.-R. — Heppell, J.-A.
- Montreal**—A—Côté, J.-E. — Langlois, J.-B.
Sun—A—Bélanger, J.-A. — Lavoie, E.
- RIVIERE BEAUDETTE, Soulange**
Crown—D—Langlois, G.
- RIVIERE BLEUE, Témiscouata**
Continental—A—Fréchette, A.
- RIVIERE-DU-LOUP,** *Rivière-du-Loup*
Canada—A—Pelletier, L.-P. —B—Gen-
 dron, J.-O.
Great West—A—Blanchet, J.-L.
Metropolitan—B—Charest, E. — Charest,
 L.-P. — Demers, J.-P. — Gendron, J.-
 A. — Nadeau, L.-P.
Montreal—A—Albert, A. — Beaulieu,
 Mme A. — Parent, M.-B.
Mutual—D—April, J. A.
North American—D—Pratte, L.
Northern—D—Morel, J.-W.
Prudential-London—B—Thibault, P.
 —D—Dionne, A.
Royal—B—Lavoie, R.-A.
Sovereign—A—Bérubé, J.-E.
Sun—A—Côté, J.-E.—B—Voyer, J.-B.
- RIVIERE-DU-LOUP, Témiscouata**
Prudential-London—B—Anctil, G. R.
- RIVIERE PENTECOTE, Saguenay**
Dominion—D—Otis, Georges
- RIVIERE OUELLE, Kamouraska**
Confederation—D—Lizotte, A.
- ROBERVAL, Chicoutimi**
Excelsior—B—Polquin, L.-H.
Metropolitan—B—Laroche, L.
Monarch—B—Delisle, J.-H.
- ROBERVAL, Lac St-Jean**
North American—B—Simard, L.
 Sun—D—Bouchard, J.-E.
- ROBERTSONVILLE, Mégantic**
La Sauvegarde—A—Beaudoin, D. A.
- ROCK ISLAND, Stanstead**
Confederation—D—Gagné, E.-W.
Imperial—D—Corcoran, L. M.
London Scottish—B—Danneau, G.-H.
- ROUYN, Abitibi**
Confederation—A—Gagné, Mme A.—D—
 Gagné, L.-P.
Great West—A—Guay, J.-E. — Gauthier,
 P.-R.
Imperial—A—Calvé, P.-E.
La Sauvegarde—A—Gamache, A. —B—
 Lafontaine, C.
London—A—Baldwin, R. E. — Rose-
 borough, A. J.
Manufacturers—B—Guilbault, C.
Northern—B—Sell, J.

- ROXTON FALLS, Shefford**
Excelsior—D—Authier, E.
- ROXTON POND, Shefford**
Sun—D—Gaucher, Ulysse
- SACRE-COEUR, Saguenay**
La Sauvegarde—D—Dufour, M.
- SAWYERVILLE, Compton**
Mutual—D—Rousseau, Z.
- SAYABEC, Matane**
- Metropolitan**—B—Bellavance, F. — Côté, J.-G.
- Mutual**—D—Michaud, J.-H.-A.
- SCOTT, Beauce**
- Montreal**—A—Lebel, R.
- SCOTSTOWN, Compton**
Sun—D—Tétreault, P.-E.
- SENNETERRE, Abitibi**
Confederation—D—Ménard, J.-A.-R.
- SEPT-ILES, Saguenay**
Confederation—D—Guay, J.-V.
- SHAWINIGAN FALLS, St-Maurice**
Canada—B—Walsh, J. P.
- Empire**—B—Beaulac, W. J.
- Great West**—B—Dolbec, A.
- Imperial**—B—Ménard, J.-E.
- La Sauvegarde**—A—Beaulac, J.-A. — Gauthier, J.-A. — Gauthier, J. — Gingras, J.-B. — Joncas, A. — Pothier, A.
- Metropolitan**—B—Boulet, J.-R. — Carrier, L.-P. — Dessureault, R. — Houde, R. — Lanneville, G. — Milot, D. — Théorêt, A.
- Montreal**—A—Levasseur, A.
- Monarch**—B—Bellemare, J.-E.
- Mutual**—A—Jolivette, A. — B—Laureau, S. — Perron, J.-A.
- Prud-Am.**—A—Bergeron, A. — Godbout, J.-R. — Leclerc, R. — Marchand, C.-P.
- Prudent-London**—A—MacDonald, E. P.
- Royal**—B—Bertrand, R.-H. — Picard, R.
- Sovereign**—A—Grenier, A.
- Sun**—A—Paquin, L.
- Travelers**—B—Paradis, A.-J.
- SHAWVILLE, Pontiac**
Continental—B—Paul, G. T. — Stark, G. W.
- Excelsior**—A—Thompson, L. H.
- Great West**—D—Hines, J. W.
- Mutual**—D—Brownlee, C. T.
- SHELTER BAY, Saguenay**
Great West—D—Rochefort, E.
- SHERBROOKE, Sherbrooke**
- Canada**—A—Peabody, E. N. — Peabody, H. A.
- Confederation**—A—Beauchemin, A.-J. — Bélanger, L. — Couture, J.-A. — Fortin, W. — Gallinger, S. H.
- Continental**—A—Rouleau, J.-A.—B—La-chapelle, L.-D.
- Crown**—A—Cloutier, G. — Vidal, J. A. — B—Vidal, R.—C—Fortin, J.-G.
- Dominion**—A—Fleming, F. W. — Landry, L.
- Dominion-Canada**—B—Ward, H.
- Empire**—A—Caron, H. — Dion, M.—B—Foote, W. W.
- Excelsior**—A—Gaudreau, L.-E. — Grégoire, J.-M. — Larose, C. — Larose, R. — B—Sévigny, D.-A.
- Great West**—A—Gélinas, F. — Marois, J.-R. M.
- Imperial**—A—Fisher, G. P.
- London**—A—Cuthbert, S. P. — Fortin, T. — Gariépy, J.-A. — O'Donnell, C.-E. — Provencher, R. — St-Pierre, G.
- La Sauvegarde**—A—Goyer, A. H.
- Manufacturers**—A—Caron, J. E. — B—Palmer, C. O.
- Metropolitan**—B—Beaubien, L. — Boire, H. — Comtois, J.-R. — Delisle, J.-O. — Ethier, J.-L.-M. — Grégoire, L. — Homier, R. — Laporte, A. — Miller, P. — Parisneau, J.-A. — Valenti, J.
- Monarch**—B—Choquette, L. — C—Larkin, F.
- Montreal**—B—O'Bready, J. D.
- Mutual**—A—Barter, E. L. — Doucet, T. — B—Millar, B. M.
- Mutual-Citizens**—B—Couture, A.—Rouillard, M.
- National**—A—Cadorette, L. — Letellier, J. A. — Pepin, J.-E.-R.
- New York**—A—Fortier, J. O.
- North American**—A—Armitage, W. H. — Davis, C. M. — Fales, J.-L.—B—Hall, E. P. — Hyndman, H. A. — McManamy, G. D. — Sampson, H. A. — Simms, J. R.
- Northern**—A—Allard, H. — Barette, E. A.
- Prudent-Am.**—A—Bélanger, J. B.—Boudreau, N. — Clark, W. S. — Proulx, O. J. — Turcotte, J.-A.
- Royal**—D—Genest, J.-W.
- Sun**—A—McRae, D. C. — Stevenson, D. A.—B—Becker, R. — Loomis, E. B.
- Travelers**—B—Beaudry, D.-W. — Conway, F. J.
- SILLERY, Québec**
- Confederation**—B—Turcot, A.
- SISCOE, Abitibi**
- Confederation**—D—McLaughlin, J. R.
- Great West**—D—Reid, R. A. S.
- SPAULDING, Frontenac**
- La Sauvegarde**—D—Fillion, J.-A.

- SOREL, Richelieu**
- Confederation—A—Cournoyer, J. — Paulet, P.—D—Péloquin, L. — St-Arnault, J.-P.
- Crown—D—Larivière, J.-E.
- Empire—D—Magnan, J.-A.
- Great West—A—Cournoyer, L.
- La Sauvegarde—A—Gouin, G. — Pérodeau, L. (fils)—D—Farly, R.
- Metropolitan—B—Blanchet, L. — Bouchard, A. — Fortin, R. — Langlois, H. — Laroche, J.-O. — Larochelle, P. — Legaré, L.-P. — Poirier, J.-L.
- Monarch—A—Grenier, R.
- Mutual—B—Julien, E. L.
- Sovereign—A—Lavallée, O.
- Sun—B—Forget, L.
- Travelers—B—Beauchemin, B.
- ST-ADELPHÉ, Champlain**
- North American—B—Marineau, E.
- ST-ADRIEN DE HAM, Richmond**
- Empire—A—Carrière, J.-L.
- STE-AGATHE-DES-MONTS,**
Terrebonne
- Confederation—A—Touchette, O.-J.
- Crown—B—Desnoyers, B.
- Metropolitan—B—Larche, J. A. B.
- La Sauvegarde—A—Desnoyers, T. —D—Hamel, U.
- ST-ALEXANDRE, Kamouraska**
- Crown—D—Soucy, J.-C.
- Manufacturers—B—Michaud, J.-A.
- Metropolitan—B—Dumais, E.
- ST-AIME, Richelieu**
- Sun—D—Letendre, D.
- ST-ANACLET, Rimouski**
- Crown—D—Julien, J.-D.
- STE-ANASTASIE, Mégantic**
- Confederation—A—Bisson, L.
- North American—D—Longmoor, J. E.
- ST-ANDRE, Kamouraska**
- Confederation—A—Beaulieu, O.
- STE-ANNE-DE-CHICOUTIMI,**
Chicoutimi
- Confederation—B—Bélanger, R.
- North American—A—Bouchard, J. E.
- STE-ANNE-DE-BEAUPRE,**
Montmorency
- La Sauvegarde—D—Robert, O.
- Prudential-America—A—Slater, H.
- Sun—B—Fortin, E.
- STE-ANNE-DE-BELLEVUE,**
Jacques-Cartier
- Confederation—C—Turner, M.
- Metropolitan—B—Laperrière, L.-M. — Roe, F. G.
- Monarch—D—Millinchamp, W.-F.
- Mutual—B—Blondin, A.-A.** — Raymond, J.-J.
- Prudential-London—B—Greenfield, C. A.**
- STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE,**
Kamouraska
- Canada—A—Bouchard, G.-H. — Hudon, I.
- La Prévoyance—B—Michaud, G.-A.
- La Sauvegarde—B—Potvin, G.-E. —D—Gagnon, G.
- Montreal—B—Dubeau, J.-C.
- Travelers—D—Fortin, J.-L. de G.
- STE-ANNE DES PLAINES,**
Terrebonne
- Sun—A—Limoges, J.-H.—B—Kent, E.
- ST-ANSELME, Dorchester**
- Excelsior—A—Guertin, M. V.-C.
- Manufacturers—D—Mercier, J.-O.-O.
- Montreal—D—Cadrin, C.-A.
- North American—B—Morin, P.-A.
- Prudential-London—A—Guay, L.-A.
- ST-ANTOINE, Verchères**
- Royal—B—Archambault, J.-I.
- ST-ARSENE, Rivière-du-Loup**
- La Sauvegarde—D—Roy, A.
- North American—D—Roy, P.-E.
- ST-ATHANASE, Kamouraska**
- Confederation—D—Fréchette, J.-E.
- ST-AUBERT, L'Islet**
- Sun—A—Daigle, L. N.
- ST-AUGUSTIN, Portneuf**
- La Sauvegarde—A—Rochette, P. —D—Mainguy, J. — Paradis, E.
- ST-AUGUSTIN, Deux-Montagnes**
- La Sauvegarde—B—St-Jacques, J.-B.
- ST-BARTHELEMY, Berthier**
- Crown—B—Morand, J.
- La Sauvegarde—B—Lafontaine, T.
- Sun—D—Savoie, A.
- ST-BASILE, Portneuf**
- Confederation—D—Germain, J.-R.
- Crown—A—Gignac, J.-H.
- Excelsior—D—Leclerc, A.
- Great West—B—Godin, J.-A.
- La Sauvegarde—D—Papillon, E.
- New York—D—Papillon, D.
- Sun—B—Hardy, J.-J.
- ST-BAZILE-LE-GRAND, Chambly**
- Sun—B—Bernard, A.
- ST-BENOIT, Beauce**
- Continental—D—Rancourt, C. — Rancourt, J.-E.
- ST-BENOIT, Deux-Montagne**
- Sun—B—Charbonneau, H.
- ST-BENOIT LABRE, Beauce**
- Confederation—D—Maheux, L.

ST-BONIFACE, St-Maurice		ST-DIDACE, Maskinongé
La Sauvegarde—D—Fafard, J.-L.		Excelsior—D—Desrochers, J.-W.
ST-BONIFACE DE SHAWINIGAN,	St-Maurice	Mutual—A—Hamelin, A. L.
Sun—B—St-Yves, J.-C.		ST-DONAT, Montcalm
STE-BRIGIDE, Iberville		Confederation—D—Tellier, J.-O.
North American—B—Harbec, J.		ST-EDOUARD, Maskinongé
ST-BRUNO, Lac St-Jean		La Sauvegarde—D—Hamelin, J.-C.
Metropolitan—B—Bouchard, M.		ST-ELIE DE CAXTON, St-Maurice
ST-CALIXTE DE KILKENNY,	Montcalm	National—A—Lafrenière, G.
Empire—A—Girard, E.		STE-ELISABETH, Joliette
ST-CAMILLE, Wolfe		North American—B—Aubin, L.
National—D—Bellerose, P.		ST-ELOI, Témiscouata
ST-CASIMIR, Portneuf		Montreal—A—Lizotte, J.
Canada—B—Dussault, A.		ST-ELOI, Rivière-du-Loup
Great West—D—Gendron, R.		Mutual—B—Delisle, A.
Prudential-London—B—Morin, J.-G.		ST-ELEUTERE, Kamouraska
—D—Chabot, A.		Continental—A—Caron, J.-Z.
ST-CESAIRE, Rouville		Manufacturers—D—Théberge, W.
La Sauvegarde—B—Grisé, C.-A.		ST-EPHREM, Beauce
Monarch—B—Grisé, L.		Confederation—D—Roy, L.-B.
Sun—B—Ducharme, F.		ST-ESPRIT, Montcalm
ST-CHARLES, Bellechasse		Mutual-Citizens—B—Durand, J.
Mutual—E—Prévost, A.		ST-EUGENE, L'Islet
STE-CHRISTINE, Bagot		Mutual—B—Kirouac, G.
Monarch—D—Viens, W.		ST-EUSTACHE, Deux-Montagnes
ST-CHRYSTOSTOME, Châteauguay		Confederation—A—Séguin, J.-M.
La Sauvegarde—D—Poupart, G.		Standard—B—Champagne, E.
STE-CLAIRE, Dorchester		ST-EVARISTE, Frontenac
La Sauvegarde—D—Lacasse, F.		Mutual—B—LeBrun, C.—D—Jolicoeur, J. B. W.
ST-CLET, Soulange		Sun—B—Roy, M.-C.
La Sauvegarde—B—Langevin, J.-B.		ST-FABIEN DE PANET,
Sun—D—Besner, R. T.		Montmagny
STE-CLOTHILDE DE		Empire—A—Lemieux, A.
CHATEAUGUAY, Châteauguay		ST-FABIEN, Rimouski
La Sauvegarde—D—Laplante, F.		La Sauvegarde—D—Gendreau, J.-A.
ST-COME, Beauce		ST-FAMILLE, ILE ORLEANS,
Confederation—A—Boulanger, E. L.		Montmorency
ST-CONSTANT, Laprairie		Confederation—B—Gosselin, G.
Sun—B—Baillargeon, A.		ST-FELICIEN, Lac St-Jean
ST-DAMASE, Rouville		La Prévoyance—B—Gagnon, A.
Manufacturers—D—Daigle, M.		ST-FELICIEN, Roberval
ST-DAVID, Lévis		Montreal—A—Ouellette, L.-P.
Prudential-London—B—Laliberté, J.-H.		STE-FELICITE, Matane
ST-DENIS, St-Hyacinthe		La Sauvegarde—D—Bergeron, J.-D.
Sun—A—Peloquin, J.-R.		ST-FELIX DE VALOIS, Joliette
ST-DENIS, Kamouraska		Sun—A—Bellerose, J.-A.
Sovereign—A—Garon, O.		ST-FLAVIEN, Lotbinière
ST-DENIS, Richelieu		Sun—A—Gingras, A.
Confederation—D—Girard, F.-X.		

- STE-FLORE, St-Maurice**
Canada—A—Brousard, J.-B.
- STE-FLORENCE, Matapédia**
Crown—D—Frigon, O.
- ST-FRANÇOIS, Montmagny**
Great West—B—Blais, J.-O.
Mutual—B—Beaudoin, J.-S.
- ST-FRS-DE-SALES, Laval**
Metropolitan—B—Robichaud, G.
- ST-FRANÇOIS DU LAC, Yamaska**
La Sauvegarde—B—Crevier, W.
Confederation—D—Laramée, W.
- ST-GABRIEL DE BRANDON,** Berthier
Excelsior—B—Boivin, J.-R.
Metropolitan—A—Morissette, R.
- STE-GENEVIEVE DE BATISCAN,** Batiscan
Crown—B—Nobert, J.-C.
- STE-GENEVIEVE DE PIERREFONDS, Jacques-Cartier**
La Sauvegarde—A—Daoust, G.—B—Laframboise, J.-E.
- ST-GEORGES, Beauce**
Canada—A—Gagné, L.-G. — Veilleux, M.-P.—C—Veilleux, M.-A.
Confederation—D—Talbot, L.
Crown—A—Roy, J.-A. G.
Empire—A—Giguère, A.
Excelsior—D—Voyer, J.-T.
Imperial—B—Paquet, L.-P.
North American—A—Dulac, G.
Prudential-London—D—Bolduc, C.
Sovereign—B—Carrier, J.-C.
- ST-GEORGES, Laviolette**
Mutual—A—Beaudoin, J.-A.
- STE-GERMAINE, Dorchester**
Empire—B—Giguère, J.-E.
National—A—Pouliot, J.-S.
- ST-GERMAIN GRANTHAM,** Drummond
Continental—A—Vanasse, Hormisdas
- ST-GERVAIS, Bellechasse**
- Great West—D—Moreau, J.-C.—A—Moreau, J. S.**
- Mutual—A—Bilodeau, J.-O.
Sun—A—Roy, Rolland
- ST-GILLES, Lotbinière**
Sun—A—Tardif, A.—D—Tardif, M. A.
- ST-GREGOIRE, Nicolet**
Sun—B—Léveillé, H.
Confederation—D—Duguay, R.
- ST-GUILLAUME D'UPTON,** Yamaska
Crown—D—Généreux, R.
La Sauvegarde—A—Vanasse, J.-E.
Sun—B—Lacharité, L.
- STE-HENEDINE, Dorchester**
Confederation—D—Lessard, J.-P.
- ST-HENRI, Lévis**
Montreal—A—Bruneau, W.
Sun—A—Campagna, J.-E.
- ST-HENRI MASCOUCHE,** L'Assomption
Montreal—B—Laviolette, J.-E.
- ST-HERMAS, Deux-Montagnes**
Sun—D—Paiement, J.-R.
- ST-HILAIRE, Rouville**
Aetna—B—Christmas, E. J.
Royal—B—Fontaine, J.-G.
- ST-HONORE SHENLEY, Beauce**
Confederation—D—Lacasse, J.
- ST-HUBERT, Chambly**
La Sauvegarde—D—St-Laurent, C.
- ST-HUGUES, Bagot**
Sun—B—Héon, J. U.
- ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe**
Confederation—A—Chadelaine, J. W.—B—Aucoin, O. — Chapdelaine, H.
Crown—A—Donais, A. — Leduc, H.—B—Brodeur, O.
Empire—A—Desmarchais, C. E. —B—Lampron, L.
Great West—B—Benoit, E.
Imperial—A—Kérrouac, L.—D—Daudelin, London—A—Marois, J.-O.
La Sauvegarde—A—Cadorette, L. — Désy, P.-E. — Hamelin, L.-E. — Jutras, U. — Leclerc, J.-T. — Legaré, N. — Lussier, S. — Martel, E. — Martel, L. — Plamondon, L. — Racine, E. — Riendeau, V.-A.—Vincent, C.-A.—D—Brodeur, G.
- Manufacturers—B—Durocher, G.-H.
Metropolitan—B—Bourbeau, M. — Cadieux, A. — Caron, L. — Lauzon, P. — Lazarid, M.-L. — Létourneau, J.-P. — Léveillé, J.-H. — Ouellet, J.-A. — Sigoüin, A.—C—Lescom, J. A.
Monarch—B—Noiseux, J.-H.
Montreal—A—Dumont, R.-O.
Prudential-America—A—Berthiaume, H.—Durocher, J.-R.
Sovereign—A—Chagnon, L.-F. — Martin, V.
Sun—A—Hébert, U. — Jeannotte, J.
- ST-ISIDORE, Dorchester**
New York—A—Morency, G.-L.
Sovereign—A—Plante, F.
- ST-JACQUES DE L'ACHIGAN,** Montcalm
Mutual—B—Marion, J.-C.
- ST-JEAN, Iberville**
Aetna—A—Field, I. L.

- Canada**—A—Girard, G.-C. — Leclair, G.
— Trudeau, J. B.—B—Farley, A. K.
—C—Rozon, S. J. — Sabourin, L.
Dominion—B—L'Heureux, L.-A.
Great West—B—Bessette, R. — Lange, J.
La Sauvegarde—A—Narbonne, P. —B—
Brosseau, A.-J. — Frédette, J. E.
Manufacturers—B—Meunier, H.
Metropolitan—B—Daignault, D. — Fou-
quet, G.-G. — Lafrance, O. — Lupien,
L.-P. — McCraw, O. — McDonald, G.
— O'Cain, P. J. — Trudeau, A. H.
Monarch—B—Bélanger, J.-A.
Prud-Am.—A—Chaput, E. — Chenail, J.
A. — Genier, A.-C. — Lachance, R.
Sun—B—Lymburmen, Jules—D—Arbour,
L.
- ST-JEAN ILE ORLEANS,**
Montmorency
- Montreal**—B—Hébert, C.
Great West—D—Blouin, I.
- ST-JEAN CHRYSOSTOME, Lévis**
- Confederation**—B—Noël, C. (Jr.).
- ST-JEAN DE DIEU, Rivière du Loup**
- Confederation**—D—Dumas, Henri
- ST-JEAN DE MATHA, Joliette**
- Sun**—B—Bazinet, L.
- ST-JEAN L'EVANGELISTE,**
Bonaventure
- Crown**—D—Cuite, E.
- ST-JEROME, Terrebonne**
- Canada**—A—Cherrier, Dr A.
Confederation—A—Giroux, F. —B—Bé-
langer, R.
Dominion—D—Limoges, J.
Empire—A—Leroux, J.-A. —B—Savoie,
E.
La Sauvegarde—B—Clément, J. T. — Pa-
quin, A. — Pauzé, Mme Vve P. —D—
Charbonneau, A. — Millette, A.
Metropolitan—B—Avon, A. — Chevalier,
L.-J. — Dupras, L. — Dussault, J. —
Gougeon, E. — Gougeon, L. — La-
plante, L. — MarcAurèle, A.-O. —
Paul-Hus, A.
Monarch—B—Boutin, A.—D—Lauzon, H.
Royal—D—Allaire, G.
Sun—B—Bourette, A.-C.
- ST-JOACHIM, Montmorency**
- Prudential-America**—A—Paré, L.
- ST-JOSEPH D'ALMA, Lac St-Jean**
- Canada**—A—Graham, G. A.
Empire—B—Vézina, U.
La Sauvegarde—D—Lépine, P.
Metropolitan—B—Vallée, J.-V.
National—B—Simard, E.
Sun—A—Germain, J.-B.
- ST-JOSEPH DE BEAUCE, Beauce**
- Excelsior**—A—Gosselin, R.
Imperial—D—Roy, A.
La Sauvegarde—A—Gilbert, A.—B—
Cliche, H.
Sun—D—Vachon, E.-R.
- ST-JOSEPH DE GRANTHAM,**
Drummond
- Monarch**—A—Samson, J.-O.
- ST-JOSEPH DE LA RIVE,**
Charlevoix
- Excelsior**—D—Côté, R.
- ST-JUSTIN, Maskinongé**
- Sun**—C—Vallerand, E.
- STE-JUSTINE, Dorchester**
- Confederation**—D—Tanguay, J.-A.
Great West—B—Genest, J.
New York—A—Chabot, J.-R.
Prudential-London—A—Cassidy, O.
- ST-LAMBERT, Lévis**
- Sovereign**—A—Plante, H.
- ST-LAMBERT, Verchères**
- Canada**—B—Racey, C.-H.
Confederation—B—Bray, S.-H.
Continental—B—Andrew, T. N.
Equitable—B—Watson, H. L.
London Scottish—B—Bourgaize, T. A. —
Jerdan, P.—C—Winter, D. E.
Manufacturers—A—Langevin, B.
Metropolitan—B—Bergeron, J.-A. —
Clarke, E. E. — Chapdelaine, J.-G. —
Corriveau, C.-A. — Lamarre, P. —
Gouin, A.-J. — Sarrasin, E. — Simard,
J.-H.
Mutual—A—Brockie, E. M. — Dupuis, R.
—D—Lewis, H. W.
New York—C—Calhoun, T. O.
Prudential America—A—Amyot, R. —
Boisvert, H. — Martial, A. — St-Ger-
main, L.
Prudential London—B—Boissy, J.-R.-D.
Royal—B—Sillers, S. L.
Standard—C—Blackstock, W. H.
Sun—A—Elliot, R. R. — Gravel, J.-O. —
Watson, J. H.—B—Blackstock, W. H.
- ST-LAURENT, Ile Orléans,**
Montmorency
- La Sauvegarde**—A—Gauvin, G.
- ST-LAURENT, Jacques Cartier**
- Continental**—A—Lapointe, L.-R.
Excelsior—A—Boucher, W.
Imperial—B—Marpole, H. G.
La Sauvegarde—B—Cardinal, J.-E.
New York—A—DesIslets, A.-E.
Standard—B—Walker, A. Wm.
Sun—A—Boa, W. W.
- ST-LEON, Maskinongé**
- Empire**—A—Frechette, P.-A.

- ST-LEONARD, D'ASTON**, Nicolet
 Confederation—D—Foucault, A.
 North American—A—Gélinas, E.—B—
 Champagne, L.
- ST-LIBOIRE**, Bagot
 Manufacturers—A—Dion, A. R.
- ST-LIN, L'Assomption**
 La Sauvegarde—D—Trudel, L.
 Sun—A—Latendresse, G.
- ST-LOUIS DE COURVILLE**,
 Montmorency
 Great West—B—Chalifour, A. — Houde,
 S.
 Prudential America—A—Maheux, X.
- ST-LOUIS DE GONZAGUE**,
 Beauharnois
 Confederation—D—Humbeault, R.
 La Sauvegarde—B—Boyer, P.-H.
- ST-LOUIS DE PINTENDRE**, Lévis
 La Sauvegarde—A—Métivier, J.
- ST-LOUIS DU HA HA**, Témiscouata
 New York—B—Tardif, J.-R.
- ST-LUCIEN, Drummond**
 Crown—D—St-Sauveur, H.-E.
- ST-LUDGER, Frontenac**
 Confederation—A—Bolduc, J.
 La Sauvegarde—D—Cliche, L.
- ST-MAJORIC, Drummond**
 La Sauvegarde—D—Rivard, O.
- ST-MALACHIE, Dorchester**
 North American—D—Brousseau, E.
 Sun—A—Blais, L. J.
- ST-MARC DES CARRIERES**,
 Portneuf
 Confederation—B—Delisle, H.
 Manufacturers—D—Durocher, J.-A.
 Metropolitan—B—Comtois, A.
- STE-MARGUERITE, Dorchester**
 Dominion—A—Carboneau, J.
 Royal—D—Matte, A.
- STE-MARIE, Beauce**
 Canada—A—Turcotte, F.
 Crown—B—LeBel, G.
 Confederation—B—Savoie, H.
 Imperial—A—Rheume, E.
 La Sauvegarde—B—Doyon, J.-H.
 Manufacturers—D—Binet, V.
 Metropolitan—B—Boivin, H.
 Mutual—B—Blouin, J.-B.
 Excelsior—D—Avard, W.
 New York—A—Nolet, J.-A.
 North American—A—Bilodeau, A. — Bi-
 lodeau, J.-H.
- ST-MARTIN, Beauce**
 Confederation—D—Morin, A.
- ST-MARTIN, Laval**
 Sun—B—Jarry, L.
- STE-MARTINE, Châteauguay**
 Royal—D—Poupard, J.-A.
- ST-MAURICE, Champlain**
 Empire—A—Lajoie, F.
- ST-MATHIAS DE CABANO**,
 Témiscouata
 Crown—D—Dumont, J.-A.
- ST-MAXIME DE SCOTT**, Chamby
 La Sauvegarde—A—Gagné, J.-M.-A.
- ST-MICHEL, Bellechasse**
 Mutual—B—Roy, J.-N.
- ST-MODESTE, Rivière du Loup**
 Confederation—D—Saindon, A.
- ST-MOISE, Matapedia**
 North American—D—Dufour, J.
- ST-NARCISSE, Champlain**
 Confederation—D—Lacoursière, J.
 Monarch—B—Jacob, R.
- ST-NEREE, Bellechasse**
 Great West—D—Lamontagne, J.-A.
- ST-NICOLAS, Lévis**
 Confederation—D—Allard, M.
- ST-ODILON, Dorchester**
 Empire—A—Lord, M.
- ST-OURLS, Richelieu**
 Confederation—A—Harpin, J.
 Sun—A—Lachapelle, J.-B.
- ST-PACOME, Kamouraska**
 Great West—A—Lebrun, L.
 Manufacturers—D—Fortin, T. — Picard,
 A.
 Montreal—D—Bérubé, J.-E.
 Confederation—D—Leclerc, J.-E.
 Crown—D—Caron, J.-M.
- ST-PATRICE DE BEAURIVAGE**,
 Lotbinière
 Confederation—D—Therrien, J.-A.-P.
 La Sauvegarde—A—Turcotte, E.
 Sovereign—D—Bourgeault, A.
- ST-PAUL ABBOTFORD, Bagot**
 Excelsior—A—Paquette, H.
- ST-PAUL ILE AUX NOIX**, St-Jean
 La Sauvegarde—A—Gosselin, A.-A.
- ST-PAUL L'ERMITE, L'Assomption**
 La Sauvegarde—A—Carette, J. — La-
 pointe, P.
- ST-PAULIN, Maskinongé**
 Royal—D—Duhaime, L.-L.
 Sun—B—Lysight, J.

- STE-PERPETUE, L'Islet**
 Mutual—D—Lagacé, J.-A.
- ST-PHILEMON, Bellechasse**
 North American—D—Tanguay, R.
- ST-PHILIPPE, Laprairie**
 Royal—D—Monette, J.-E.
- ST-PHILIPPE DE NERI, Kamouraska**
 Crown—B—Lavoie, L.
- ST-PIE DE BAGOT, Bagot**
 Mutual—B—Despars, O.
 Sovereign—D—Poirier, J.-C.
- ST-PIERRE, Ile Orléans,**
 Montmorency
 Prudential America—A—Tailleur, P.-E.
- ST-PIERRE, Montmagny**
 La Sauvegarde—A—Ruel, J.
- ST-POLYCARPE, Soulange**
 Great West—B—Ouimet, R.-G.
 Sun—D—Théoret, P.
- ST-PROSPER, Dorchester**
 Confederation—D—Laflamme, A.
- ST-RAYMOND, Portneuf**
 Canada—A—Lortie, E.
 Crown—D—Alain, H.
 North American—B—Boisvert, J.-A.
 Prudential America—A—Génois, A.
 Sun—A—Plamondon, J.-J.
- ST-REMI, Napierville**
 Great West—B—Lazure, P.-H.
 La Sauvegarde—B—Collette, J.-A.
 North American—B—Desrosiers, J.-E.-A.
- ST-REMI D'AMHERST, Papineau**
 Canada—D—Dey, W.
 Great West—D—Labonté, J.-R.
- ST-ROCH DE L'ACHIGAN,**
 L'Assomption
 Mutual—B—Beaudoin, J.-M.
- ST-ROCH DES AULNAIES, L'Islet**
 Confederation—D—Pelletier, J.-A.
 Sovereign—D—Pelletier, A.
- ST-ROMUALD, Lévis**
 Crown—A—LeDuc, J.-E.
 Excelsior—A—Martineau, G.-J.
 Metropolitan—B—Dutil, A.—Paquet, S.
 Mutual-Citizens—B—Beaulieu, D.
 Prudential America—A—Slater, M.
 Royal—A—Leclerc, A.
 Sovereign—A—Coderre, J.
- STE-ROSE, Laval**
 Confederation—B—Prud'Homme, J.-M.
 Metropolitan—B—Laperle, A.
- ST-SAMUEL, Frontenac**
 Great West—A—Dallaire, J. A.
- ST-SEBASTIEN, Iberville**
 Excelsior—D—Tétrault, E.
 Mutual—D—Garon, J.-R.
- ST-SCHOLASTIQUE,**
 Deux-Montagnes
 Confederation—D—Fortier, J.
 La Sauvegarde—B—Desrosiers, P.
 Royal—D—Benoit, J.-E.
- ST-SEVERE, St-Maurice**
 Confederation—D—Robert, R.
- ST-SEVERIN, Champlain**
 Sun—D—Dery, A.
- ST-SIMEON, Charlevoix**
 Sun—D—Brassard, H.
- ST-STANISLAS, Champlain**
 North American—D—Lafontaine, R.
- ST-SYLVERE, Nicolet**
 Crown—D—Leblanc, C.-E.
- ST-SYLVESTRE, Lotbinière**
 La Sauvegarde—D—Payeur, D.
- ST-TELESPHORE, Soulange**
 Northern—D—Pilon, L.
 Royal—B—Charlebois, J.-A.
- ST-THECLE, Laviolette**
 Royal—B—Gignac, J.-E.
- ST-THEOPHILE, Beauce**
 Confederation—A—Poulin, C.-E.
- ST-THERÈSE, Terrebonne**
 Confederation—D—Thibault, F.
- Great West—B—Roux, J.**
- La Sauvegarde—B—Proulx, L.—D—Sénéchal, R.**
- Metropolitan—B—Godin, G.—Hogue, A.—Laporte, F.**
- Sun—A—Perreault, P.-E.**
- ST-THURIBE, Portneuf**
 Manufacturers—B—Bussière, D.
- ST-TITE, Champlain**
 Great West—B—Goulet, J.
- ST-TITE, Laviolette**
 Great West—B—Mercure H.
 La Sauvegarde—B—Pothier, L.
 Manufacturers—B—Francoeur, J.-A.—LeBrun, J.
- Metropolitan—B—Cossette, R.—McCraw, E.**
- Montreal—D—Lafontaine, J.-A.**
- Sun—B—Marchand, J.-E.**
- ST-ULRIC, Matane**
 Confederation—B—Roy, Mme M. Simard
- ST-URBAIN, Charlevoix**
 New York—D—Fortin, R.

ST-URBAIN, Châteauguay
La Sauvegarde—D—Ste-Marie, J.-A.-Z.
STE-URSULE, Maskinongé
Excelsior—D—Baril, J.-A.-E.
ST-VALENTIN, St-Jean
La Sauvegarde—A—Chagnon, L.
ST-VALIER, Bellechasse
Confederation—D—Tanguay, J.-E.
Mutual—B—Carrier, J.-A.
North American—A—Lamarre, J.-A.-R.R.
Prudential London—A—Blouin, L.
STE-VICTOIRE, Richelieu
La Sauvegarde—D—Bardier, T.
ST-VICTOR, Beauce
Crown—B—Bélanger, A.
ST-VINCENT DE PAUL, Laval
Confederation—B—Pepin, R.
Metropolitan—B—Bellerose, R.-A.
Royal—B—Filiatralt, J.-L.
ST-VITAL de LAMBTON, Frontenac
La Sauvegarde—B—St-Pierre, J.-N.
ST-ZEPHIRIN, Yamaska
Sun—A—Alie, A.
STANSTEAD, Stanstead
Canada—D—Curtis, K. I.
Metropolitan—B—Planche, H. A.
Monarch—D—Grenier, U.
Mutual Canada—D—MacBean, R. E. L.
Royal—B—Curtis, J. H. R.
STORNOWAY, Frontenac
Sun—A—Legendre, R.
STRATHMORE, Jacques Cartier
Metropolitan—B—Gauthier, J.-A.
SUTTON, Brome
Confederation—D—Poissant, E.
Imperial—A—Jenne, L. F.
North American—D—Lassonde, G.-H.
Sun—B—Brown, F. F. T.
SWEETSBURG, Missisquoi
Aetna—B—Leonard, V. de L.
**Confederation—B—St-Martin A. —D—
St-Martin, W.**
TEMISKAMINGUE, Témiskamingue
Confederation—D—Kelly, A. L. R.
Dominion—B—McEachen, D. S. A.
London—D—Livingstone, P. P.
Mutual—D—Ball, A. C.
New York—D—Speagle, C. W.
Sun—D—Beauchamp, H. V.
THIVIERGE, Bonaventure
New York—D—Arsenault, A. J. L.
THETFORD MINES, Mégantic
**Canada—A—Roy, J.-L. —B— McEach-
rane, F. E.**

Confederation—B—Lafontaine, J.-G.
**Crown—A—Lachance, J.-P. —B— Cam-
peau, Mlle E.**
La Sauvegarde—D—Jacques, A.
**Metropolitan—B—Beaudoin, H. — Poiré,
J.-O.**
Monarch—A—Morin, G.
Mutual—D—Roberge, H.
National—A—Bergeron, J.-E.-A.
New York—A—Goulet, J.-W.
Northern—A—Houle, J.-E.
Sun—B—Campeau, H. —D— Ainsley, A.
TINGWICK, Arthabaska
La Sauvegarde—A—Beaudoin, J.-C.
TRING JONCTION, Beauce
Crown—B—Cloutier, J.-A.
TROIS-PISTOLES, Témiscouata
Crown—D—Lavoie, S.
La Sauvegarde—D—Rioix, E.
Montreal—B—Michaud, F.
TROIS-SAUMONS, L'Islet
Sun—A—Adam, J.-A.
TROIS-RIVIERES, St-Maurice
**Canada—A—Hudon, L.-F. — Parenteau,
P.**
**Confederation—A—Doucet, J.-A. — Fau-
cher, L. — Poirier, B.**
Continental—B—Matte, J.-E.
Crown—A—Deshaies, J.-C.
**Dominion—A—Pichette, J.-A. —B—Tou-
signant, B.**
**Empire—A—Beliveau, L. — Cormier, J.
A. — Trottier, L. —B— Baril, P. —C—
Dumoulin, Mlle R. — Pidgeon, L.**
**Excelsior—A—Ferron, A. —B— Fugère,
R. — Grenier, L.-I.**
**Great West—A—Caron, G.—B— Benoit,
B. — Bergeron, F.-X.**
**Imperial—A—Guillemette, F. — Kay, H.
— Topping, J. W.**
**La Sauvegarde—A—Chabot, L. — Du-
montier, R. — Trudel, P.-E. —D— Al-
laire, P.**
**Manufacturers—A—Barnard, M. —Gar-
ceau, O.**
**Metropolitan—B—Ayotte, J.-A. — Ba-
chand, H.-E. — Bazin, L. — Chainé, L.
— Descoteaux, M. — Drainville, G. —
Forest, R. — Laverdure, J.-H.-R. —
Lemyre, J. — Pothier, J.-L. — Robert,
J.-B.-A. — Thériault, O.-P.**
**Montreal—A—Bellefeuille, P.-E. — Gi-
rard, J.**
**Monarch—A—Dupuis, P.-A. — Guertin,
P. — St-Pierre, F. —B— Britten, F.
—C— Tremblay, J. —D— Fortin, J.-A.**
**Montreal—A—Boulianne, C.-E. — Clou-
tier, Z. — Hallé, J.-O. —B— Badeaux,
N.-L.**
**Mutual—A—Boudreau, J.-C. —B— Doré,
A. —C— Gagnon, L.**

Mutual Citizens—B—Beauchesne, O. —
 Moreau, M.
Northern—A—Bourdeau, J.-A.
Prudential America—A—Babin, J.-S. —
 Bergeron, J.-A. — Brunelle, D. —
 Caron, B. — Dumais, A. — Héon, R. —
 Landreville, M. — Lavoie, L. —
 Legendre, A.-A. — Lemay, B. — Le-
 sieur, D. — Massicotte, A. — Richard,
 C. — Rouette, A. — St-Pierre, E.
Prudential London—A—Grenier, M. P. —
 Poliquin, G. — Scott, R. W.—D—
 Grenier, H.-G.
Royal—B—Delagrange, J. O.—D—Alarie,
 N.
Sovereign—A—Ebasher, G. — Heroux, P.
Sun—B—Derome, J. — Malone, T. D. —
 Neveu, P.-E.—C—Grenier, J.-B.

VAL BRILLANT, Matane
Metropolitan—B—Plante, L.

VALCARTIER, P. Q.
Canada—A—Beck, A. C.

VAL D'OR, Abitibi
Crown—B—Moreau, J.-R. —D— St-Sau-
 veur, A.
Dominion—A—Cloutier, C.-E.
Equitable—A—Chapman, R. T.
Excelsior—B—Corriveau, J.-A.
Great West—A—Bruce, R.-J.
La Sauvegarde—A—Proulx, E.—B—God-
 bout, D.
Mutual—A—Dubois, P.-H.
New York—D—Viney, E.
North American—A—Merleau, J.-B.—D
 — Flynn, B. J.
Northern—B—Brunet, R.-P.
Occidental—B—Snider, P. B.
Sun—A—Montpetit, A.—D—Hewat, E.-
 A.

VALLEY JONCTION, Beauce
Dominion—A—Poulin, J.
Sun—B—Bourque, A.

VALLEYFIELD, Beauharnois
Canada—B—Doucet, C.
Confederation—A—Aumais, A.—B—Au-
 mais, L.-N.
Crown—D—Guindon, A. — Primeau, L.
Dominion Canada—B—Walsh, W.
Empire—B—Shannon, W. J.
Great West—B—Choquette, L.
Manufacturers—A—Bourassa, J.-A.-E.—
 D—Bélanger, J.-G.
Metropolitan—B—Desrosiers, L. — Gau-
 thier, J.-W. — Langevin, H. — Laniel,
 J.-P. — Montpetit, E. — Parry, P. —
 Rochon, J.-E. — Sabourin, J.-G.
Prudential America—A—Corbeil, J.-P. —
 Leduc, P.-O.
Sun—B—Sauvé, D.

VALOIS, Jacques-Cartier
London—A—Atkinson, E. N.
Metropolitan—B—Cadieux, R.
Travelers—B—Harcourt, L.-O.

VAUDREUIL, Vaudreuil
Confederation—D—Guilmette, H.
Crown—A—Folt, A.
Sun—A—Chenier, R.

VERCHERES, Verchères
La Sauvegarde—B—Malouin, J.-G.

VICTORIAVILLE, Arthabaska
Confederation—D—Mercier, A.
Continental—A—Julien, P.-A.—B—Gin-
 gras, C.-E. — Levreault, J.C. — Pel-
 letier, H. — Lussier, P.
Excelsior—B—Dumont, J.-A.
La Sauvegarde—A—Béland, A.-C. —B—
 Plourde, P.-H.—D—Therrien, L.
Manufacturers—B—Rheault, A.
Monarch—A—Houle, D.
Mutual—B—Guillemette, J. D.
National—D—Boulanger, R.
Northern—B—Gougeon, E. — Lambert,
 J.
Prudential America—A—Labbé, E.
Travelers—B—Plourde, S.

VILLAGE DES HURONS, Québec
Crown—A—Gros-Louis, M.

VILLE LASALLE, Jacques-Cartier
Canada—A—Zabler, A.
Dominion—B—Carignan, R.
Metropolitan—B—Laniel, J.-E.—C—Gau-
 vreau, A.
Mutual-Citizens—B—Ouellette, A.

VILLE-MARIE, Pontiac
Great West—D—Savoie, G.
Manufacturers—B—Lavigne, M.

VILLE ST-LAURENT, J.-Cartier
Great West—B—Cousineau, L.
Imperial—B—LePailleur, G.
Sun—B—Martin, J.-A.

VILLE ST-PIERRE
London—A—Rondeau, L.-J.
Metropolitan—B—Gauthier, J.-J.

VIMY RIDGE, Mégantic
La Sauvegarde—A—Rancourt, R.

WATERLOO, Shefford
Confederation—D—Séguin, J.-O.
Great West—D—Lisé, J.-R.
Imperial—B—Graves, R. J.
Metropolitan—B—Grégoire, J.-H.
North American—A—Ashton, A. E.—B.—
 Hubert, M.

Occidental,—A—Robinson, W. K.
Sun—D—Bockus, F. Wm.

WARWICK, Arthabaska

Confederation—D—Blais, Mlle C.
Great West—D—Bergeron, J.-H.
La Sauvegarde—B—Brisson, R.
National—A—Gagnon, R. —D— Desrochers, A.

WATERVILLE, Compton

Excelsior—A—Carey, J.-E.
Sun—D—Baglow, W. H.

WEEDON, Richmond

Sun—A—Tanguay, L.-R. —D— Goulet, J.-A.

WEST HILL, Ontario

New York—A—Armstrong, G.-C.

WEST SHEFFORD, Shefford

Confederation—A—Bergeron, L.

WINDSOR EST, Richmond

Metropolitan—B—Desloges, A.

WINDSOR MILLS, Richmond

Confederation—D—Fredette, J. — Roy, E.

London—A—Daniels, H. F.
Mutual-Citizens—B—Reid, C.-H.
National—D—Labonté, W.
Northern—A—Gauthier, E.

WOBURN, Frontenac

Monarch—D—Morin, P.-E.

WOTTON, Wolfe

Excelsior—B—Simoneau, G.
Monarch,—D—Legault, J.-L.-M.

WOTTONVILLE, Wolfe

Sun—B—Vaillancourt, F.

WRIGHTVILLE, Wright

Metropolitan—B—Waddel, Eu.

YAMACHICHE, St-Maurice

Confederation—D—Leclerc, O.
La Sauvegarde—D—Meunier, U.
Sun—A—Côté, J.-F.

YARM, Pontiac

Confederation—D—Kilgour, J. B.

TERRE-NEUVE NEWFOUNDLAND

HEARTS CONTENT, Newfoundland

Sun—A—Bradbury, W. E.

ILE-DU-PRINCE-EDOUARD PRINCE EDWARD ISLAND

MISCOUCHE, P. E. I.

Mutual—D—Poirier, A.-J.

NOUVEAU-BRUNSWICK NEW BRUNSWICK

CAMPBELLTON, N. B.

Metropolitan—B—RiouxB, J.-A.

FREDERICTON, N.B.

Standard—A—Porter, A. H.

MONCTON, N. B.

Confederation—A—Thompson, O. F.

ONTARIO

ARNPRIOR

Manufacturers—B—Armstrong, J. A.

BROCKVILLE

Mutual—B—Acres, S. A.

CARLTON PLACE

Great West—A—Munro, L. T.

CALUMET ISLAND

Mutual—B—Griffin, J. N.

CHAPUT HUGHES

Metropolitan—B—Chenier, H.-O.

CLARENCE CREEK

La Sauvegarde—A—DesGroseilliers, C.-R.

COBALT

Manufacturers—B—Todd, F. H.

HAILEYBURY

Great West—A—Haentschel, C. Wm.

Metropolitan—B—Nadeau, G.-H.

Mutual—B—Stephen, K. McD.

HAWKESBURY

New York—D—Bogue, B. J.

KIRKLAND LAKE

Canada—A—Hare, H. W.

Empire—A—Rose, C. W.

Equitable—A—Keddy, G. E.

North American—A—Villeneuve, B.

LONDON

Standard—A—Hamilton, J. R.

MATTAWA

Metropolitan—A—Demers, R. A.

NORTH BAY

Canada—A—Allen, J. A.

Confederation—B—Brouse, S. W.

Great West—A—Cooper, W. R.

Imperial—A—Muir, W. G.

La Sauvegarde—A—Bonhomme, P.-H.

London—A—Hewitson, F. W.

Manufacturers—A—Pace, A.

OTTAWA

Canada—A—Petrie, S.

Confederation—A—McCallum, J. F.

Crown—D—Kennedy, A. D.

Equitable—A—Grimes, V. G.

Great West—A—Flora, L.-L.—B—Fleming, D. S.—C—Matte, A.-J.

Imperial—A—Bruce, H. A.—Murphy, E. J.—O'Regan, C. G.—Pulford, E. H.

London—A—Campbell, C. G.—Rice, G.—Robert, J.-H.

Manufacturers—A—Grace, G. J.—Robinson, J. W.—B—McKinley, J. O.

Metropolitan—A—Frechette, J.—Vincent, A.—B—Bergeron, U.-J.—Brazeau, J.-A.—C—Pope, E. J.

Monarch—A—Elliott, R. Wm

Mutual—A—Dalton, W. J.—Fraser, L. S.—Mooney, J. W.—Phelan, W. L.—Potser, A.—Schoen, M. G.—B—Barrette, J.-E.—Feeley, F. B.—

Mutual-Citizens—B—Séguin, H.

New York—G—Wert, J. P.

North American—A—Kalbfleisch, D. R.

Prudential America—A—Bolduc, A.—Cyr, L.-A.—Dumoulin, J.-R.—Forcier, B.—Ogilvie, B. F.

Royal—A—Gill, A. G.—B—Major, A. E.

—Toller, F. H.

Standard—A—Hunter, E. P.

Sun—A—Fisher, A. G.—Goldberg, S.

—Howe, P. F.—Karam, A. S.—

Moore, J. R.—B—Lepage, A.—Le-

mieux, J.-A.

Travelers—B—Williams, W. O.

PEMBROKE

Excelsior—A—Huckabone, R. E.

Great West—B—Behan, D. E.

RENFREW

New York—A—Wade, F. A.

Sun—A—Troke, A. McA.

ST-GEORGE

Sun—B—Keirle, W. H. T.

STURGEON FALLS

Metropolitan—B—Steele, W. V.

TIMMINS

London—A—Brady, J. D.

Mutual—A—Macaulay, P. A.

VANKLEEK

Sun—B—Wood, O. J.

ÉTATS-UNIS

UNITED STATES

BRONX, New York

New York—A—Cantor, Mrs R.

CHICAGO, Ill.

New York—A—Rothstein, J. E.

**The Prudential Assurance Company Limited,
of London, England**

La plus importante société d'assurances dans
l'Empire britannique.

*Assurance sur la vie, contre l'incendie
et les accidents de toute nature.*



**L'Abeille Société Anonyme d'Assurances contre
l'Incendie, de Paris, France**

Assurance contre l'incendie et assurances connexes.

Siège social au Canada : 465, RUE ST-JEAN - MONTRÉAL

Avec les compliments du

NATIONAL ADJUSTING OFFICE

*Expertises après incendie pour le compte
de l'assureur*

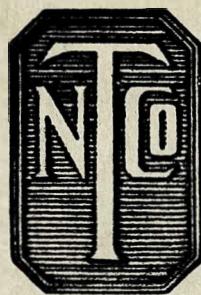


ÉDIFICE LEWIS

465, RUE ST-JEAN, MONTRÉAL

P. BRUNET
E. FAILLE

Tél. MARquette 2467



VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

**Gouvernements
Municipalités
Services Publics
Industries**

Nos services sont à votre disposition

**NESBITT, THOMSON
and Company Limited**

355, rue Saint Jacques ouest, Montréal, Qué.

Succursales dans les principales villes du Canada